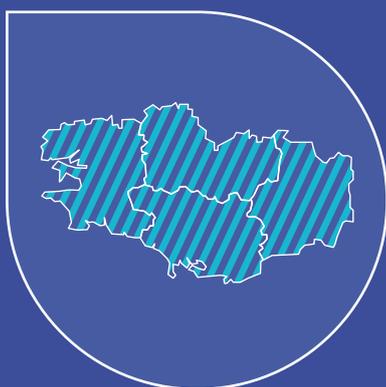




JUIN 2017

ENTREPRISES, EMPLOIS ET MÉTIERS

de l'artisanat, du commerce
alimentaire de proximité
et de l'hôtellerie-restauration



Préface

En 2015, 66 600 entreprises des secteurs de proximité (hors professions libérales) sont actives en Bretagne, soit près de 2 entreprises sur 5 du secteur marchand breton, un emploi salarié sur 8 et plus d'un apprenti sur 2. Ce tissu d'entreprises s'est densifié depuis 2005 de près d'un tiers, grâce à une croissance importante des immatriculations (un seul secteur échappe à ce phénomène : l'hôtellerie-restauration, avec un nombre d'entreprises en baisse dans l'hôtellerie et les débits de boissons). Ce tissu se distingue également au plan national par la pérennisation de plusieurs pôles de spécialisation sectoriels et des savoir-faire associés, comme la poissonnerie, la biscuiterie, la meunerie, l'extraction de pierres ornementales, la fabrication d'engrais et de machines agricoles, la réparation navale ou la facture instrumentale.

Ce développement, dans un contexte de crise économique prolongée – les années 2012 à 2015 ont été difficiles pour les TPE de proximité – s'accompagne de profondes évolutions :

- les formes de l'emploi ont évolué : l'emploi non-salarié, qui représente 37 % de l'emploi total, progresse. Aujourd'hui, un indépendant sur quatre dans ces secteurs est un micro-entrepreneur (même si la montée du régime micro-entrepreneur est moins marquée en Bretagne qu'en moyenne nationale). En revanche, l'emploi salarié a reculé de 5 % sur la période 2009-2015 (les chiffres se stabilisent heureusement sur l'année 2016). Depuis 2012,

l'apprentissage est également en baisse, alors que ces entreprises assurent la formation de 55 % des apprentis régionaux.

- Les entreprises sont plus petites, l'auto-emploi se développe et une panne de croissance semble observée chez les entreprises employeuses.
- Enfin, les évolutions sectorielles sont contrastées : l'artisanat se tertiarise, comme l'ensemble de l'économie. L'artisanat de fabrication a perdu 10 % de ses emplois salariés depuis 2009, même s'il résiste mieux qu'au plan national. L'artisanat du BTP a également souffert ces 5 dernières années. L'artisanat et le commerce alimentaire sont paradoxalement les secteurs qui ont le mieux traversé ces années de turbulence économique.

Malgré ce contexte, les difficultés de recrutement sont demeurées à un niveau élevé dans de nombreux métiers et de façon plus importante qu'en moyenne nationale. L'étude montre ainsi une tension supérieure dans certains métiers de l'alimentation (poissonnerie, boucherie), dans les travaux publics et le gros œuvre du bâtiment, dans les services automobiles, ainsi que dans certains secteurs d'activité de l'artisanat de fabrication : prothèse dentaire, travail des métaux, textile-habillement. La problématique de formation demeure donc centrale pour accompagner la forte dynamique démographique de ces secteurs, avec la nécessaire relance de l'apprentissage.

LES ENTREPRISES
DE PROXIMITÉ :
**définition et
périmètre**

Le périmètre d'observation de ce tableau de bord est celui des secteurs d'activité représentés par l'Union des Entreprises de Proximité (U2P), hors professions libérales :

- les secteurs de l'artisanat : cet ensemble juridiquement défini par la loi 96-603 du 5 juillet 1996 regroupe des activités de fabrication, transformation, réparation ou prestation de service, réparties en quatre grandes familles (alimentation, BTP, fabrication, services). Outre le critère d'activité, l'entreprise artisanale répond à d'autres conditions : être immatriculée au Répertoire des Métiers, être économiquement indépendante et ne pas employer plus de 10 salariés lors de la création.
- Ceux du commerce alimentaire de détail et de l'hôtellerie-restauration.

Les entreprises actives dans ces secteurs sont majoritairement des très petites entreprises (moins de 20 salariés), positionnées sur des marchés locaux et régionaux. Elles se distinguent par leur ancrage territorial, ainsi que par la proximité géographique et relationnelle qui les lie à leur clientèle. La formulation « **entreprise de proximité** », qui est aussi la signature de l'U2P, se réfère à cette caractéristique économique et fonctionnelle des très petites entreprises.

Utilisée dans le Tableau de Bord, la formule « TPE des secteurs de proximité » désigne l'ensemble des entreprises de moins de 20 salariés dans ces activités, soit 339 codes précisés en annexe et regroupés pour l'analyse en cinq grands secteurs :

- **le secteur de l'hôtellerie-restauration (HCR)** rassemble l'hôtellerie, la restauration traditionnelle et les débits de boissons.
- **Le secteur de l'alimentation** comprend les métiers de bouche (boulangerie, pâtisserie, chocolaterie, boucherie, charcuterie, poissonnerie, etc.), les TPE de l'industrie agro-alimentaire (conservation de fruits, etc.), la fabrication de plats à emporter (crêpes, pizzas, etc.) et le commerce alimentaire de détail (commerce d'alimentation générale, supérettes, traiteurs, etc.).
- **Le secteur du bâtiment et des travaux publics** regroupe les TPE des travaux publics (terrassement, génie civil), les activités du gros œuvre (maçonnerie, charpente) et du second œuvre (peinture, plâtrerie, électricité, plomberie, chauffage, etc.).
- Relèvent des **activités de fabrication** toutes les TPE des activités manufacturières : le travail du bois et l'ameublement, la fabrication textile, l'habillement, l'imprimerie, le travail des métaux, la mécanique générale et la sous-traitance industrielle, la bijouterie-joaillerie, la prothèse médicale, le travail du verre, de la céramique, etc.
- **Le secteur des services** englobe notamment les transports (taxis, déménagement, ambulances), la coiffure et l'esthétique, le nettoyage des bâtiments, la blanchisserie, la cordonnerie, la réparation d'appareils électroménagers, de communication, les services automobiles, etc.

SOMMAIRE

1. Grandes tendances d'évolution 2005-2015	7
1 39 % des entreprises bretonnes sont des TPE de proximité	8
2 Un tissu d'entreprises en fort renouvellement ces dix dernières années	11
3 Les créations d'entreprise régressent en 2015, après une décennie de forte croissance	13
4 Structure et taille des entreprises : montée de l'auto-emploi	16
5 Un contexte de ralentissement économique	18
2. Les emplois non-salariés	21
6 61 300 indépendants dans les TPE des secteurs de proximité	22
7 Un indépendant sur quatre est un micro-entrepreneur	24
8 Portrait des dirigeants : un quart de femmes	27
3. Les emplois salariés	33
9 Les secteurs de proximité emploient 1 salarié sur 8 (secteur privé)	34
10 Profil des salariés : 1/3 de femmes, 25 % de jeunes	36
11 Conditions de travail : 4 salariés sur 5 en CDI et à temps complet	38
12 Métiers exercés et marché de l'emploi	41
4. Les apprentis	47
13 Les TPE des secteurs de proximité forment la moitié des apprentis bretons	48
14 Le recours à l'apprentissage varie selon les secteurs et la taille des entreprises	50
15 Portrait et choix de formation des apprentis	52
5. Tendances d'évolution de l'emploi dans les secteurs	55
16 Artisanat et commerce de l'alimentation	56
17 Artisanat du Bâtiment et des Travaux Publics	60
18 Artisanat de Fabrication	65
19 Artisanat des Services	70
20 Hôtellerie-Restauration	74
<i>Annexe méthodologique</i>	79

1. GRANDES TENDANCES D'ÉVOLUTION 2005-2015



1 39 % des entreprises bretonnes sont des TPE de proximité

En 2015, 66 600 TPE de proximité sont dénombrées dans la région bretonne, soit 39 % du nombre total d'entreprises du secteur marchand de la région. Ce

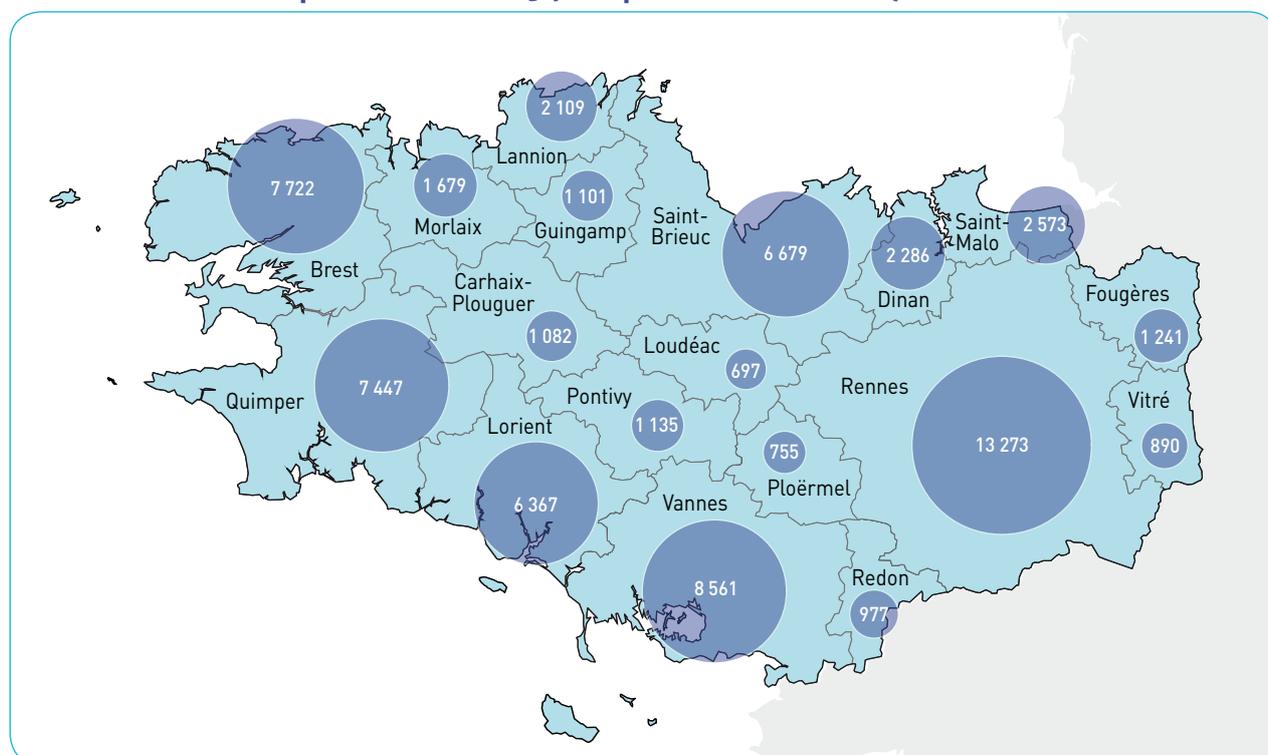
pourcentage est plus important qu'au niveau national (36 %). Seul le département de l'Ille-et-Vilaine a un taux inférieur à la moyenne nationale (34 %).

Part des TPE de proximité dans le tissu économique régional en 2015

	Nombre de TPE de proximité (en milliers)	Ensemble des entreprises du territoire (en milliers)	Part des TPE de proximité dans le secteur marchand non agricole
FRANCE	1 517,1	4 226,5	36 %
BRETAGNE	66,6	169,8	39 %
22 - Côtes-d'Armor	13,1	30,8	42 %
29 - Finistère	18,3	44,3	41 %
35 - Ille-et-Vilaine	18,4	53,4	34 %
56 - Morbihan	16,8	41,3	41 %

Source : INSEE, base : dénombrement des entreprises. Champ : secteur marchand non agricole - ensemble des TPE de moins de 20 salariés des secteurs de proximité (hors professions libérales). Traitement ISM.

Nombre de TPE de proximité en 2015 (hors professions libérales)



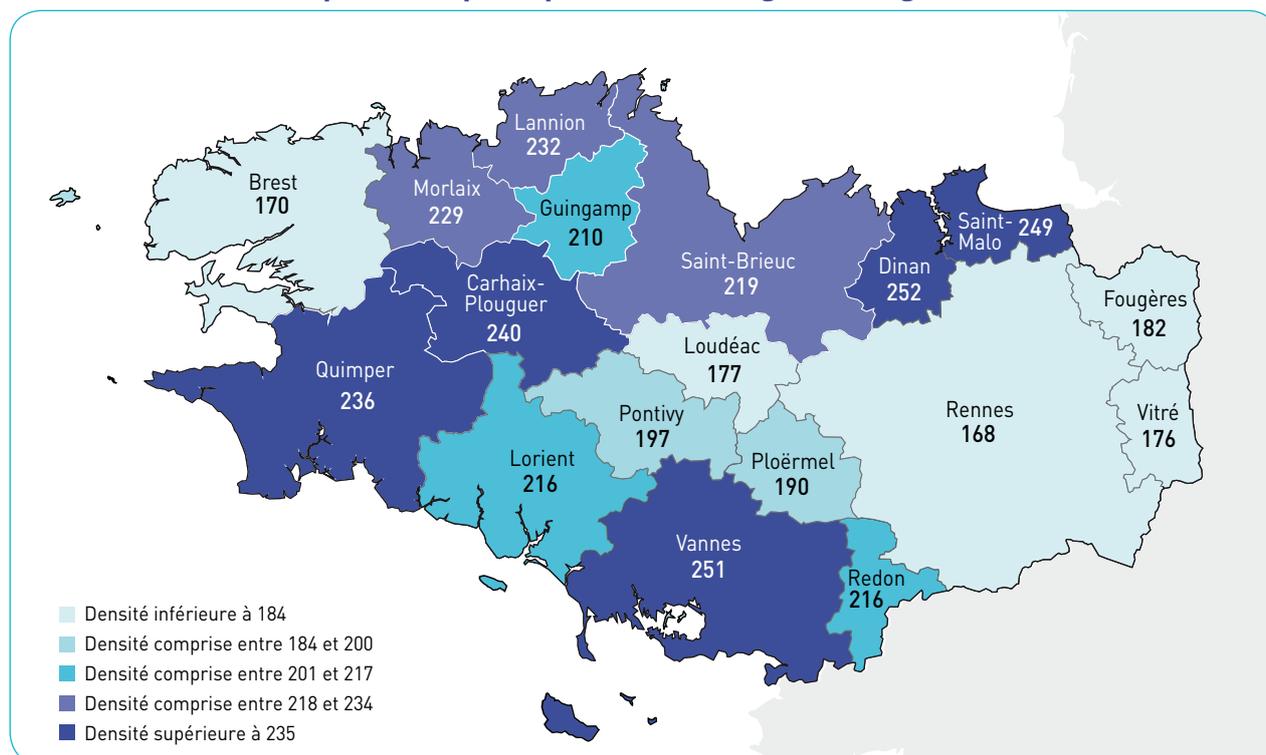
Source : INSEE, base : dénombrement des entreprises. Entreprises de moins de 20 salariés des activités de proximité. Traitement ISM

I. Grandes tendances d'évolution 2005-2015

La densité régionale (203 entreprises pour 10 000 habitants) est un peu inférieure à la moyenne nationale (230 entreprises pour 10 000 habitants), comme toutes les régions du Nord de la Loire. Le Morbihan

affiche la densité la plus élevée (226), et l'Ille-et-Vilaine la plus faible (179), mais cela est généralement le cas pour les zones plus urbanisées.

Densité* des TPE de proximité par département en région Bretagne (2015)

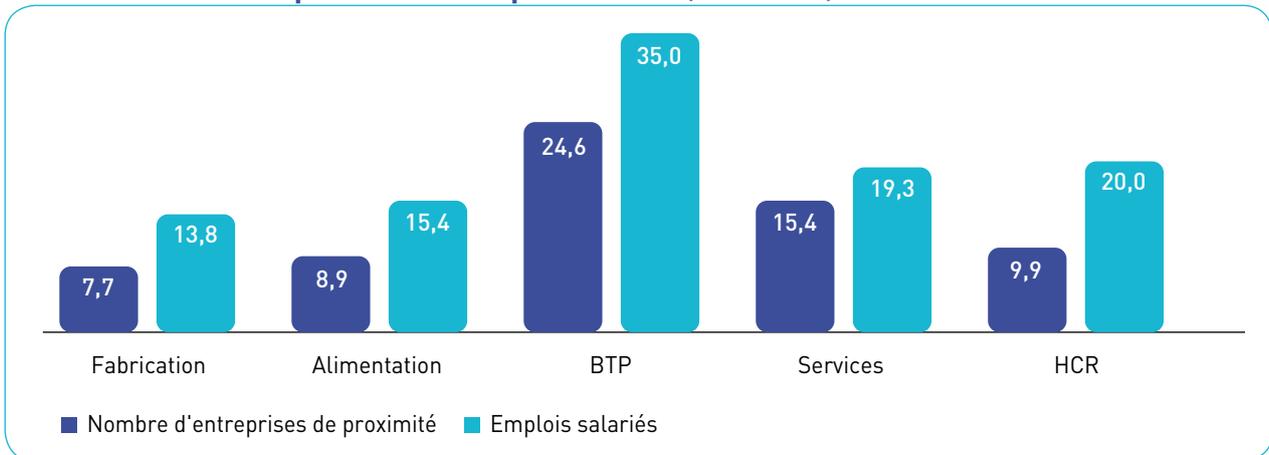


Source : INSEE, base : dénombrement des entreprises. Champ : secteur marchand non agricole - ensemble des TPE de moins de 20 salariés des secteurs de proximité (hors professions libérales). Traitement ISM. * La densité est le nombre d'entreprises de proximité pour 10 000 habitants.

Le secteur du BTP est le plus important en nombre d'entreprises et d'emplois salariés : il regroupe 37 % des TPE des secteurs de proximité et 34 % des emplois. On constate également le poids élevé de l'hôtellerie-

restauration dans l'emploi salarié (19 % du total, alors que ces activités ne représentent que 15 % des entreprises des secteurs de proximité).

Nombre de TPE de proximité et emplois salariés (en milliers)



Source : INSEE, base : dénombrement des entreprises. Champ : secteur marchand non agricole - ensemble des TPE de moins de 20 salariés des secteurs de proximité (hors professions libérales). ACOSS-URSSAF : emplois salariés en 2015 en fin de période dans les TPE de moins de 20 salariés (hors apprentis). Traitement ISM.

2 Un tissu d'entreprises en fort renouvellement ces dix dernières années

En dix ans, le tissu d'entreprises s'est accru de 31 % en Bretagne, une progression importante qui a modifié la composition du tissu d'entreprises de proximité,

même si la croissance est moindre qu'au niveau national (+46 %).

Évolution du nombre de TPE de proximité (en milliers)

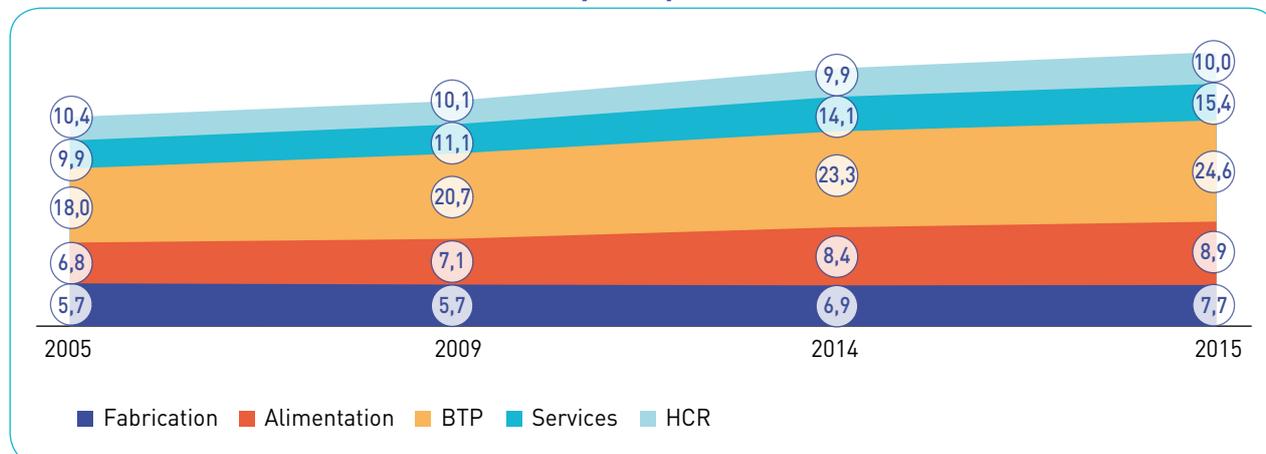
	2005		2009		2014		2015
FRANCE	1 041,3	+10%	1 145,9	+22%	1 398,0	+9%	1 517,1
BRETAGNE	50,8	+8%	54,7	+14%	62,6	+6%	66,6
Côtes-d'Armor	10,4	+7%	11,1	+11%	12,2	+7%	13,1
Finistère	14,3	+7%	15,3	+13%	17,3	+6%	18,3
Ille-et-Vilaine	13,5	+9%	14,6	+18%	17,2	+7%	18,4
Morbihan	12,7	+8%	13,7	+15%	15,9	+6%	16,8

Source: INSEE, base : dénombrement des entreprises. *Champ*: secteur marchand non agricole - ensemble des TPE de moins de 20 salariés des secteurs de proximité (hors professions libérales). Traitement ISM.

Cette croissance est principalement menée par les activités de services qui connaissent une progression de 56 % en Bretagne entre 2005 et 2015 (+70 % en France). Le nombre de TPE du BTP augmente de 37 % en Bretagne contre 62 % en France. Dans l'alimentation, la tendance d'évolution (+31 %) est identique

à celle observée sur le territoire national (+33 %). La progression du nombre d'entreprises de fabrication est plus marquée en Bretagne (+35 %) qu'en France (+21 %). Un seul secteur perd des entreprises (l'hôtellerie-restauration: -5 %, contre +7 % au plan national).

Évolution 2005-2015 du nombre d'entreprises par secteurs (en milliers)

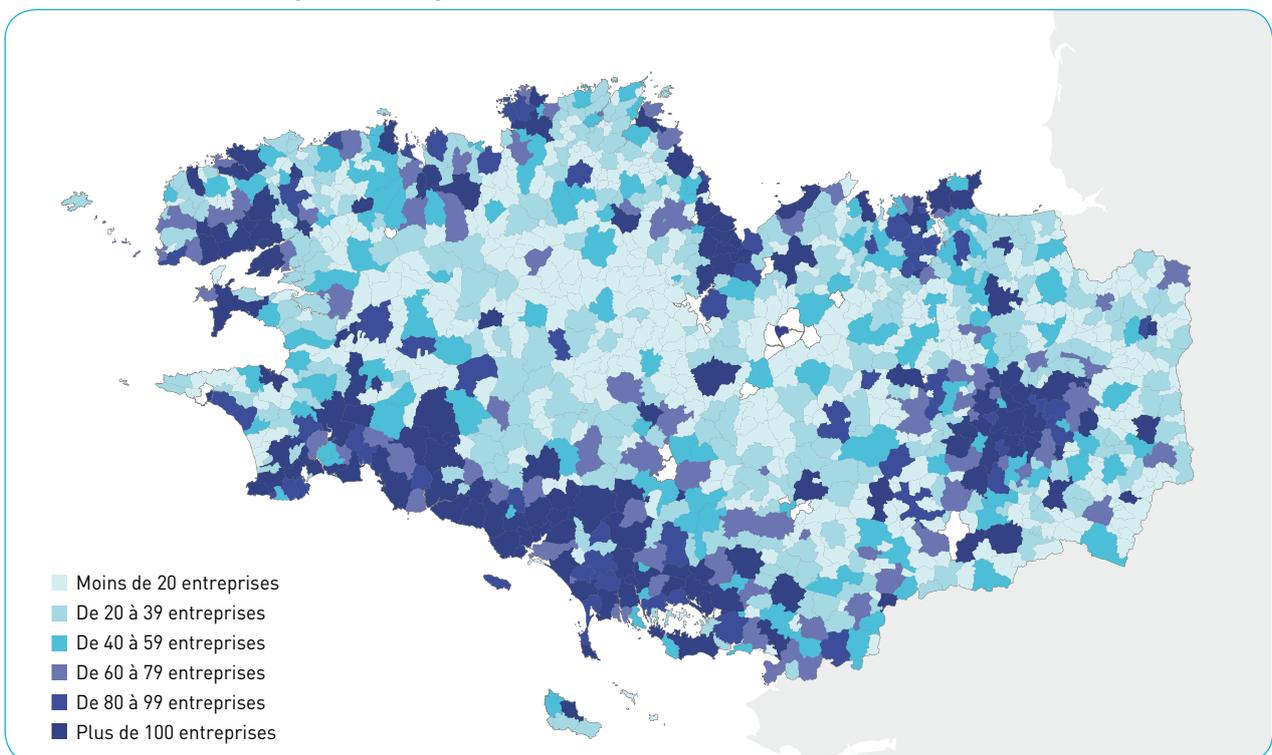


Source: INSEE, base : dénombrement des entreprises. *Champ*: secteur marchand non agricole - ensemble des TPE de moins de 20 salariés des secteurs de l'artisanat, du commerce alimentaire de détail et de l'hôtellerie-restauration. Traitement ISM.

La répartition du tissu artisanal est en correspondance avec celle de la population : le tissu d'entreprises artisanales est moins développé dans la Bretagne centrale, qui est aussi plus rurale. Sur les 1 252 communes de la région, toutes - sauf une dizaine - accueillent au moins

une TPE de proximité. Les pôles les plus importants en nombre de TPE sont ceux des grandes villes régionales : Rennes (2 870 TPE de proximité), Brest (1 980), Quimper (1 420), Lorient (1 290), Saint-Malo (1 150) et Vannes (1 070).

Nombre de TPE de proximité par communes en 2015



Source : INSEE, base : dénombrement des entreprises. **Champ :** secteur marchand non agricole - ensemble des TPE de moins de 20 salariés des secteurs de proximité (hors professions libérales). Traitement ISM.

3 Les créations d'entreprise ont progressé de moitié en 10 ans mais régressent en 2015

La progression du nombre d'entreprises trouve son origine dans le nombre élevé de créations d'entreprises sur la période 2005-2015. Le nombre d'immatriculations de TPE de proximité a ainsi augmenté de 52 % en l'espace d'une décennie. Cette croissance, plus soutenue dans les départements de l'Ille-et-Vilaine (+68 %) et du Finistère (+65 %), est certes plus faible que la moyenne nationale (+74 %).

Le pic a été atteint en 2009 (création du régime auto-entrepreneur) et 2010 (avec 8 020 immatriculations). On constate depuis lors une décline des immatriculations, notamment entre 2014 et 2015.

En 2015, le taux de création retombe à 9 %, un taux proche du niveau de 2005 (8 %). Le même phénomène est constaté au niveau national.

Évolution du nombre de créations de TPE de proximité (en milliers) et du taux de création

		2005	2009	2014	2015
FRANCE	Créations de TPE de proximité	100,1	197,4	197,5	173,9
	Taux de création*	10,0 %	17,0 %	14,0 %	11,0 %
BRETAGNE	Créations de TPE de proximité	4,0	8,0	7,1	6,1
	Taux de création	8,0 %	15,0 %	11,0 %	9,0 %
Côtes-d'Armor	Créations de TPE de proximité	0,9	1,5	1,3	1,1
	Taux de création	8,0 %	14,0 %	11,0 %	9,0 %
Finistère	Créations de TPE de proximité	1	2,2	1,9	1,7
	Taux de création	7,0 %	14,0 %	11,0 %	9,0 %
Ille-et-Vilaine	Créations de TPE de proximité	1,0	2,2	2,1	1,7
	Taux de création	8,0 %	15,0 %	12,0 %	9,0 %
Morbihan	Créations de TPE de proximité	1,1	2,1	1,8	1,6
	Taux de création	9,0 %	15,0 %	11,0 %	9,0 %

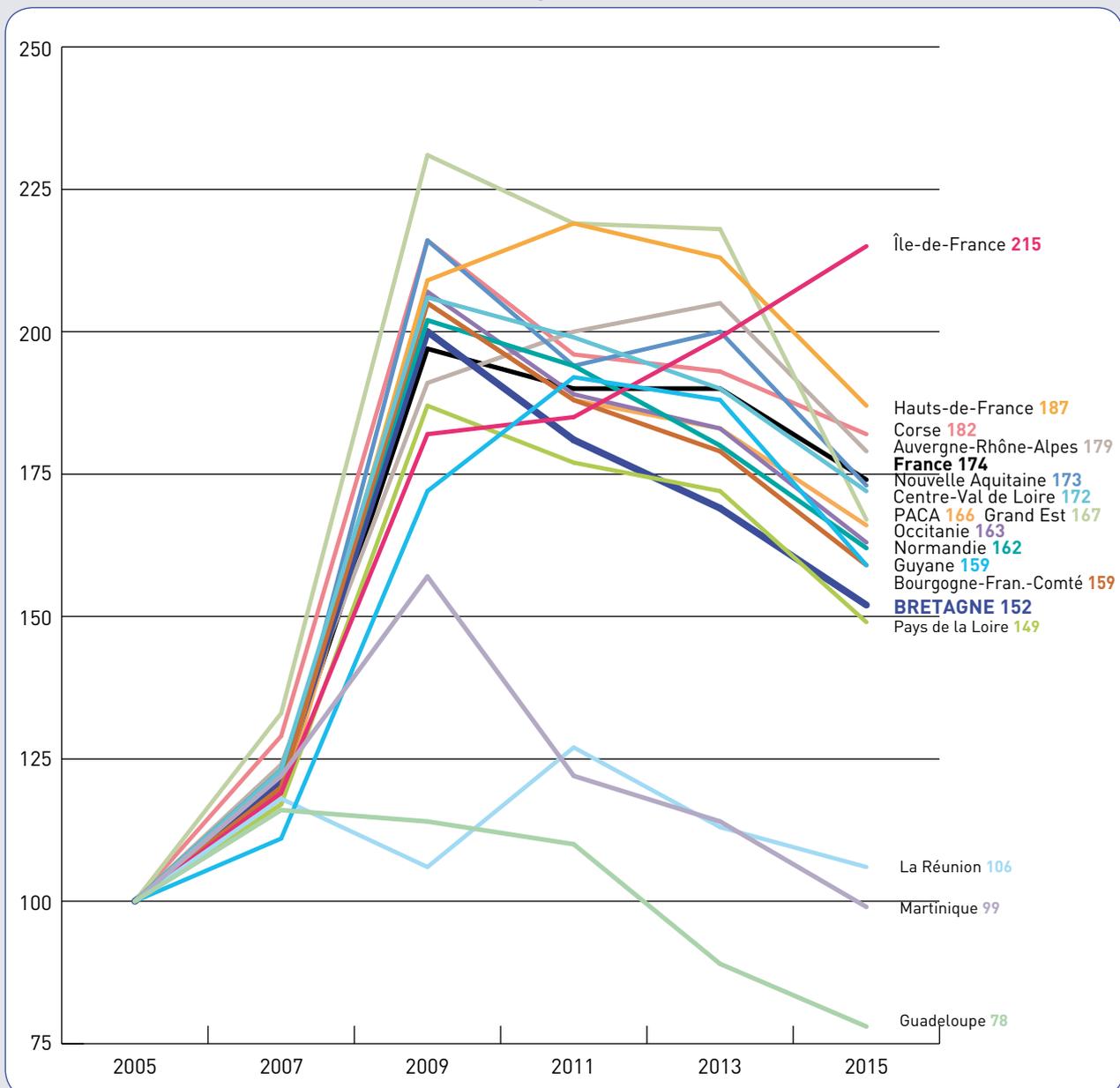
Source : INSEE, base : démographie des entreprises. Champ : secteur marchand non agricole - ensemble des TPE de moins de 20 salariés des secteurs de l'artisanat, du commerce alimentaire de détail et de l'hôtellerie-restauration. Traitement ISM.

*Le taux de création est le rapport du nombre des créations d'entreprises d'une année au stock d'entreprises au 1^{er} janvier de cette même année.

L'évolution des créations d'entreprises entre 2005 et 2015 suit une trajectoire ascendante commune à l'ensemble des régions jusqu'en 2009. Par la suite, le nombre de créations de TPE de proximité se stabilise dans de nombreuses régions, avant de chuter en 2015 (à l'exception de l'Île-de-France). Sur la période 2005-2015, la

Bretagne fait partie des régions affichant une plus faible progression de sa dynamique entrepreneuriale (+52 %) avec les Pays de la Loire (+49 %). Mais ces deux régions affichent également une moindre part d'auto-entrepreneurs (désormais dénommés micro-entrepreneurs) parmi leurs travailleurs non-salariés (voir ci-après, p. 23).

Évolution 2005-2015 des créations d'entreprises artisanales (indice 100 en 2005)



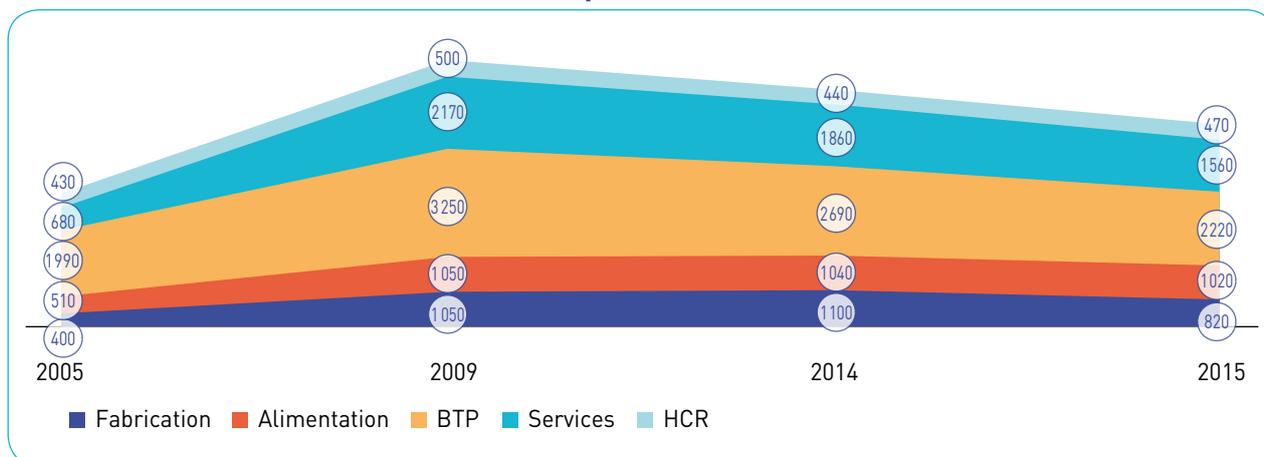
Source : INSEE, base : dénombrement des entreprises. Champ : secteur marchand non agricole - ensemble des TPE de moins de 20 salariés des secteurs de l'artisanat, du commerce alimentaire de détail et de l'hôtellerie-restauration. Traitement ISM.

I. Grandes tendances d'évolution 2005-2015

La création d'entreprise suit les mêmes tendances dans l'artisanat du BTP, des services et des activités de fabrication : progression entre 2005 et 2008, pic d'immatriculations en 2009 et 2010 avec la mise en œuvre

du régime auto-entrepreneur, puis recul, notamment entre 2014 et 2015. Dans l'alimentation et l'hôtellerie-restauration, les flux d'immatriculations sont plus stables depuis 2009.

Évolution du nombre de création de TPE par secteur

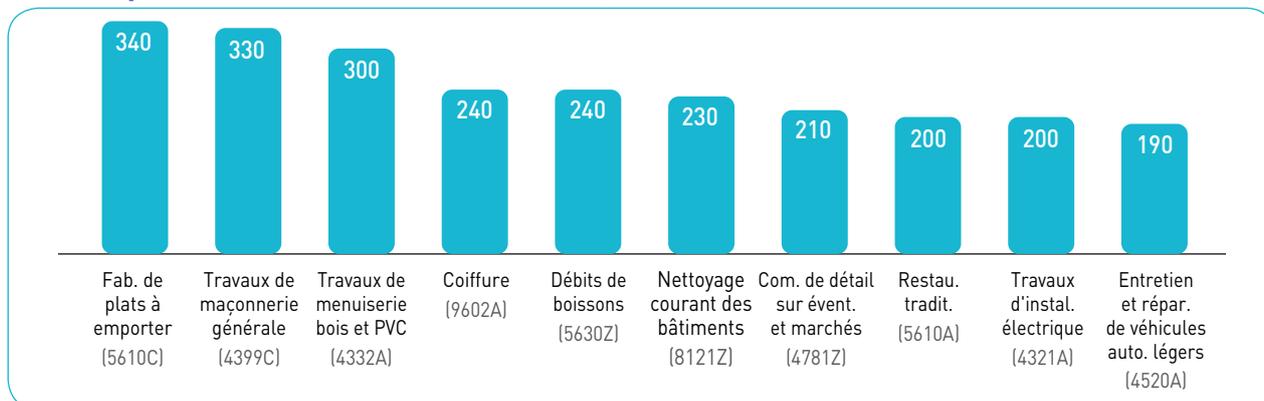


Source : INSEE, base : démographie des entreprises. Champ : secteur marchand non agricole - ensemble des TPE de moins de 20 salariés des secteurs de l'artisanat, du commerce alimentaire de détail et de l'hôtellerie-restauration. Traitement ISM.

Dix secteurs concentrent 40 % des immatriculations annuelles. En 2015, la principale activité d'installation dans le tissu de proximité est l'activité de fabrication de plats à emporter (340 immatriculations), laquelle comprend les camions pizzas, brocheries, frieries, ainsi que les crêperies (une activité qui bénéficie de la forte croissance du marché du « prêt à consommer »).

Dans l'alimentation, le commerce sur éventaires et marchés (210 immatriculations) fait également partie du « top 10 » des activités d'installation, de même que les débits de boissons (240) ou la restauration traditionnelle (200). Quelques activités du BTP et de services (coiffure, réparation automobile) arrivent également en tête des activités d'installation.

Principales activités d'installation en 2015



Source : INSEE, base : démographie des entreprises. Champ : secteur marchand non agricole - ensemble des TPE de moins de 20 salariés des secteurs de l'artisanat, du commerce alimentaire de détail et de l'hôtellerie-restauration. Traitement ISM.

4 Structure et taille des entreprises : montée de l'auto-emploi

L'augmentation du nombre d'entreprises s'est accompagnée de mutations dans les structures d'emploi des entreprises :

- forte progression du nombre d'entreprises uniperson-

nelles (sans salarié), dont le nombre est passé de 26 500 en 2009 à 39 900 en 2015

- baisse sur la période du nombre des entreprises employeuses (de 28 200 en 2009 à 26 700 en 2015).

Évolution du nombre de TPE en Bretagne, par taille d'effectifs (en milliers)

	2005	2009	2014	2015	Répartition en 2015 (%)	
					Bretagne	France
0 salarié	24,3	26,5	35,4	39,9	60 %	65 %
Nombre d'entreprises employeuses	26,5	28,2	27,1	26,7	40 %	35 %
1 à 2 salariés	13,1	13,6	13,2	12,9	19 %	17 %
3 à 5 salariés	7,5	8,1	7,8	7,6	11 %	10 %
6 à 9 salariés	3,5	3,8	3,6	3,6	5 %	5 %
10 à 19 salariés	2,4	2,7	2,5	2,6	4 %	3 %
Total	50,8	54,7	62,5	66,6	100 %	100 %

Source : INSEE, base : dénombrement des entreprises. Champ : secteur marchand non agricole - ensemble des TPE de moins de 20 salariés des secteurs de proximité (hors professions libérales). Traitement ISM.

La multiplication des installations sous régime micro-entrepreneur (anciennement auto-entrepreneur) explique en partie cette montée de l'auto-emploi. Dans l'artisanat (hors alimentation), entre 2009 et 2014, plus de la moitié des créateurs d'entreprise optait pour ce régime.

En 2015, les installations de micro-entrepreneurs ont fortement chuté dans l'artisanat, en Bretagne (elles sont passées de 53 % en 2014 à 40 %) comme dans le reste de la France, marquant peut-être une baisse d'attractivité de ce régime et/ou une régulation des marchés.

Part des micro-entrepreneurs dans les créations de TPE des secteurs de proximité

	FRANCE	BRETAGNE	Côtes-d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan
2014	50 %	53 %	67 %	67 %	40 %	43 %
2015	38 %	40 %	34 %	61 %	31 %	31 %

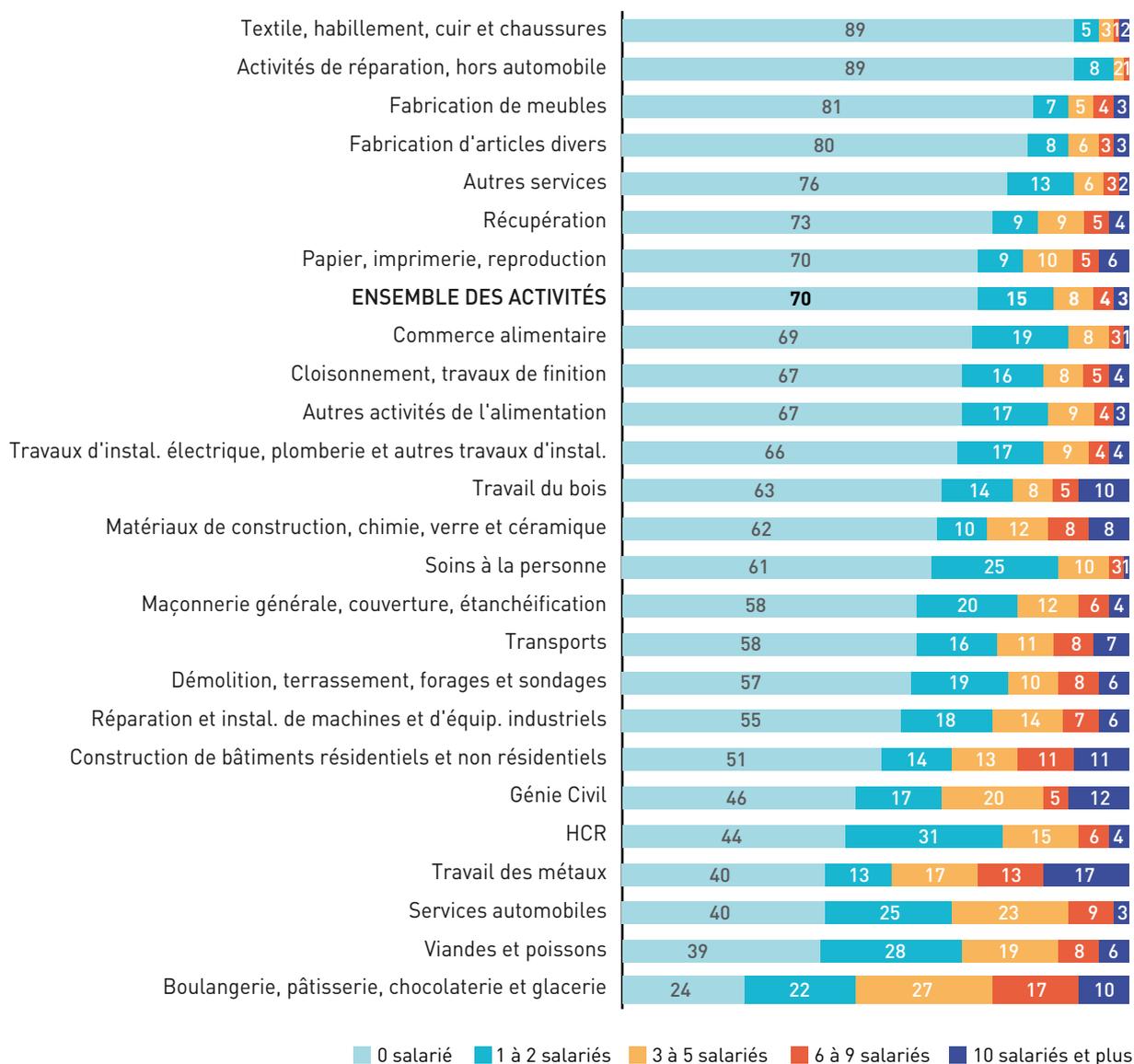
Source : INSEE. Champ : secteur marchand non agricole. Traitement ISM.

I. Grandes tendances d'évolution 2005-2015

La structure d'emploi des entreprises varie de fait selon les secteurs. Les entreprises sans salarié sont prépondérantes dans le textile-habillement (89 % d'entreprises sans salarié), les services de réparation (89 %, hors automobile), la fabrication de meubles (81 %) et d'articles divers (80 %). Dans la plupart des activités du BTP (hors construction de maisons individuelles et travaux publics), ce sont environ les deux-tiers d'entreprises qui n'emploient aucun

salarié. Les secteurs les plus employeurs sont les métiers de bouche (76 % d'entreprises employeuses dans la boulangerie-pâtisserie, 71 % dans la boucherie-charcuterie, ainsi que 66 % dans l'hôtellerie-restauration). Dans l'artisanat de fabrication, le secteur comptant le plus d'entreprises employeuses est celui du travail des métaux (60 %); dans les services, celui des services automobiles (60 %).

Répartition des entreprises par groupe d'activités et par taille d'effectif salarié en 2015 (%)



Source : INSEE, base : dénombrement des entreprises. Champ : secteur marchand non agricole - ensemble des TPE de moins de 20 salariés des secteurs de proximité (hors professions libérales). Traitement ISM.

5 Un contexte de ralentissement économique

L'activité des TPE de proximité représente environ 18 milliards d'euros en 2013**, dont 14,7 milliards pour le secteur de l'artisanat. L'artisanat régional

s'exporte également, avec un chiffre d'affaires export de 533 millions d'euros.

Chiffre d'affaires de l'artisanat*
(en milliards d'euros)



Chiffre d'affaires** de l'hôtellerie-restauration
(en milliards d'euros)

2,3



Chiffre d'affaires** du commerce alimentaire de détail
(en milliards d'euros)

0,7

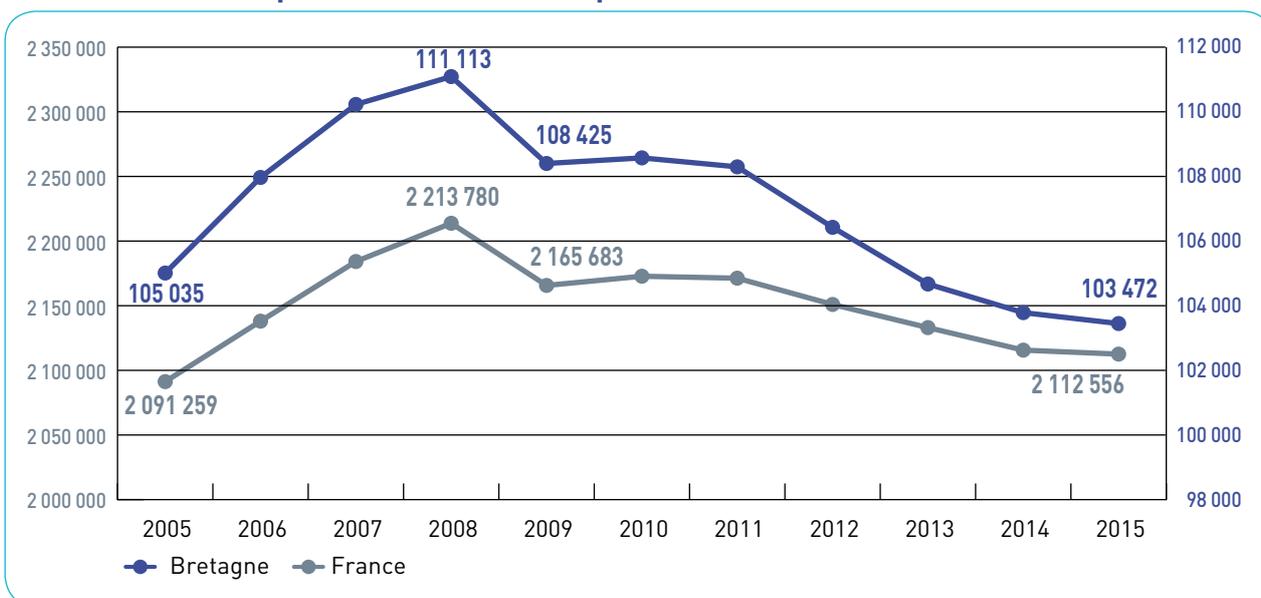


Source : INSEE, ESANE. Traitement DGE. *Les secteurs de l'alimentation, BTP, fabrication et des services sont compris dans le champ de l'artisanat. **Il s'agit d'une estimation. La méthode de calcul est précisée en annexe.

Les TPE de proximité ont été touchées durement par la crise économique, notamment durant les années 2012 à 2015. L'évolution des emplois salariés est un indicateur de la baisse d'activité qui a touché un bon tiers de TPE (même si ces pertes sont « compensées » par la création d'emplois non salariés, ceux des micro-entrepreneurs). L'emploi salarié a subi un premier choc

en 2009, puis a baissé à nouveau entre 2012 et 2015. Au total, entre 2008 et 2015, 7 641 emplois salariés ont été perdus, essentiellement dans le secteur du BTP. Seul le secteur de l'alimentation a créé des emplois salariés sur la période. En 2016, l'emploi salarié s'est stabilisé (+0,3 %), marquant sans doute un début de sortie de crise.

Évolution des emplois salariés des TPE de proximité



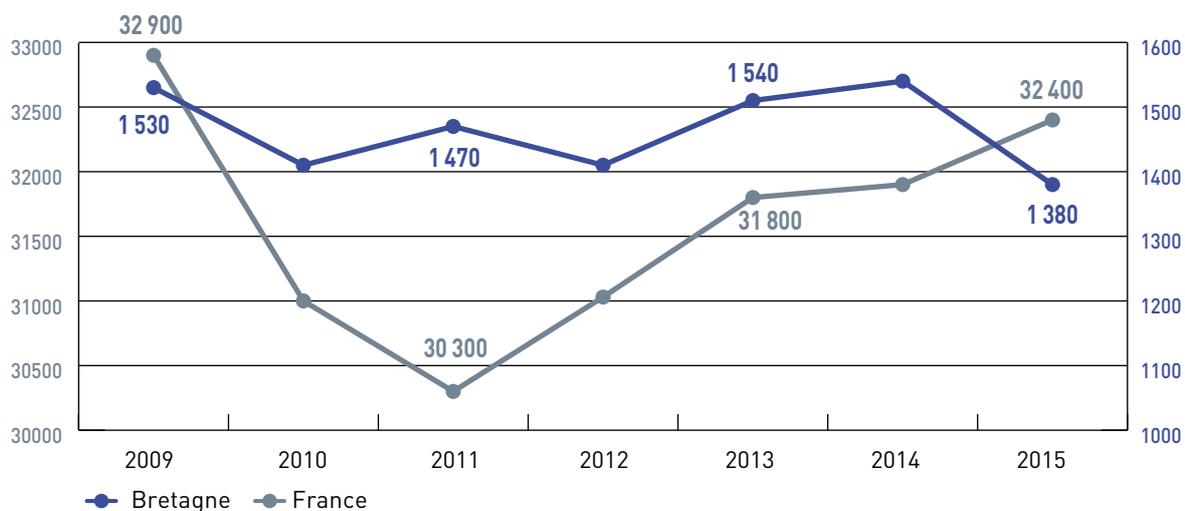
Source : ACOSS-URSSAF. Champ : emplois salariés des TPE de moins de 20 salariés (hors apprentis) des secteurs de proximité (hors professions libérales). Traitement ISM.

I. Grandes tendances d'évolution 2005-2015

Sans surprise, le nombre de défaillances est demeuré élevé, notamment en 2013 et 2014. Il entame un mouvement de baisse en 2015 (-160 par rapport à

2014), notamment dans les secteurs du BTP et de l'hôtellerie-restauration.

Évolution des défaillances de TPE artisanales

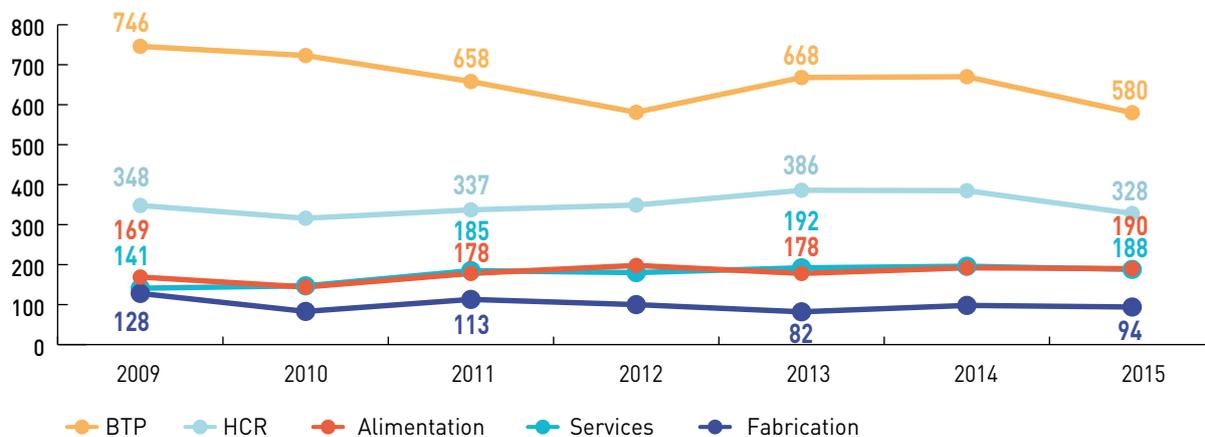


Source : Banque de France. Champ : TPE de moins de 20 salariés défaillantes dans les secteurs de proximité (hors professions libérales). Traitement ISM.

En 2015, la moitié des défaillances a concerné des entreprises sans salarié. Le nombre et la part des défaillances des entreprises de 1 à 5 salariés a augmenté

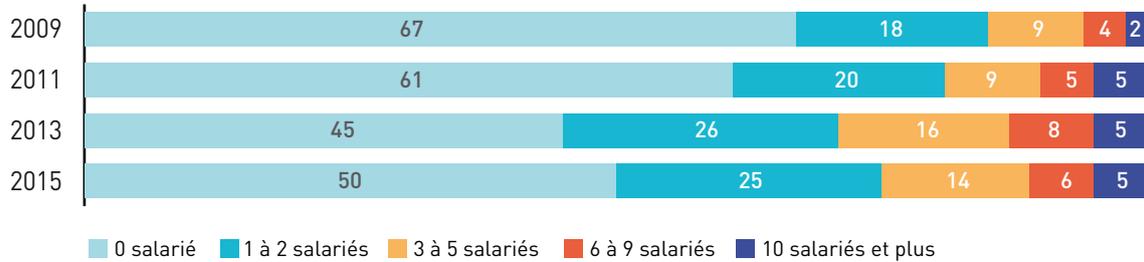
en 2013 et 2015 (à noter : les entreprises avec plus de 3 salariés représentent la moitié des défaillances dans le secteur de la fabrication).

Évolution des défaillances de TPE par secteur



Source : Banque de France. Champ : TPE des secteurs de proximité de moins de 20 salariés (hors professions libérales). Traitement ISM.

Évolution des défaillances selon la taille des entreprises des secteurs de proximité (%)



Source : Banque de France. Champ : TPE des secteurs de proximité de moins de 20 salariés (hors professions libérales). Traitement ISM.

2. LES EMPLOIS, NON-SALARIÉS

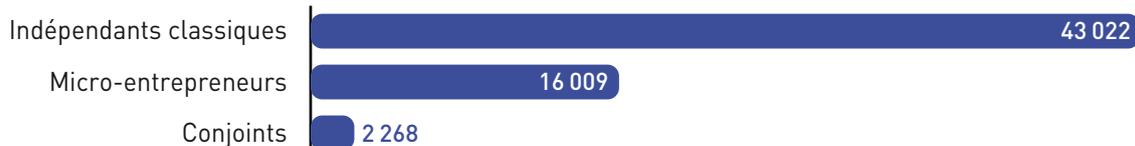


6 61 300 indépendants dans les TPE des secteurs de proximité

L'emploi non-salarié des TPE des secteurs de proximité représente 61 300 indépendants en 2015*, soit 37 % de l'emploi total. Ils sont 43 000 à avoir une

activité sous le statut d'indépendant classique, 16 000 sous le régime de micro-entrepreneur et 2 300 en tant que conjoint collaborateur.

Travailleurs non salariés des TPE de proximité en 2015 (Bretagne)

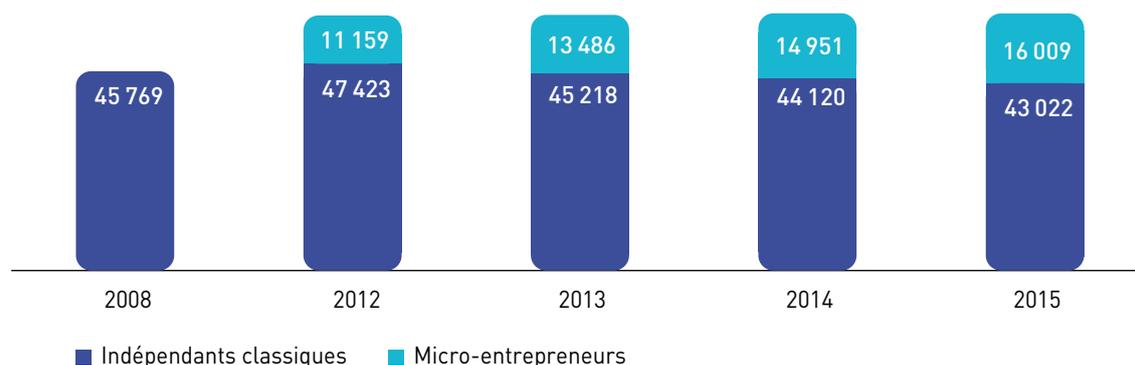


Source : RSI. Champ : indépendants cotisants au RSI dans les activités de proximité en 2015 (région Bretagne). Traitement ISM.
(*) hors régime agricole MSA, où cotisent également quelques salariés de l'artisanat rural et des travaux d'aménagement paysager.

Les effectifs de micro-entrepreneurs cotisants au RSI augmentent progressivement d'année en année. On constate que cette croissance s'accompagne d'une diminution du nombre d'indépendants classiques (-2 500). Au total, on peut donc estimer que ce régime

a conduit à la création d'environ 13 000 emplois non salariés, dont on peut estimer que 8 000 environ déclarent un chiffre d'affaires (selon l'ACOSS-URSSAF, 58 % du total des micro-entrepreneurs fin 2015 sont actifs économiquement).

Évolution du nombre d'indépendants (hors conjoints collaborateurs)



Source : RSI. Champ : indépendants cotisants au RSI dans les secteurs de proximité en 2015 (région Bretagne, hors professions libérales). Attention : une part des micro-entrepreneurs ne déclare pas de chiffre d'affaires. Dans ce cas, et si le micro-entrepreneur ne réalise aucun chiffre d'affaires pendant 24 mois consécutifs ou huit trimestres civils, il est radié automatiquement du dispositif du micro-entrepreneur.

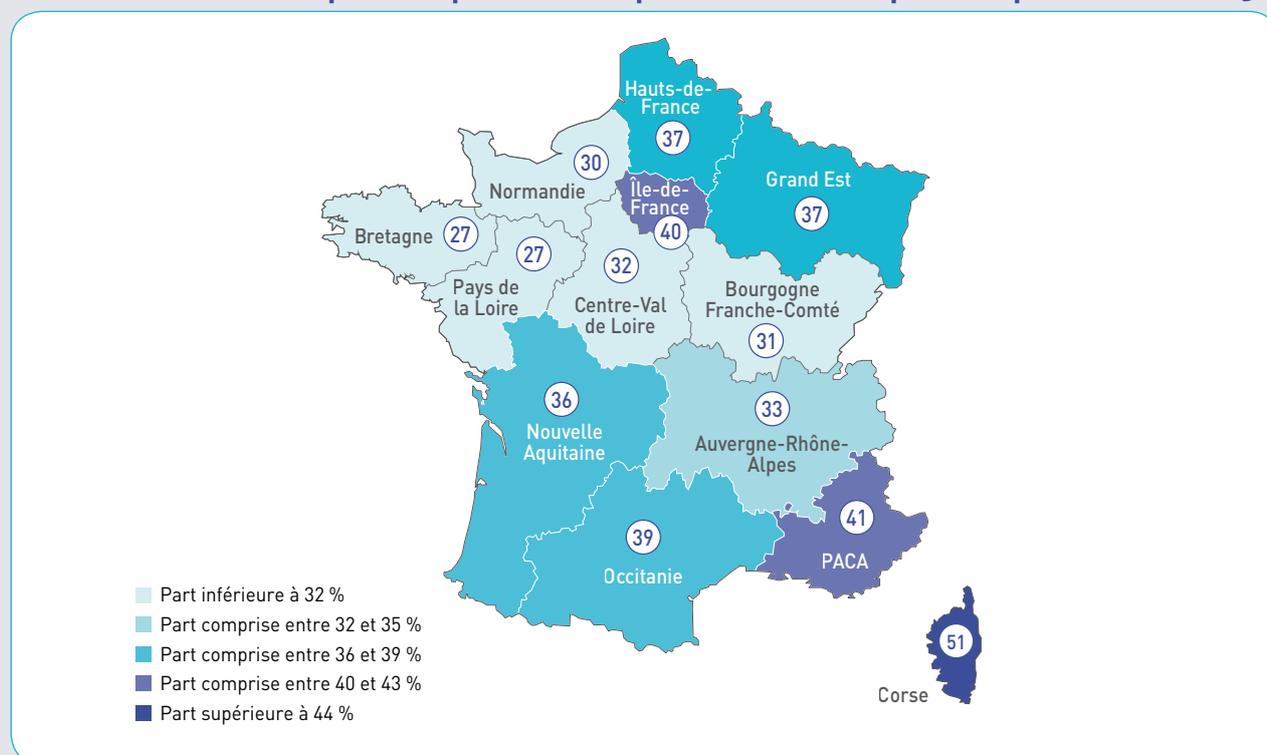
Le poids des micro-entrepreneurs parmi l'ensemble des indépendants cotisants au RSI dans le périmètre des TPE des secteurs de proximité varie de façon importante d'une région à l'autre :

- la Bretagne fait partie des régions affichant un taux de micro-entrepreneurs plus faible (27 %), ainsi que les

Pays-de-la-Loire (27 %) et la Normandie (30 %).

- La part des micro-entrepreneurs est en revanche plus élevée que la moyenne nationale (34 %) en Île-de-France (40 %), en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (41 %) et en Corse (51 %).

Part des micro-entrepreneurs parmi les indépendants des entreprises de proximité en 2015



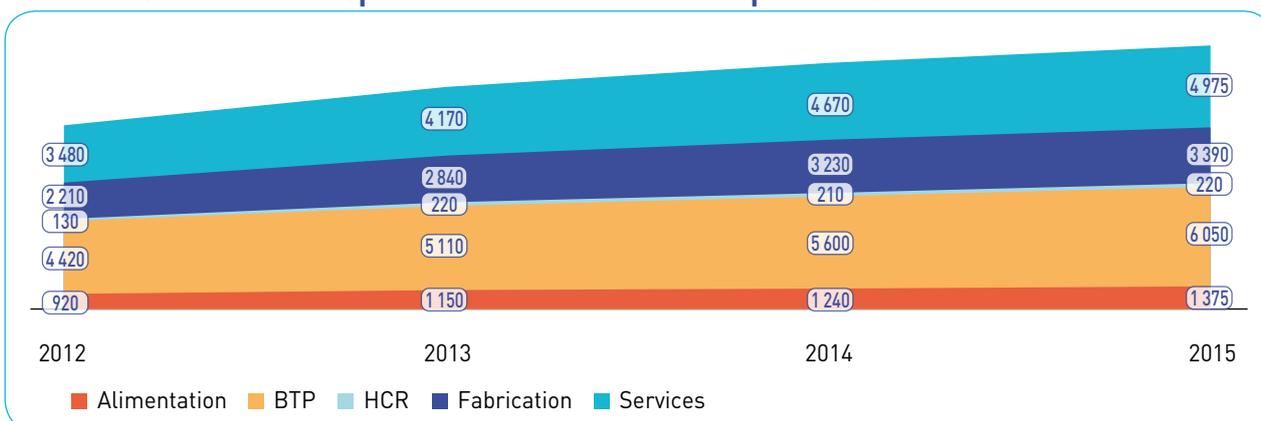
Source : RSI – micro-entrepreneurs cotisant au RSI et administrativement actifs dans les activités de proximité (hors 5610C, hors professions libérales, hors conjoints collaborateurs). Traitement ISM.

7 Un indépendant sur quatre est un micro-entrepreneur

Les 16 000 micro-entrepreneurs du tissu de proximité sont principalement présents dans les secteurs du BTP et des services (69 %). Leur nombre est plus marginal

dans les activités de l'alimentation et du commerce alimentaire ainsi que dans l'hôtellerie-restauration.

Nombre de micro-entrepreneurs dans les secteurs de proximité

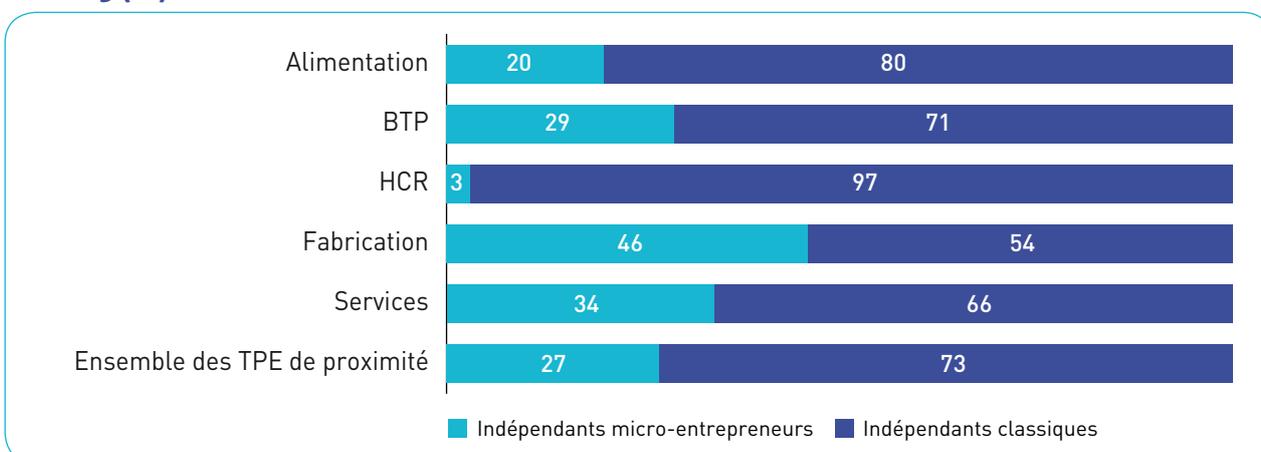


Source : RSI. Champ : micro-entrepreneurs administrativement actifs dans les secteurs de proximité (hors professions libérales) – Région Bretagne, 2015 - Traitement ISM.

La part des micro-entrepreneurs parmi les indépendants varie donc fortement selon les secteurs : ils représentent un tiers des travailleurs non salariés des activités de services et 29 % des indépendants du BTP, mais seulement 3 % des indépendants de l'hôtellerie-restauration.

De façon plus inattendue, leur part est la plus élevée dans les activités de l'artisanat de fabrication : 46 %. La croissance des immatriculations dans ces activités, soulignée plus haut, est donc à relativiser au regard du poids des micro-entrepreneurs dans ce secteur.

Part des micro-entrepreneurs parmi les indépendants des TPE de proximité, par secteur en 2015 (%)



Source : RSI. Champ : Micro-entrepreneurs cotisants au RSI et administrativement actifs (hors conjoints collaborateurs). Traitement ISM.

II. Les emplois non-salariés

Une analyse sectorielle plus fine montre que la moitié de l'ensemble des micro-entrepreneurs est active dans 10 activités de services ou du BTP.

L'activité de nettoyage est la première activité d'installation des micro-entrepreneurs, avec 1 100 micro-entrepreneurs administrativement actifs en 2015, représentant près des deux tiers des chefs d'entreprises indépendants affiliés au RSI dans cette activité. Les indépendants exerçant une activité photographique et de réparation de biens personnels sont également en majorité micro-entrepreneurs (respectivement 74 % et 68 %).

Dans le BTP, les principales activités d'installation des micro-entrepreneurs sont les travaux de peinture (890 micro-entrepreneurs), de menuiserie (840), de maçonnerie générale (810) et d'installation électrique (550).

Dans le secteur de l'alimentation, la plupart des micro-entrepreneurs sont actifs dans le commerce de détail sur éventaires et marchés : au nombre de 700 micro-entrepreneurs, ils représentent 54 % des indépendants affiliés au RSI dans cette activité.

Activités dans lesquelles les micro-entrepreneurs sont les plus nombreux en 2015

	Nombre de micro-entrepreneurs cotisant au RSI	Part des micro-entrepreneurs parmi le total des indépendants cotisant au RSI
Activités de nettoyage	1 100	69 %
Travaux de peinture et vitrerie	890	52 %
Travaux de menuiserie bois et PVC	840	26 %
Coiffure	820	22 %
Travaux de maçonnerie générale	810	29 %
Commerce de détail sur éventaires et marchés	700	54 %
Soins de beauté	650	47 %
Activités photographiques	600	74 %
Réparation d'autres biens personnels et domestiques	580	68 %
Installation électrique	550	23 %
Autres activités	8 460	/
TOTAL	16 010	27 %

Source : RSI. Champ : Micro-entrepreneurs cotisants au RSI et administrativement actifs (hors conjoints collaborateurs). Traitement ISM.

Dans l'artisanat de fabrication, les activités à forte concentration de micro-entrepreneurs sont la fabrication de vêtements (vêtements et accessoires 93 %, vêtements de dessus 78 %, fabrication d'articles textiles 75 %,

bijouterie fantaisie 89 %) et les activités de métiers d'art (fabrication d'articles céramiques 82 %, d'objets divers en bois 78 %).

Activités dans lesquelles les micro-entrepreneurs sont prépondérants en 2015 (>70%)

	Nombre de micro-entrepreneurs cotisant au RSI	Part des micro-entrepreneurs parmi le total des indépendants affiliés au RSI
Fabrication d'autres vêtements et accessoires	150	93 %
Bijouterie fantaisie	390	89 %
Autres activités manufacturières	200	83 %
Fabrication d'articles céramiques à usage domestique	140	82 %
Récupération de déchets triés	180	81 %
Fabrication d'objets divers en bois	120	78 %
Fabrication de vêtements de dessus	350	78 %
Autres travaux de finition	490	76 %
Fabrication d'articles textiles	120	75 %
Activités photographiques	600	74 %

Source : RSI. Champ : indépendants des secteurs de proximité (hors conjoints collaborateurs) – Région Bretagne, 2015 - Traitement ISM.

En revanche, certaines activités demeurent relativement imperméables à ce régime, en raison notamment de l'importance des investissements matériels requis ou de contraintes réglementaires. Dans ces activités, l'effectif salarié est généralement plus élevé que la moyenne, à l'exemple de la restauration traditionnelle et de la boulangerie-pâtisserie (2 % de micro-entrepreneurs) ou du commerce d'alimentation générale (6 % de micro-entrepreneurs).

Peu de micro-entrepreneurs s'installent également dans l'hôtellerie-restauration : 3 % de micro-entrepreneurs parmi les indépendants des hôtels et hébergements et 4 % parmi les débits de boissons. Dans

le secteur des services, seul 3 % des indépendants de l'activité de transports de voyageurs par taxis sont micro-entrepreneurs.

Globalement, l'emploi non-salarié est plus important que l'emploi salarié dans certains secteurs tels que les soins de beauté (70 % des emplois sont non-salariés), la fabrication et la réparation de produits électroniques ou le secteur du textile, habillement, cuir et chaussure (68 % des emplois sont non-salariés). Le poids des travailleurs non salariés est également important dans l'emploi du BTP : il représente 45 % des emplois de peinture et vitrerie, 40 % des emplois des travaux de plâtrerie, 35 % des travaux d'électricité et de maçonnerie.

Activités où les emplois non-salariés sont prépondérants

Secteurs	Emplois non-salariés ⁽¹⁾	Emplois salariés ⁽²⁾	Total des emplois	Part de l'emploi non-salarié
Soins de beauté	1,4	0,6	2	68 %
Textile, habillement, cuir et chaussure	1,3	0,6	1,9	68 %
Fabrication et réparation de produits électroniques	1,7	0,8	2,5	67 %

Sources : (1) RSI. Champ : indépendants (hors conjoints collaborateurs) des secteurs de proximité. (2) ACOSS-URSSAF. Champ : emplois salariés des TPE de moins de 20 salariés des secteurs de proximité (hors apprentis). Traitement ISM.

8 Portrait des dirigeants : un quart de femmes

Plus d'un quart (27 %) des dirigeants de TPE de proximité sont des femmes (au plan national, la part est de 25 %). Cette part est très variable selon les secteurs : les dirigeantes prédominent dans les soins à la personne (87 % des chefs d'entreprise) et le textile/habillement (80 %). Les secteurs affichant la meilleure mixité de leurs

dirigeants sont l'hôtellerie-restauration, le commerce alimentaire et les autres services (dont la fleuristerie). Les secteurs dont les entreprises restent principalement pilotées par des hommes sont ceux du BTP, du travail des métaux et de la réparation automobile.

Répartition des chefs d'entreprises par secteur et sexe en 2015

Secteurs	Part des chefs d'entreprise femmes	Part des chefs d'entreprise hommes
Soins à la personne	87 %	13 %
Textile, habillement, cuir et chaussures	80 %	20 %
Fabrication d'articles divers	47 %	53 %
Hôtellerie-restauration	42 %	58 %
Commerce alimentaire	40 %	60 %
Autres services	37 %	63 %
Matériaux de construction, chimie, verre et céramique	33 %	67 %
Autres activités de l'alimentation	33 %	67 %
Papier, imprimerie, reproduction	32 %	68 %
Fabrication de meubles	31 %	69 %
Boulangerie, pâtisserie, chocolaterie, glacerie	29 %	71 %
ENSEMBLE DES ACTIVITÉS	27 %	73 %
Activités de réparation, hors automobile	25 %	75 %
Transports	22 %	78 %
Viandes et poissons	20 %	80 %
Travail du bois	12 %	88 %
Services automobiles	9 %	91 %
Travail des métaux	7 %	93 %
Construction de bâtiments résidentiels	5 %	95 %
Cloisonnement, travaux de finition	5 %	95 %
Récupération	5 %	95 %
Génie civil	5 %	95 %
Démolition, terrassement, forages et sondages	4 %	96 %
Réparation et installation de machines équip. industriels	4 %	96 %
Travaux d'installation électrique, plomberie et autres	3 %	97 %
Maçonnerie générale, couverture, étanchéification	3 %	97 %

Source : RSI. Champ : indépendants (hors conjoints collaborateurs) des secteurs de proximité. Traitement ISM.

La part des femmes chefs d'entreprises est particulièrement élevée en Bretagne dans les activités du commerce alimentaire et de l'hôtellerie-restauration. La région affiche dans ces secteurs le taux de féminisation le

plus élevé de la métropole. Dans l'artisanat, 23,6 % des dirigeants sont des femmes, un taux dans la moyenne nationale (23 %).

Part des femmes parmi les chefs d'entreprise non salariés du commerce alimentaire et de l'hôtellerie-restauration par région en 2015



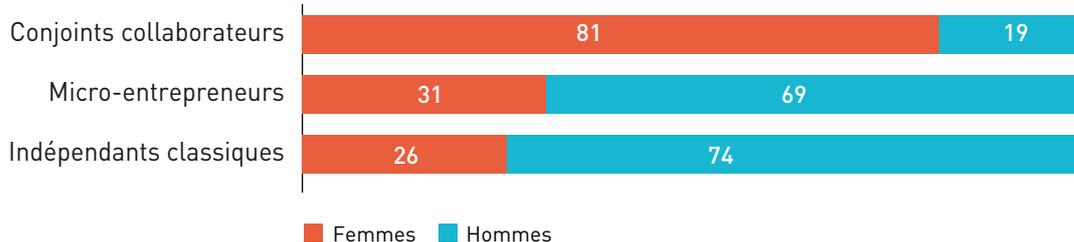
Source : RSI. Champ : indépendants des secteurs de proximité en 2015 (hors conjoints collaborateurs) – Région Bretagne - Traitement ISM.

II. Les emplois non-salariés

La part des femmes parmi les travailleurs non salariés des TPE de proximité varie également en fonction du régime choisi : les femmes sont prépondérantes parmi

les conjoints collaborateurs (81 %) ; leur part parmi les micro-entrepreneurs (31 %) est plus élevée qu'au sein des indépendants classiques (26 %).

Part des femmes par type de régime dans les TPE des secteurs de proximité de Bretagne en 2015 (%)

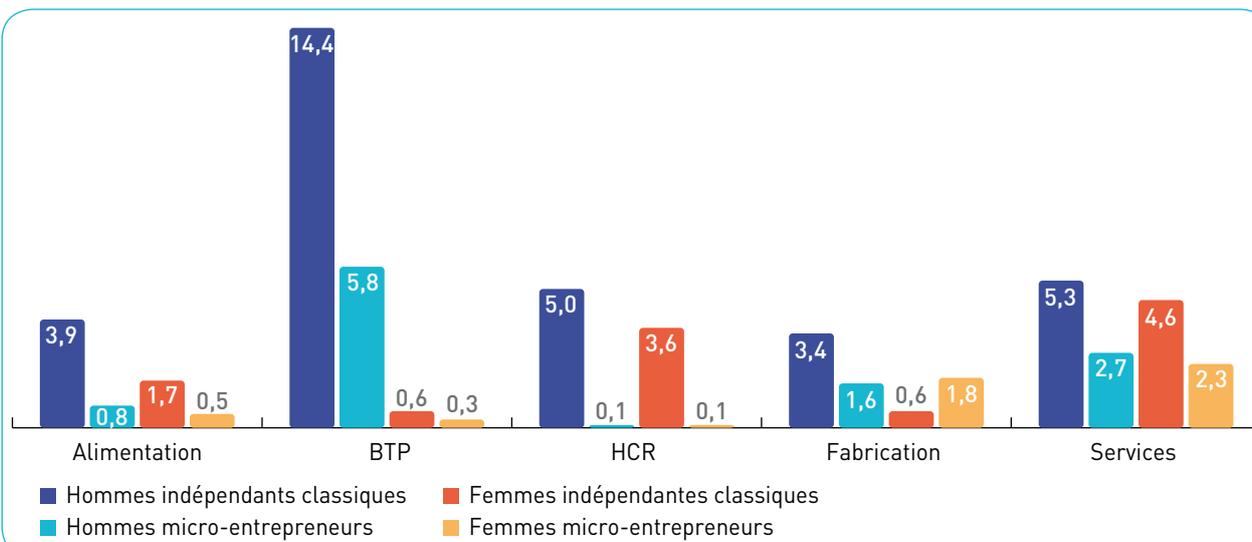


Source : RSI. Champ : indépendants des secteurs de proximité en 2015 (hors conjoints collaborateurs) – Région Bretagne - Traitement ISM.

Cette surreprésentation des femmes micro-entrepreneurs concerne surtout les activités de fabrication : 1 800 femmes ont opté pour ce régime en Bretagne en 2015, alors que 600 exercent sous le régime classique dans ces activités.

Tous secteurs de proximité confondus, la part des femmes a d'ailleurs augmenté parmi les indépendants depuis la mise en place du régime micro-entrepreneur : 24 % en 2008, 27 % en 2015.

Répartition des indépendants des secteurs de proximité par régime, sexe et secteur d'activité en 2015 (en milliers)

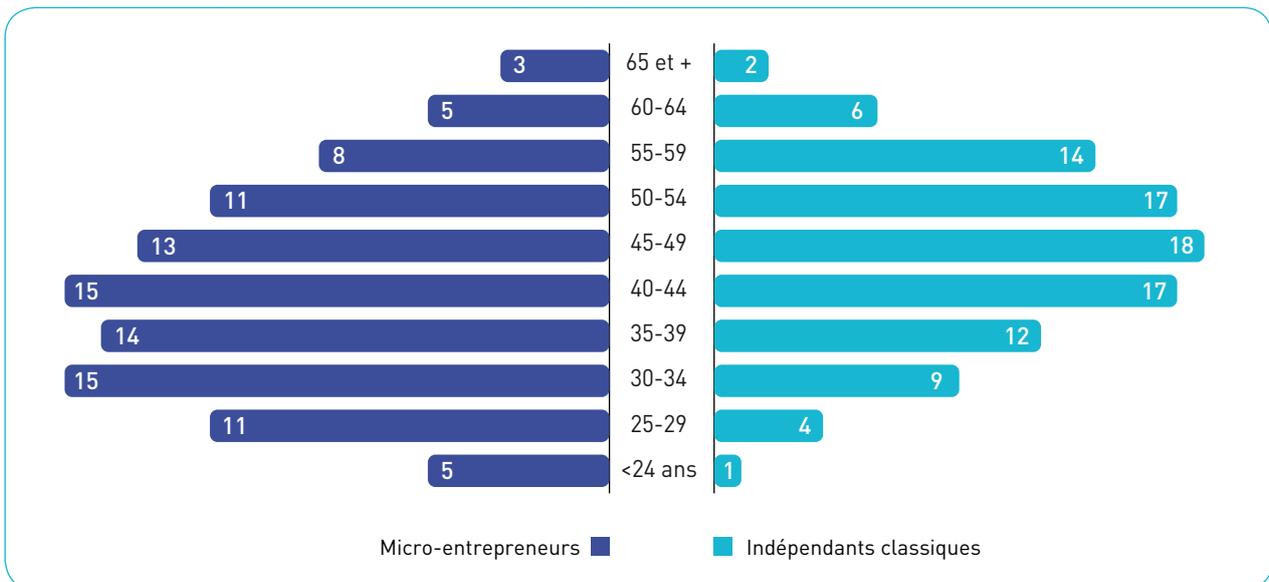


Source : RSI. Champ : indépendants des secteurs de proximité en 2015 (hors conjoints collaborateurs) – Région Bretagne. Traitement ISM.

Les micro-entrepreneurs des secteurs de proximité se distinguent également des autres indépendants par leur âge. Ils sont plus jeunes : 31 % d'entre eux ont moins de

35 ans contre 14 % des indépendants du régime classique (le régime micro-entrepreneur permet en effet une installation sans moyen et sans risque financier).

Âge des indépendants selon leur régime (%)

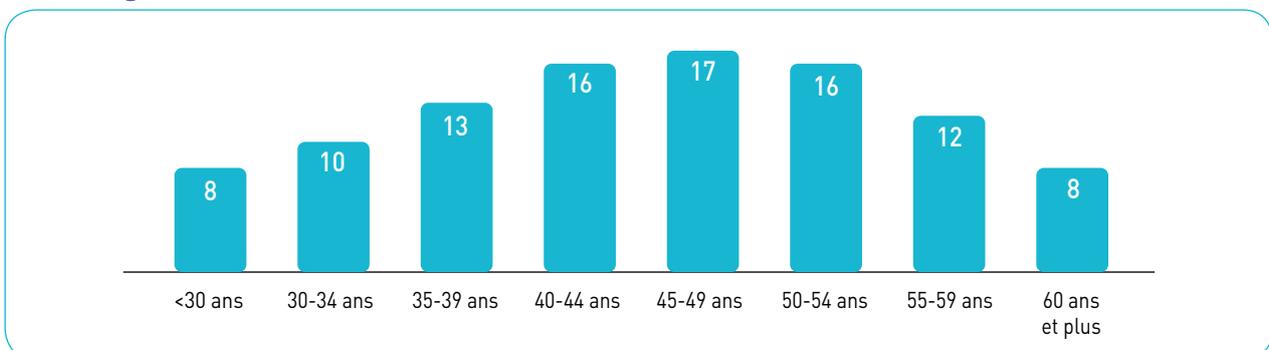


Source : RSI. Champ : indépendants des secteurs de proximité en 2015 (hors conjoints collaborateurs) – Région Bretagne - Traitement ISM.

Au total, la moitié des dirigeants non salariés ont entre 40 et 54 ans, 20 % ont plus de 55 ans. Parmi ces derniers, on peut estimer qu'un sur deux environ est

concerné par une transmission de leur entreprise dans les 10 ans (principalement les entreprises avec salarié).

Répartition des travailleurs non salariés des TPE des secteurs de proximité par âge en Bretagne, en 2015 (%)



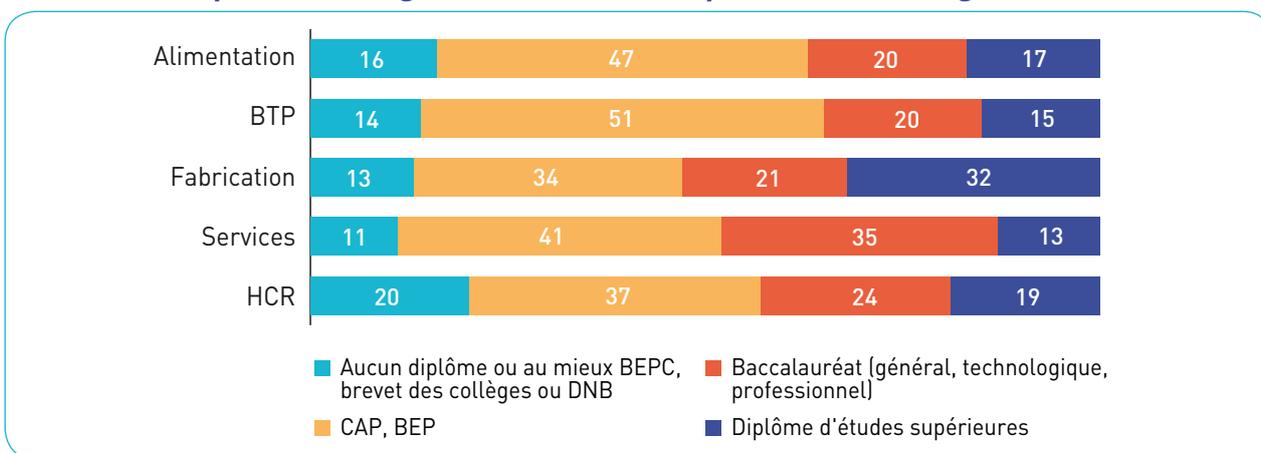
Source : INSEE, base : dénombrement des entreprises. Champ : secteur marchand non agricole - ensemble des TPE de moins de 20 salariés des secteurs de l'artisanat, du commerce alimentaire de détail et de l'hôtellerie-restauration. Traitement ISM.

II. Les emplois non-salariés

Concernant le parcours de formation des dirigeants, une majorité détient un CAP ou un BEP. Environ 15 % n'ont pas de diplôme et se sont professionnalisés en entreprise, par l'expérience. La part de diplômés de niveau IV est la

plus élevée dans les services (35 %). Quant aux diplômés de l'enseignement supérieur, ils sont plus nombreux dans l'artisanat de fabrication (32 %).

Niveau de diplôme des dirigeants des secteurs de proximité en Bretagne (%)

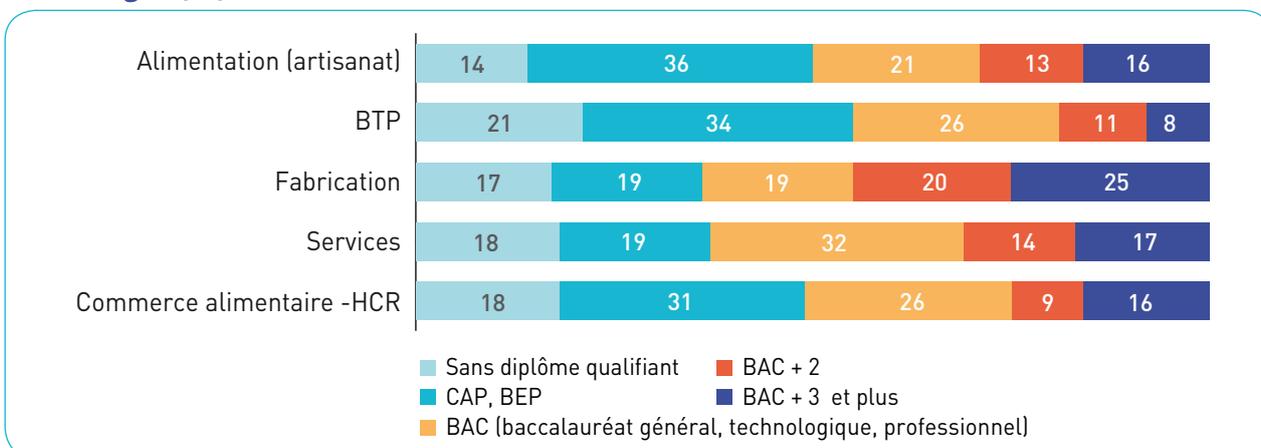


Source : INSEE, Recensement 2013. Chefs d'entreprise des secteurs de proximité (hors professions libérales). Traitement ISM.

On constate une élévation progressive des niveaux de formation des dirigeants. Ainsi, selon l'enquête INSEE/SINE menée auprès des entrepreneurs des secteurs de proximité installés en 2014 (hors micro-entrepreneurs),

la part de diplômés de l'enseignement supérieur parmi les créateurs d'entreprises est supérieure dans tous les secteurs. En revanche, la part des non-diplômés est stable.

Niveau de diplôme des créateurs d'entreprises en 2014 dans les secteurs de proximité en Bretagne (%)



Source : INSEE, Sine 2014. Traitement ISM. Champ : TPE de moins de 20 salariés des secteurs de proximité en Bretagne (hors micro-entrepreneurs). N.B.: le secteur de l'alimentation est celui de l'artisanat. Les données du commerce alimentaire sont cumulées avec celles de l'hôtellerie-restauration.



3. LES EMPLOIS SALARIÉS



9 Les secteurs de proximité emploient 1 salarié sur 8 (secteur privé)

En 2015, selon la source ACOSS-URSSAF, les TPE des secteurs de proximité de moins de 20 salariés employaient 103 470 emplois salariés, soit 13 % des emplois salariés du secteur privé de la région (ou 1 emploi salarié sur 8). Depuis 2009, le nombre des

emplois salariés a baissé de 5 %, en raison du contexte de crise (-2 % en France), une baisse certes compensée par la création d'emplois non salariés. L'emploi salarié s'est stabilisé en 2016, annonçant sans doute une sortie de crise.

Emplois salariés dans les TPE de proximité

2005	2009	2014	2015	Évolution 2009-2015
105 035	108 425	103 810	103 470	-5 %

Source: ACOSS-URSSAF. *Champ:* emplois salariés des TPE de moins de 20 salariés des secteurs de proximité (hors apprentis). Traitement ISM.

L'augmentation du nombre d'entreprises, constatée dans tous les secteurs sauf l'hôtellerie-restauration, n'a donc pas toujours entraîné la création d'emplois salariés :

- l'emploi salarié a fortement baissé dans le BTP entre 2009 et 2015 (-10 %) et dans les activités de fabrication (-6 %), malgré la hausse du nombre d'entreprises;
- dans les secteurs de l'hôtellerie-restauration et des

services, l'emploi s'est mieux maintenu (respectivement -1 % et -2 %);

- le nombre d'emplois a en revanche augmenté dans les métiers de l'alimentation (+2 %).

Ces tendances sont communes à celles du territoire national.

Évolution des emplois salariés dans les TPE (moins de 20 salariés) des secteurs de proximité

	2005	2009	2014	2015	Évolution 2009-2015
Alimentation	14 522	15 079	15 138	15 398	2 %
Fabrication	14 972	14 760	14 049	13 820	-6 %
BTP	37 280	38 862	35 649	35 008	-10 %
Services	18 144	19 562	19 019	19 262	-2 %
HCR	20 117	20 162	19 955	19 984	-1 %
TOTAL	105 035	108 425	103 810	103 470	-5 %

Source: ACOSS-URSSAF. *Champ:* emplois salariés des TPE de moins de 20 salariés (hors apprentis) des secteurs de proximité (hors professions libérales) Traitement ISM.

III. Les emplois salariés

L'évolution de l'emploi salarié dans les « gros secteurs » de proximité est représentative de ces évolutions : des emplois salariés ont été perdus, sauf dans la boulangerie-pâtisserie qui affiche un solde d'emplois

salariés positif depuis 2009 (+520 emplois créés), dans la réparation automobile (+195) et dans les débits de boissons (+180).

Évolution de l'emploi salarié dans les dix premiers secteurs de proximité

Activités	Nombre de TPE de proximité en 2015 ⁽¹⁾	Total emplois salariés en 2015 ⁽²⁾	Solde des emplois salariés entre 2009 et 2015
5610A Restauration traditionnelle	5 600	12 610	-55
1071C Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	1 780	6 650	520
4399C Maçonnerie générale et gros œuvre	3 140	5 730	-1035
4520A Entretien réparation de véhicules auto.	2 200	5 250	195
4332A Travaux de menuiserie bois et PVC	3 360	4 610	-345
9602A Coiffure	3 880	4 340	-325
5510Z Hôtels et hébergements similaires	1 150	3 840	-305
5630Z Débits de boissons	3 190	3 530	180
4334Z Travaux de peinture et vitrerie	2 580	3 300	-255
4391B Travaux de couverture par éléments	1 610	3 110	-190

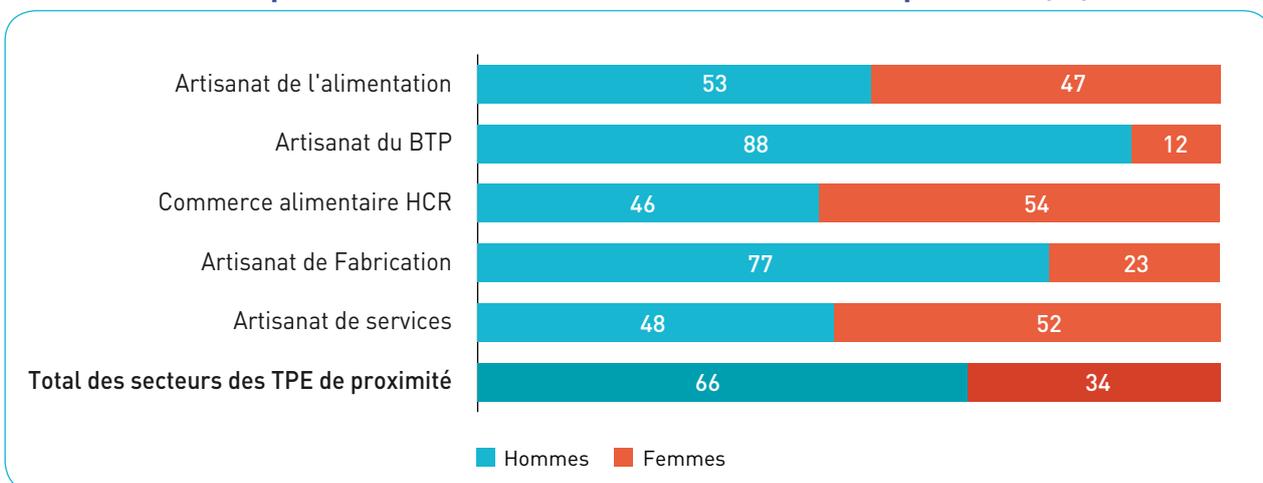
Sources : (1) INSEE, base « Dénombrement des entreprises ». Champ : ensemble des TPE de proximité. (2) ACOSS-URSSAF. Champ : emplois salariés des TPE de moins de 20 salariés (hors apprentis). Traitement ISM.

10 Profil des salariés : 1/3 de femmes, 25 % de jeunes

Un tiers des emplois salariés des TPE des secteurs de proximité bretonnes sont occupés par des femmes, une moyenne qui masque de forts contrastes sectoriels. La féminisation des emplois salariés est ainsi forte dans l'artisanat de l'alimentation (47 % des salariés sont des femmes), le commerce alimentaire et l'hôtellerie-restauration (55 %) et l'artisanat de services (52 %).

Ces chiffres sont voisins des scores observés au plan national, sauf dans le commerce alimentaire et l'hôtellerie-restauration, où les femmes sont bien plus représentées en Bretagne que sur le plan national (46 %). Les femmes occupent plus souvent, ou bien des métiers de services, ou bien des emplois transverses (vente, secrétariat, comptabilité).

Part des salariés par sexe et secteur dans les TPE des secteurs de proximité (%)



Source : INSEE, DADS 2014. Champ : TPE de moins de 20 salariés, postes non annexes occupés au 31 décembre. Traitement ISM.

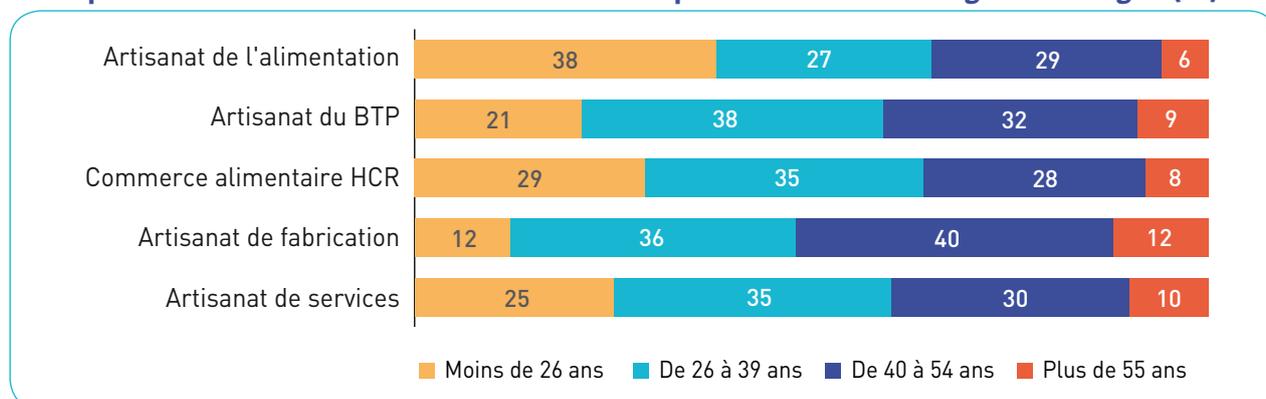
En Bretagne, les salariés des TPE des secteurs de proximité sont relativement jeunes : 24 % ont moins de 26 ans (contre 22 % en moyenne nationale).

Le poids des jeunes est particulièrement élevé dans les activités de l'alimentation (38 % des salariés ont moins de 26 ans), au contraire des activités de fabrication

(12 %). L'importance de la formation par apprentissage explique en partie ce phénomène. En revanche, le vieillissement des salariés est moins élevé en Bretagne : 9 % des salariés (soit près de 10 000) ont plus de 55 ans et devront être remplacés dans les 5 prochaines années (11 % sur le plan national).

III. Les emplois salariés

Répartition des salariés de TPE des secteurs de proximité selon leur âge en Bretagne (%)



Source : INSEE, DADS 2014. Champ : TPE de moins de 20 salariés des secteurs de proximité, postes non annexes occupés au 31 décembre. Traitement ISM. N.B. Certaines données sont des estimations, pour pallier le secret statistique.

Part des salariés de plus de 55 ans dans les TPE des secteurs de proximité

	Alimentation	BTP	Commerce alimentaire-HCR	Fabrication	Services
FRANCE	10 %	10 %	10 %	15 %	11 %
BRETAGNE	6 %	9 %	8 %	12 %	10 %

Source : INSEE, DADS 2014. Champ : TPE de moins de 20 salariés des secteurs de proximité, postes non annexes occupés au 31 décembre. Traitement ISM. N.B. Certaines données sont des estimations, pour pallier le secret statistique.

11 Conditions de travail : 4 salariés sur 5 en CDI et à temps complet

79% des salariés des TPE de proximité sont en CDI (moyenne nationale : 80 %).

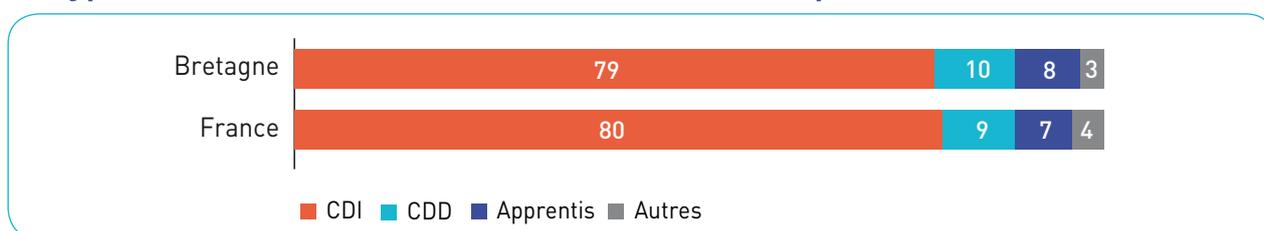
La part des salariés en CDI est plus faible que dans les PME de plus de 20 salariés des mêmes activités (88 %), cela pour deux raisons principales :

- une plus forte présence des apprentis dans les TPE de

proximité (8 % contre 2 % dans les PME des mêmes activités) ;

- les TPE ont une plus forte sensibilité aux fluctuations d'activité, laquelle se traduit par un recours accru aux CDD.

Type de contrats des salariés dans les TPE des secteurs de proximité (%)



Source : INSEE, DADS 2014. Champ : TPE de moins de 20 salariés des secteurs de proximité, postes non annexes occupés au 31 décembre. Traitement ISM. Attention : le nombre d'apprentis répertorié dans les DADS est globalement en dessous des chiffres dénombrés par l'enquête DEPP/SIFA. En effet, les apprentis des entreprises non employeuses ne sont pas répertoriés dans les DADS.

82 % des salariés travaillent à temps complet.

Cette part varie selon les secteurs, de 70 % (dans l'alimentation) à 91 % (dans le BTP). Les emplois à temps partiel correspondent plus souvent à des emplois de

vente, ce qui explique leur plus grand nombre dans les activités du commerce alimentaire, de l'hôtellerie-restauration, de l'alimentation et des services.

Part des salariés de TPE des secteurs de proximité travaillant à temps plein

	CA-HCR(*)	Alimentation	Fabrication	Services	BTP
FRANCE	70 %	77 %	88 %	76 %	89 %
BRETAGNE	70 %	80 %	89 %	79 %	91 %

Source : INSEE, DADS 2014. Champ : TPE de moins de 20 salariés des secteurs de proximité, postes non annexes occupés au 31 décembre. Traitement ISM. () Le secteur du commerce alimentaire est ici aggloméré avec celui de l'hôtellerie-restauration.*

III. Les emplois salariés

Concernant les conditions salariales, les disparités sectorielles sont importantes : les salariés ont un salaire plus élevé dans les activités de fabrication et dans le secteur du BTP (ce qui est lié notamment aux dispositions des différentes conventions collectives applicables).

Les salaires moyens bretons sont proches de la moyenne nationale, et même plus élevés pour les métiers de cuisinier et de maçon, ceci étant à mettre en correspondance avec les tensions du marché de l'emploi dans ces métiers (voir p. 46).

Salaires nets moyens dans les TPE de proximité (Bretagne et France entière)

Principaux métiers (PCS) exercés dans les entreprises de proximité	Salaire net moyen des TPE de Bretagne	Salaire net moyen des TPE de France entière
433C Appareillage médical (prothésiste)	ss	24 006 €
632A Chaudronnier-tôliers	22 385 €	22 914 €
634B Métallier serrurier qualifié	21 453 €	22 833 €
627F Ouvrier de la composition et de l'impression	20 869 €	22 231 €
632F Plombier	21 121 €	22 219 €
633A Électricien qualifié de type artisanal	20 950 €	21 707 €
632D Menuisier du bâtiment	20 850 €	21 559 €
634A Carrossier automobile	ss	20 665 €
632A Maçon qualifié	20 689 €	20 638 €
632G Peintre en bâtiment	19 787 €	20 298 €
636A Boucher	ss	20 260 €
627D Ouvrier qual. ameublement	19 925 €	20 213 €
635A Tailleurs et couturières qualifiés	19 044 €	20 024 €
634C Mécanicien qualifié en réparation automobile	19 396 €	19 961 €
636D Cuisinier et commis de cuisine	21 061 €	19 913 €
636B Charcutier	19 219 €	19 382 €
636C Boulanger, pâtissier	18 661 €	19 193 €
684A Nettoyeur	16 374 €	16 792 €
554D Vendeur du commerce de fleurs	ss	16 420 €
562B Coiffeur	ss	15 570 €
562A Manucure esthéticien	ss	15 135 €

Sources : INSEE, DADS 2014. Champ : entreprises des secteurs de proximité, postes non annexes occupés au 31 décembre. Salaire net moyen en ETP des postes non annexes. Ss : données en secret statistique.

Dans les entreprises de moins de 20 salariés, les salaires moyens sont généralement un peu inférieurs à ceux pratiqués dans les PMI des mêmes activités. Parmi l'ensemble des métiers exercés dans les secteurs de proximité, certains salaires proposés en TPE sont néanmoins supérieurs à ceux des entreprises plus grandes. C'est

le cas notamment pour les fonctions de cadres ou de professions intermédiaires (certes plus rarement exercées en TPE) et dans des certains métiers ouvriers (ouvriers d'art). C'est dans les activités des services que l'écart salarial entre TPE et entreprises de plus de 20 salariés est le plus faible.

Principales PCS où le salaire des TPE est plus élevé que celui des PME	Salaire net moyen des TPE	Salaire net moyen des PME > 20 salariés
381C Ingénieurs et cadres de production	54 024	40 375
486C Agents de maîtrise en maintenance, installation en électromécanique	34 249	28 787
387E Ingénieurs et cadres de la maint., de l'entretien et des travaux neufs	45 780	41 746
654B Conducteurs qual. d'engins de transport guidés (sauf remontées méc.)	23 260	19 581
388B Ingénieurs et cadres d'admin., maint., support et services aux utilisateurs en informatique	44 719	41 166
486E Agents de maîtrise en entretien général, installation, travaux neufs (hors mécanique, électromécanique, électronique)	31 325	28 057
482A Agents de maîtrise en fabrication de matériel électrique, électronique	31 879	28 679
487B Responsables du tri, de l'emballage, de l'expédition et autres responsables de la manut.	30 428	28 122
461F Maîtrise et techniciens administratifs des autres services administratifs	27 938	25 702
637B Ouvriers d'art	21 054	18 880
691C Ouvriers du maraîchage ou de l'horticulture	16 167	14 023
674D Ouvriers de production non qualifiés : métallurgie, production verrière, céramique, matériaux de construction	19 753	17 624
625G Autres ouvriers de production qualifiés ne travaillant pas sur machine : industrie agroalimentaire (hors transformation des viandes)	22 396	20 470
622E Autres monteurs câbleurs en électronique	21 732	19 972
684A Nettoyeurs	16 586	14 903

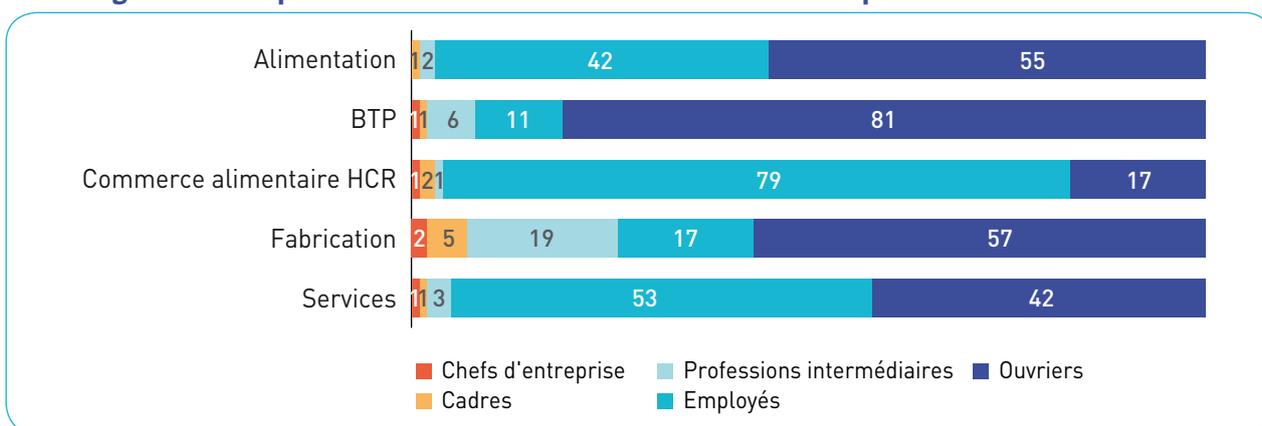
Source : INSEE, DADS 2014. Champ : Entreprises des secteurs de proximité, postes non annexes occupés au 31 décembre. Traitement ISM.

12 Métiers exercés et marché de l'emploi

Pprès de 90 % des salariés exercent en tant qu'ouvrier ou employé. Les métiers ouvriers sont prépondérants dans le BTP (81 %) et les métiers d'employés

dans le commerce alimentaire et l'hôtellerie-restauration (79 %). Les professions intermédiaires ou d'encadrement sont plus fréquentes dans l'artisanat de fabrication.

Catégories socio-professionnelles dans les TPE des secteurs de proximité



Source : INSEE, DADS 2014. Champ : TPE de moins de 20 salariés des secteurs de proximité, postes non annexes occupés au 31 décembre. Traitement ISM.

Les salariés des TPE des secteurs de proximité exercent une grande diversité de métiers, mais la moitié d'entre eux sont concentrés dans quinze métiers du bâtiment (maçons, menuisiers, peintres, ouvriers non qualifiés du BTP), des services (coiffeur,

mécanicien automobile) et de l'hôtellerie-restauration (serveurs, cuisiniers, aides de cuisine). Deux professions transverses apparaissent dans ce palmarès : vendeur en alimentation et secrétaire (cette dernière fonction étant en partie exercée par les conjoints de dirigeants).

Poids des TPE de moins de 20 salariés dans l'emploi des principaux métiers de proximité

Principaux métiers exercés	Salariés en poste TPE <20 salariés	Salariés en poste PME >20 salariés
632A Maçons qualifiés	5 994	3 372
554A Vendeurs en alimentation	5 669	998
562B Coiffeurs	5 293	121
561C Serveurs, commis de restaurant, garçons non qualifiés	4 665	491
561B Serveurs, commis de restaurant, garçons qualifiés	4 367	742
542A Secrétaires	3 545	2 293
636D Cuisiniers et commis de cuisine	3 362	585
561D Aides de cuisine, apprentis de cuisine et empl. polyvalents de la restauration	3 213	615
632D Menuisiers qualifiés du bâtiment	3 018	1 640
632G Peintres et ouvriers qual. de pose de revêtements sur supports verticaux	2 798	1 529
634C Mécaniciens qualifiés en maintenance, entretien, réparation : automobile	2 771	362
632E Couvreurs qualifiés	2 496	652
636C Boulangers, pâtisseries (sauf activité industrielle)	2 387	483
681B Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment	2 343	952
632F Plombiers et chauffagistes qualifiés	2 184	1 602
633A Électriciens qualifiés de type artisanal (y compris bâtiment)	2 009	1 771
543B Employés qualifiés des services comptables ou financiers	1 994	2 237
681A Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment	1 904	829

Source : INSEE, DADS 2014. Champ : secteurs de proximité, postes non annexes occupés au 31 décembre. Traitement ISM. Remarque : ces métiers sont ceux de la nomenclature nationale des Professions et Catégories Socio-professionnelles dont les postes ne permettent pas toujours de différencier l'ensemble des métiers de l'artisanat.

Dans l'étude « Besoins de main-d'œuvre » (BMO) réalisée par Pôle Emploi/CREDOC en 2015 sur les projets de recrutement des TPE des secteurs de proximité pour 2016, 18 910 projets d'embauche sont signalés, soit près de 20 % du total des projets déclarés en région Bretagne.

Les besoins les plus importants résident sans surprise dans les métiers les plus exercés. Les projets d'embauche

concernent en premier lieu ceux de l'hôtellerie-restauration (où les recrutements saisonniers sont toutefois plus élevés), puis ceux de la coiffure, de la vente de produits alimentaires et du BTP (2 280 projets, soit 12 % du total). Apparaissent également dans ce palmarès des projets de recrutement sur des fonctions commerciales (représentants, attachés commerciaux), signe probable du déploiement progressif de ces compétences au sein des TPE de proximité.

III. Les emplois salariés

Projets de recrutement des entreprises, par métier

Métiers	Nombre de projets de recrutement	Part de projets difficiles (Bretagne)	Part de projets difficiles (France)
Serveurs de cafés, de restaurants (y compris les commis)	4 215	38 %	41 %
Aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine	1 800	56 %	44 %
Cuisiniers	1 580	65 %	53 %
Employés de l'hôtellerie	1 300	41 %	41 %
Coiffeurs, esthéticiens, hydrothérapeutes	625	66 %	60 %
Vendeurs en produits alimentaires	585	24 %	35 %
Boulangers, pâtisseries	405	41 %	54 %
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment	330	45 %	41 %
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment	320	60 %	39 %
Maçons, plâtriers, carreleurs, etc. (ouvriers qualifiés)	310	60 %	46 %
Jardiniers salariés, paysagistes	300	48 %	48 %
Couvreurs, couvreurs zingueurs qualifiés	295	73 %	67 %
Menuisiers et ouvriers qual. agencement et isolation	280	71 %	54 %
Ouvriers non qualifiés des industries agroalimentaires	255	49 %	31 %
Apprentis et ouvriers non qualifiés de l'alimentation	230	54 %	58 %
Plombiers, chauffagistes (ouvriers qualifiés)	2010	73 %	58 %
Représentants	200	65 %	60 %
Chefs cuisiniers	195	65 %	60 %
Ouvriers qualifiés de la peinture / finition du bâtiment	155	83 %	42 %
Mécaniciens et électroniciens de véhicules	140	68 %	59 %
Agents d'entretien de locaux	135	35 %	45 %
Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance	130	60 %	62 %
Attachés commerciaux (techniciens commerciaux)	125	31 %	51 %
Chaudronniers, tôliers, traceurs, serruriers, métalliers, etc.	125	89 %	75 %
Ouvriers non qual. de l'emballage et manutentionnaires	120	41 %	25 %
Secrétaires bureautiques et assimilés	120	14 %	29 %
Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir	110	68 %	55 %
Électriciens du bâtiment (ouvriers qualifiés)	105	57 %	48 %
Conducteurs de véhicules légers (taxis, ambulances, etc.)	105	61 %	64 %

Sources : Pôle Emploi/CREDOC, Enquête BMO 2016. Traitement ISM. Remarque : Les projets d'embauche exprimés dans l'enquête annuelle « Besoins de Main-d'œuvre » de Pôle Emploi sont inférieurs au nombre de recrutements effectivement réalisés, de nombreux mouvements étant non prévisibles dans les entreprises.

■ Part de projets de recrutement jugés difficiles supérieure à la moyenne nationale

■ Part de projets de recrutement jugés difficiles inférieure à la moyenne nationale

12 Métiers exercés et marché de l'emploi

Selon cette étude, les tensions à l'embauche semblent plus élevées en Bretagne qu'en moyenne nationale dans de nombreux métiers de proximité, notamment :

- dans ceux du bâtiment (64 % de projets jugés difficiles en Bretagne contre 46 % en France ; ce taux atteint le record de 90 % pour les conducteurs d'engin des travaux publics) ;
- dans les métiers de la restauration (métiers de la cuisine) et de la fabrication (travail des métaux, textile-habillement, prothèse médicale : 85 %)

Globalement, les difficultés de recrutement anticipées sont en revanche moins importantes en Bretagne pour les métiers de services (hormis la coiffure-esthétique). Dans les métiers de bouche, les recrutements sont a priori moins tendus en boulangerie (41 % contre 54 % en moyenne nationale). Ils restent plus difficiles en boucherie (74 % de projets jugés difficiles) et en charcuterie (82 %).

Les besoins exprimés dans l'enquête BMO sont certes inférieurs aux recrutements effectivement réalisés dans

les TPE, de nombreux mouvements d'emploi n'étant pas prévisibles.

Une autre source de données sur le marché de l'emploi, celle de Pôle Emploi, nous indique que près de 60 000 offres ont été déposées en 2016 par les entreprises de moins de 20 salariés dans les principaux métiers relevant du champ de la proximité (et 22 600 par les PME de plus de 20 salariés dans ces mêmes métiers).

À nouveau, ces données ne sont pas exhaustives, car toutes les TPE ne recrutent pas par ce biais. Par ailleurs, la majorité de ces offres concernent des emplois non pérennes (d'une durée inférieure à 6 mois).

En tête du palmarès des principaux métiers ayant fait le dépôt d'offres d'emploi par les TPE figurent également les métiers de l'hôtellerie-restauration, certains métiers du BTP (menuiserie, électricité, maçonnerie, plomberie) et, dans les services, le nettoyage et la mécanique automobile.

Palmarès des offres d'emploi déposées par les TPE (<20 salariés) en Bretagne en 2016

Code ROME	Intitulé	Offres d'emploi*
G1803	Service en restauration	3742
G1602	Personnel de cuisine	3383
D1106	Vente en alimentation	1806
K2204	Nettoyage de locaux	1621
H2102	Conduite d'équipement de production alimentaire	1604
I1604	Mécanique automobile	1496
H2206	Réalisation de menuiserie bois et tonnellerie	1262
F1602	Électricité bâtiment	1209
F1703	Maçonnerie	1158
F1603	Installation d'équipements sanitaires et thermiques	1034

Source : Pôle Emploi – Dares. **Champ :** demandeurs d'emploi inscrits au 31 décembre 2016. **Traitement :** ISM. *Offres d'emploi enregistrées par Pôle Emploi, d'autres offres sont diffusées par différents biais.

III. Les emplois salariés

Concernant le marché de l'emploi, 129 214 demandeurs d'emploi étaient recensés par Pôle Emploi

fin 2016 dans ces mêmes métiers des secteurs de proximité.

Marché de l'emploi dans les principaux métiers des secteurs de proximité en 2016

Demandeurs d'emploi	Offres d'emploi*	Offres d'emploi durables (>6 mois)	Dont offres des TPE 0-9 salariés	Dont offres des TPE de 10-19 salariés
129 214	82 197	35 848	51 660 (63 %)	7 963 (10 %)

Source : Pôle Emploi – Dares. *Champ :* demandeurs d'emploi inscrits au 31 décembre 2016. Traitement ISM. * Offres d'emploi enregistrées par Pôle Emploi au cours de l'année.

Selon Pôle Emploi, les principaux métiers en tension* sont :

- certains métiers des travaux publics (maintenance d'engins, conduite de grue, pose de canalisations);
- dans le bâtiment, la maintenance d'équipements de chauffage et l'entretien d'ascenseurs;
- dans les métiers de fabrication, la conduite de machines (notamment d'équipements automatisés);
- dans l'hôtellerie-restauration, la fabrication de crêpes ou pizzas;
- dans l'alimentation, les métiers de poissonnier et de boucher.

***N.B. :** le calcul de l'indicateur par Pôle Emploi a pour objectif de déterminer, pour chaque métier, combien d'offres d'emploi ont été enregistrées, par rapport aux nombres de demandeurs d'emploi inscrits dans les listes de Pôle Emploi pour le même métier (code ROME). Les offres d'emploi retenues sont les offres proposant un poste en Bretagne sur un contrat de travail de plus d'1 mois. Si pour un métier le taux est supérieur à 1, cela signifie que potentiellement Pôle Emploi n'a pas suffisamment de demandeurs d'emploi inscrits sur le métier considéré, par rapport aux offres dont il dispose, la tension est forte. Si pour un métier le taux est compris entre 0,8 et 1, Pôle Emploi a potentiellement autant de demandeurs d'emploi inscrits sur le métier considéré que d'offres enregistrées, la tension est moyenne. Toutefois le ratio de tension ne rend qu'imparfaitement compte du phénomène d'équilibre ou de déséquilibre entre l'offre et la demande d'emploi pour un métier, car Pôle Emploi ne collecte pas l'exhaustivité des offres d'emploi disponibles sur le marché.

Principaux métiers en tension en Bretagne en 2016 selon Pôle Emploi

Code ROME	Libellé ROME	Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois (moyen. sur 1 an)	Offres enregistrées sur 1 an*	Flux de demande d'entrée sur 1 an	Taux de tension
I1603	Maintenance d'engins de chantier, levage, manutention et de machines agricoles	152	518	246	2,4
H2903	Conduite d'équipement d'usinage	362	673	444	1,6
H2905	Conduite d'équipement de formage et découpage des matériaux	102	143	84	1,6
I1308	Maintenance d'installation de chauffage	98	162	105	1,6
I1304	Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation	795	1 499	1 110	1,5
F1502	Montage de structures métalliques	212	314	243	1,3
D1105	Poissonnerie	247	307	268	1,2
G1502	Personnel polyvalent d'hôtellerie	201	265	247	1,1
D1101	Boucherie	543	650	826	0,9
F1609	Pose de revêtements souples	141	143	172	0,9
H2603	Conduite d'installation automatisée de production électrique, électronique	165	138	152	0,9
H2604	Montage de produits électriques et électroniques	181	129	141	0,9
H2901	Ajustement et montage de fabrication	210	173	180	0,9
H2906	Conduite d'installation automatisée ou robotisée de fabrication mécanique	196	159	184	0,9
H2911	Réalisation de structures métalliques	221	227	262	0,9
I1301	Installation et maintenance d'ascenseurs	33	37	44	0,9
F1301	Conduite de grue	206	166	192	0,8
F1610	Pose et restauration de couvertures	656	678	992	0,8
F1705	Pose de canalisations	176	131	165	0,8
G1604	Fabrication de crêpes ou pizzas	869	884	1 230	0,8
H2402	Assemblage - montage de vêtements et produits textiles	136	107	145	0,8
H2909	Montage-assemblage mécanique	833	569	694	0,8
I1604	Mécanique automobile	1 528	1 823	2 498	0,8

Source : Pôle Emploi – Dares. Champ : demandeurs d'emploi inscrits au 31 décembre 2016. Traitement ISM. (*) Offres d'emploi enregistrées par Pôle Emploi, d'autres offres sont diffusées par différents biais.

4. LES APPRENTIS



13 Les TPE des secteurs de proximité forment la moitié des apprentis bretons

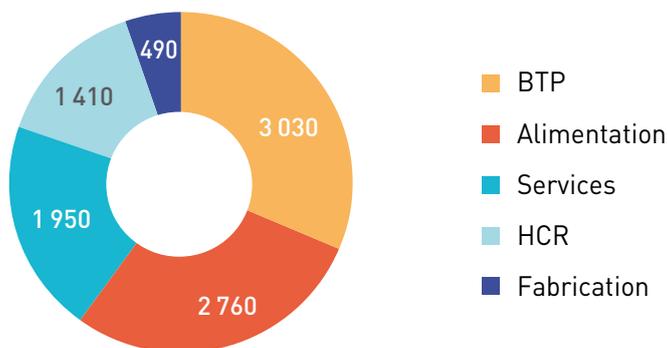
Avec 9 600 des apprentis en formation en 2014-2015 sur un total de 17 500 apprentis bretons, les TPE des secteurs de proximité emploient 55 % des apprentis régionaux (contre 42 % en moyenne nationale).

L'implication des secteurs de proximité dans la formation d'apprentis est donc très forte en Bretagne et quatre fois plus élevée que leur poids dans l'emploi salarié marchand (13 %).

Un tiers des apprentis bretons des secteurs de proximité est employé dans le secteur du BTP, devant l'artisanat et le commerce alimentaire (29 %) et les services (20 %). L'artisanat de fabrication ne forme que 490 apprentis (soit 5 %) alors que ce tissu d'entreprises compte pour 12 % des entreprises et 13 % des emplois salariés.

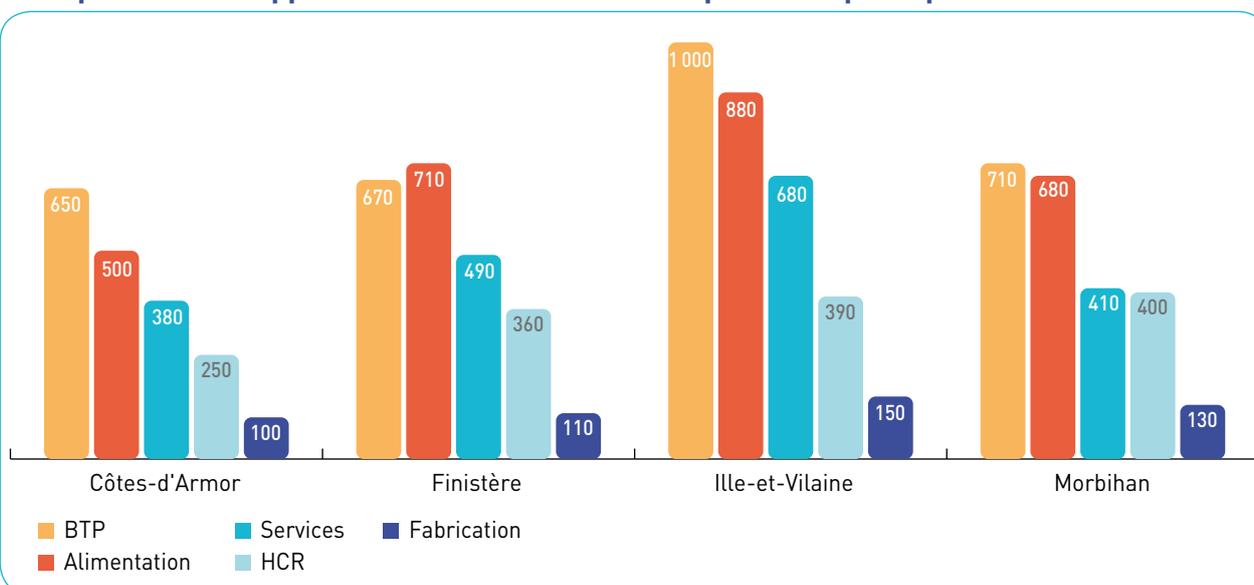
Le département de l'Ille-et-Vilaine emploie 32 % des apprentis des secteurs de proximité, le Finistère et le Morbihan en forment 24 % et les Côtes-d'Armor 20 %.

Répartition des apprentis des TPE des secteurs de proximité en Bretagne



Source : DEPP, SIFA 2014. Champ : TPE de moins de 20 salariés des secteurs de proximité. (hors 5610C) - Traitement ISM.

Répartition des apprentis des TPE des secteurs de proximité par département



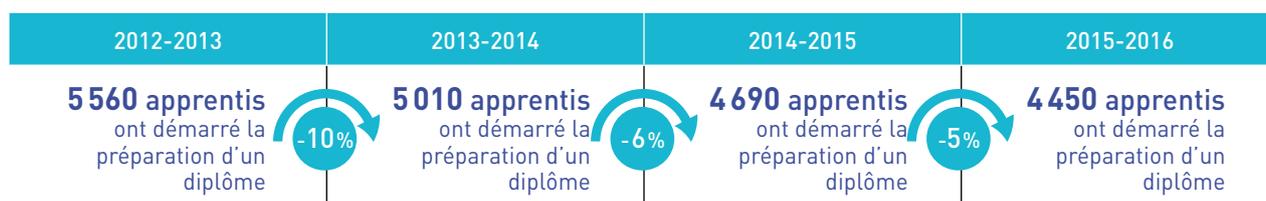
Source : DEPP, SIFA 2014. Champ : TPE de moins de 20 salariés des secteurs de proximité. (hors 5610C) - Traitement ISM.

IV. Les apprentis

On observe ces dernières années une érosion du nombre des inscriptions dans ces activités : en deux années scolaires, le nombre d'inscrits en première année est passé de 5 560 apprentis en 2012-2013 à

4 690 en 2014-2015. Cette tendance, qui s'est poursuivie durant l'année scolaire 2015-2016 (4 450 inscriptions, soit une nouvelle baisse de 5 %), est nationale.

Évolution des entrées en apprentissage dans les TPE de proximité depuis 2012



Source : DEPP, enquête SIFA. Champ : TPE de moins de 20 salariés des secteurs de proximité (hors 5610C). Traitement ISM.

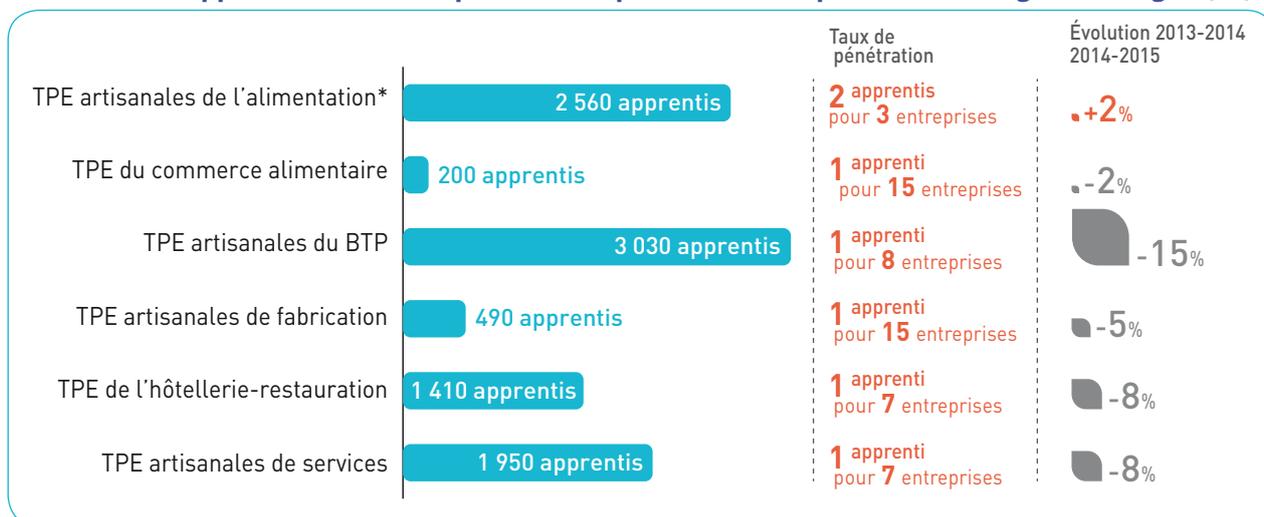
14 Le recours à l'apprentissage varie selon les secteurs et la taille des entreprises

L'apprentissage est plus ou moins développé selon les activités. La propension à former des apprentis est la plus élevée dans les activités de l'artisanat de l'alimentation. Avec 2 560 apprentis pour 3 850 TPE artisanales*, le taux de pénétration est de 66 %, soit deux apprentis pour trois entreprises. C'est le seul secteur qui maintient une croissance de son nombre d'apprentis (il s'agit également du seul secteur enregistrant une hausse de ses emplois salariés sur la période).

Dans les autres secteurs, le nombre d'apprentis recule, le BTP enregistrant la plus forte baisse (-15 %) :

- le taux de pénétration est de 1 apprenti pour 7 entreprises dans les activités de service et l'hôtellerie-restauration, 1 sur 8 dans le BTP.
- La pratique de l'apprentissage est la moins développée dans l'artisanat de fabrication et le commerce alimentaire (1 apprenti pour 15 entreprises).

Nombre d'apprentis et taux de pénétration par secteurs de proximité en région Bretagne (%)



Source : DEPP, SIFA 2014. Champ : TPE de moins de 20 salariés des secteurs de proximité (hors 5610C). Traitement ISM.

(*) Le nombre d'apprentis des TPE artisanales de l'alimentation et du commerce alimentaire est ici étudié séparément, il est important dans l'artisanat et faible dans le commerce alimentaire.

La pratique de l'apprentissage est enfin plus ou moins forte selon la taille des entreprises : les entreprises sans salarié (soit 60 % des TPE de proximité en Bretagne) ne forment que 14 %

des apprentis. La baisse du nombre d'entreprises employeuses depuis 2010 entraîne mécaniquement celle de l'apprentissage.

Répartition des apprentis par la taille des TPE

		Entreprises sans salarié	Entreprises 1 à 2 salariés	Entreprises 3 à 5 salariés	Entreprises 6 à 9 salariés	Entreprises 10 à 19 salariés
FRANCE	Part des apprentis formés dans les TPE de proximité ⁽¹⁾	16 %	28 %	25 %	17 %	14 %
	Part de TPE de proximité ⁽²⁾	65 %	17 %	10 %	5 %	3 %
BRETAGNE	Part des apprentis formés dans les TPE de proximité ⁽¹⁾	14 %	27 %	27 %	17 %	14 %
	Part de TPE de proximité ⁽²⁾	60 %	19 %	11 %	5 %	4 %

Source : (1) DEPP, SIFA 2014. Champ : TPE de proximité de moins de 20 salariés des secteurs de proximité. (2) INSEE, base « Dénombrement des entreprises ». Champ : TPE de proximité de moins de 20 salariés des secteurs de proximité. Traitement ISM.

IV. Les apprentis

On observe que la concentration sectorielle des apprentis est de fait très forte : plus de 80 % d'entre eux sont employés et formés dans une

quinzaine d'activités. La boulangerie-pâtisserie est le premier secteur employeur d'apprentis, devant la restauration traditionnelle et la coiffure.

Palmarès des activités employant le plus grand nombre d'apprentis en 2014-2015

Code APE	Intitulé	Nombre d'apprentis formés en Bretagne
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	2013
5610A	Restauration traditionnelle	1 149
9602A	Coiffure	927
4520A	Entretien et réparation de véhicules automobiles	491
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	413
8130Z	Services d'aménagement paysager	413
4334Z	Travaux de peinture et vitrerie	392
4399C	Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre	352
4391B	Travaux de couverture par éléments	312
4722Z	Commerce de détail de viandes	310
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	273
4322A	Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux	229
5510Z	Hôtels et hébergements similaires	221
9602B	Soins de beauté	185
4776Z	Commerce de détail de fleurs, plantes	171

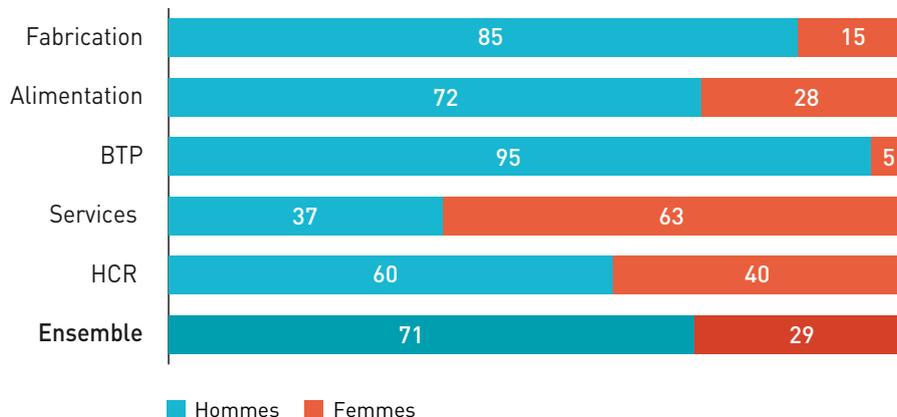
Source : DEPP, SIFA 2014. Champ : TPE de moins de 20 salariés des secteurs de proximité. Traitement ISM.

15 Portrait et choix de formation des apprentis

29% des apprentis formés dans les TPE des secteurs de proximité sont des femmes, un taux conforme à la structure des emplois salariés des TPE bretonnes. La répartition sectorielle est également conforme

à celle des emplois salariés : les apprenties sont plus présentes dans les activités de services (soins à la personne, fleuristerie) et dans l'hôtellerie-restauration.

Part des femmes parmi les apprentis des TPE des secteurs de proximité (%)

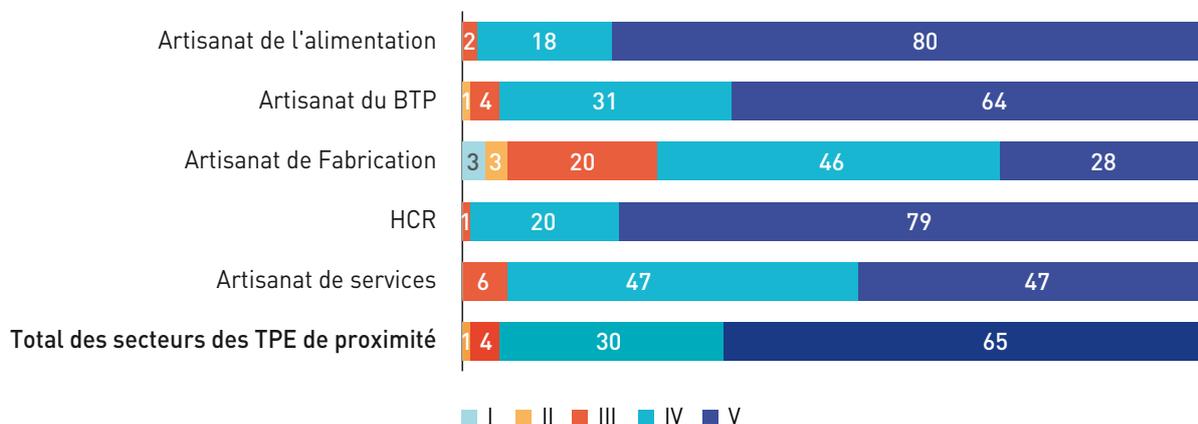


Source : DEPP, SIFA 2014. Champ : TPE de moins de 20 salariés des secteurs de proximité. Traitement ISM.

En matière de formation suivie, le choix du CAP est prépondérant : 65 % des apprentis en formation préparent un diplôme de niveau V (CAP - BEP). Cette part atteint 80 % parmi les apprentis des TPE de l'alimentation et 79 % dans l'hôtellerie-restauration. Les apprentis des TPE de fabrication se distinguent par

des choix de diplômes plus élevés (46 % préparent un diplôme de niveau IV, 26 % un diplôme de l'enseignement supérieur). Dans les TPE de services, les apprentis se répartissent à égalité entre diplômes de niveau V et diplômes de niveau IV.

Niveau des diplômes préparés par les apprentis dans les secteurs de proximité (%)



Source : DEPP, SIFA 2014. Champ : TPE de moins de 20 salariés des secteurs de proximité. Traitement ISM.

IV. Les apprentis

Principaux diplômes préparés par les apprentis par secteurs de proximité

	Nombre d'apprentis	
Diplômes de l'alimentation	CAP Pâtissier	578
	CAP employé de vente	402
	CAP boulanger	632
	CAP boucher	170
	BP boulanger	114
	CAP charcutier traiteur	114
	TOTAL Alimentation	2 760
Diplômes du BTP	CAP maçon	252
	CAP couvreur	229
	CAP peintre	215
	CAP installateur sanitaire	149
	CAP ouvrages électriques	138
	BP peinture	134
	TOTAL BTP	3 032
Diplômes des services	BP coiffure	432
	CAP coiffure	387
	BP esthétique	135
	Bac Pro maintenance véhicules auto	114
	CAP réparation des carrosseries	89
	BP fleuriste	89
	TOTAL Services	1 947
Diplômes de fabrication	Bac Pro chaudronnerie industrielle	53
	BTM prothésiste dentaire	36
	CAP menuisier	24
	BP menuisier	20
	BTS chaudronnerie	15
	CAP signalétique	14
	TOTAL Fabrication	487
Diplômes de l'hôtellerie-restauration	CAP cuisine	578
	CAP restaurant	391
	Bac Pro cuisine	161
	Bac Pro service/restauration	119
	MC cuisinier dessert	39
	CTM crêpier	25
	TOTAL Hôtellerie-restauration	1 410

Source : DEPP, SIFA 2014-2015. Champ : apprentis des TPE de moins de 20 salariés des secteurs de proximité. Traitement ISM.

Au total, les apprentis des TPE des secteurs de proximité sont répartis dans plus de 300 diplômes, dont la majorité (190) comptent moins de 10 apprentis inscrits (ces diplômes sont généralement ou bien de niveau

supérieur, ou bien des CAP de métiers rares). En tête de ce palmarès figurent les CAP de boulanger, de cuisinier et de pâtissier, préparés chacun par près de 600 apprentis.

Exemples de diplômes à petits effectifs préparés par les apprentis des TPE des secteurs de proximité

Diplômes	Nombre d'apprentis
BTM ébéniste	9
BTMS prothésiste dentaire	6
CAP tailleur de pierre	6
CAP constructeur bois	6
CAP maintenance de bâtiments	6
CAP maintenance des locaux	6
CAP déménageur	5
CAP tapissier siège	4
CAP cordonnerie multiservice	4
CAP rép. embarcations de plaisance	4
BTMS ébénisterie	3

Diplômes	Nombre d'apprentis
CAP maintenance motocycles	3
CAP décorateur sur verre	2
CAP tapissier d'ameublement	2
CAP sellerie générale	2
CAP sérigraphie	2
CAP bijouterie/sertissage	1
CAP arts du verre et du cristal	1
CAP comp. plast. chaudronnés	1
CAP opérateur de scierie	1
BM esthéticienne	1
CAP métiers du pressing	1

Source : DEPP, SIFA 2014-2015. Champ : apprentis des TPE de moins de 20 salariés des secteurs de proximité. Traitement ISM.

5. TENDANCES D'ÉVOLUTION DE L'EMPLOI DANS LES SECTEURS

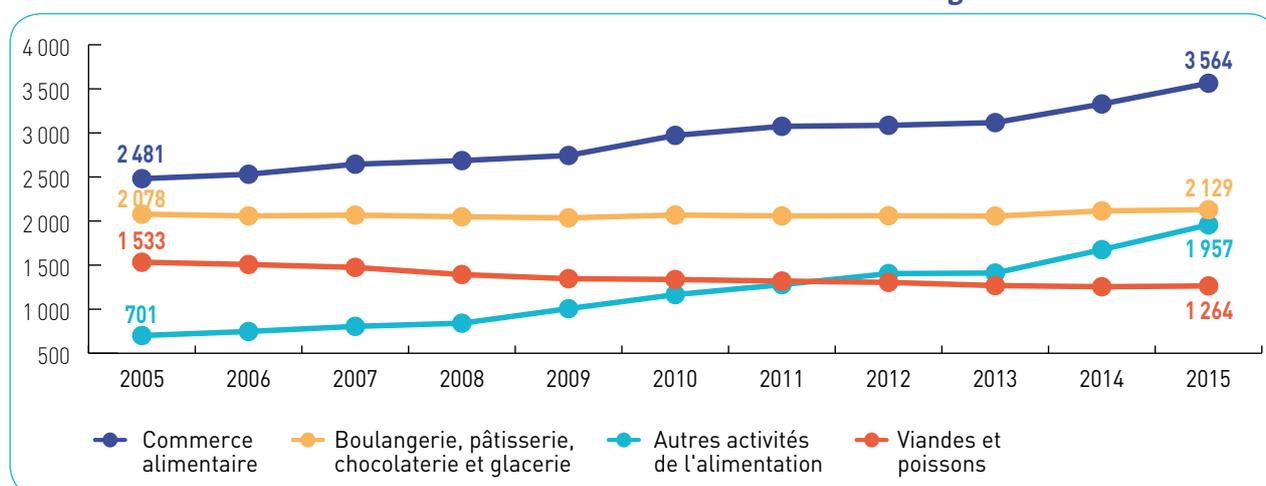


16 Artisanat et commerce de l'alimentation

La forte progression du nombre de TPE entre 2005 et 2015 (+31 %) dans le secteur de l'alimentation est portée principalement par le commerce alimentaire (notamment les services des traiteurs +313 %) et, « dans les autres activités de l'alimentation », la fabrication de plats à emporter (+340 % sur la période, comprenant les crêperies, camions pizzas, etc.).

Le nombre de boulangeries-pâtisseries, chocolateries et glaceries est stable. Seul le sous-secteur « Viandes et poissons » connaît une baisse du nombre de TPE de proximité (-18 %). Dans ces activités, la part de micro-entrepreneurs est inférieure à la moyenne nationale (8 % contre 10 %), sauf dans le commerce de détail sur éventaires et marchés (54 % contre 51 %).

Évolution du nombre de TPE des secteurs de l'alimentation en Bretagne



Source : INSEE, base « Dénombrement des entreprises ». Champ : secteur marchand non agricole - ensemble des TPE de moins de 20 salariés des secteurs de l'artisanat alimentaire. Traitement ISM.

Globalement, le tissu des métiers de bouche est dense en Bretagne, sauf pour l'activité de pâtisserie et de boulangerie. Comme toutes les régions côtières, la Bretagne a notamment un tissu développé de poissonneries (la densité la plus élevée étant celle des Côtes-d'Armor avec 9,9 poissonneries pour 100 000 habitants).

D'autres pôles de spécialisation sont également à signaler : la fabrication artisanale de biscuits (75 TPE), la meunerie (46 des 404 dernières meuneries françaises sont des TPE bretonnes) et la fabrication d'aliments pour animaux de ferme (38 TPE). En revanche, le tissu des TPE du commerce de détail est moins développé.

V. Tendances d'évolution de l'emploi dans les secteurs

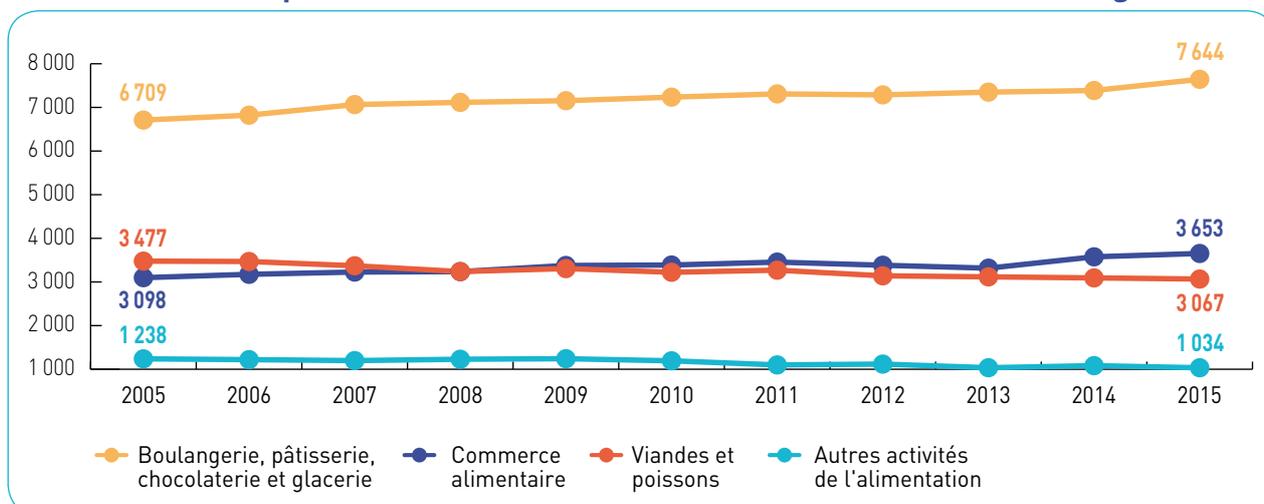
	Part des micro-entrepreneurs parmi les indépendants*		Densité pour 100 000 habitants**	
	BRETAGNE	FRANCE	BRETAGNE	FRANCE
ALIMENTATION	8 %	10 %		
Boulangerie-pâtisserie	2 %	2 %	54,2	48,3
Pâtisserie	30 %	30 %	5,8	6,8
Boucherie	4 %	3 %	18,6	22,9
Charcuterie	5 %	6 %	7,2	5,8
Poissonnerie	5 %	9 %	7,1	3,5
Commerce d'alimentation générale	6 %	10 %	20,5	36,6
Commerce de détail sur marchés	54 %	51 %	40,7	44,8

Sources : *RSI – Indépendants des secteurs de proximité, hors 5610C, hors conjoints collaborateurs **INSEE, base "Dénombrement des entreprises". Champ : secteur marchand non agricole - ensemble des TPE de moins de 20 salariés des secteurs de proximité. Traitement ISM.

L'emploi salarié augmente de 5 % dans les TPE de l'alimentation entre 2005 et 2015. L'emploi salarié suit la même tendance que le nombre d'entreprises : il progresse principalement dans la filière boulangerie-pâtisserie-chocolaterie-glacierie et dans le commerce

alimentaire et baisse dans la filière viandes-poissons. À noter : la création d'emplois salariés dans l'activité de fabrication de plats à emporter n'est pas évaluée, dans la mesure où une partie des entreprises de ce code relèvent des chaînes de restauration rapide.

Évolution de l'emploi salarié dans les TPE des secteurs de l'alimentation en Bretagne

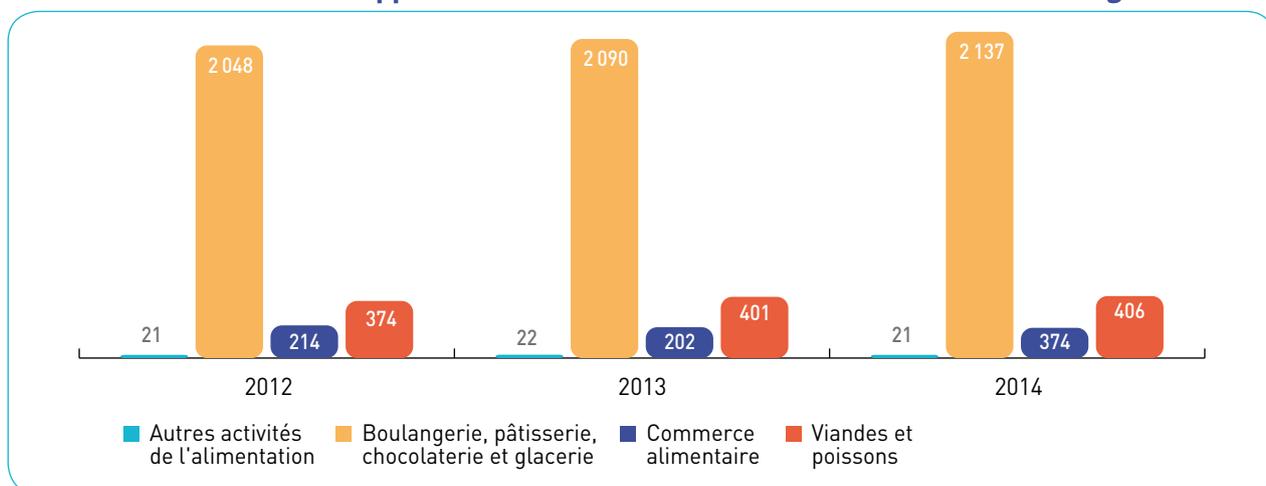


Source : ACOSS-URSSAF. Champ : emplois salariés des TPE de moins de 20 salariés (hors 5610C, hors apprentis). Traitement ISM.

L'apprentissage progresse en boulangerie-pâtisserie et reste stable en boucherie. L'apprentissage est particulièrement dynamique entre 2012 et 2014 dans la boulangerie-pâtisserie (+4 %), notamment dans le Morbihan (+10 %) et stable dans les activités de viandes-poissons.

En revanche, le développement du tissu d'entreprises du commerce alimentaire ne conduit pas à une progression du nombre d'apprentis. Dans les autres fabrications de produits alimentaires (hors 5610C), l'apprentissage est quasi-inexistant (21 apprentis pour 1960 TPE).

Évolution du nombre d'apprentis formés dans les TPE de l'alimentation en Bretagne



Source : DEPP, SIFA. Champ : apprentis des TPE de moins de 20 salariés, hors 5610C. Traitement ISM.

Le taux de renouvellement des professionnels dans les métiers de l'alimentation (ratio élèves-apprentis en dernière année de diplôme rapporté au

nombre de TPE et à leurs emplois salariés) en Bretagne est supérieur à la moyenne nationale.

Taux de renouvellement en 2015

Activités		Ratio élèves-apprentis sortants/Stock de TPE	Ratio élèves-apprentis sortants/ Emplois salariés des TPE
Boulangerie-pâtisserie (1071C)	FRANCE	52 %	15 %
	BRETAGNE	66 %	18 %
Boucherie (4722Z)	FRANCE	28 %	13 %
	BRETAGNE	46 %	19 %
Poissonnerie (4723Z)	FRANCE	1 %	1 %
	BRETAGNE	4 %	3 %

Source : ISM.

V. Tendances d'évolution de l'emploi dans les secteurs

Selon l'enquête BMO/Pôle Emploi, les tensions de recrutement demeurent élevées dans les emplois de boucher

et de charcutier-traiteur en Bretagne, comparativement à la moyenne nationale.

Évolution des projets de recrutement jugés difficiles

Part de projets de recrutement difficiles	2012		2014		2016	
	BRETAGNE	FRANCE	BRETAGNE	FRANCE	BRETAGNE	FRANCE
Boulangers, pâtisseries (SoZ42)	49 %	61 %	57 %	46 %	41 %	54 %
Charcutiers, traiteurs (SoZ41)	100 %	82 %	52 %	71 %	82 %	71 %
Bouchers (SoZ40)	69 %	80 %	73 %	57 %	74 %	61 %

Source : Pôle Emploi/CREDOC, Enquête BMO 2016. Traitement ISM. Les projets d'embauche exprimés dans l'enquête annuelle « Besoins de Main d'Œuvre » de Pôle-Emploi sont inférieurs au nombre de recrutements effectivement réalisés, de nombreux mouvements étant non prévisibles dans les entreprises.

Les données de Pôle Emploi concernant le nombre de demandeurs d'emploi et les offres d'emploi dans ces métiers sont également des éléments permettant d'analyser le marché de l'emploi dans les métiers de l'alimentation.

Ces données confirment une plus forte tension dans les métiers de boucher et de poissonnier (métier où la formation initiale est particulièrement peu développée).

Principales activités recherchées

Intitulé code Rome	Demandeurs d'emploi ⁽¹⁾	Offres d'emploi [total] ⁽²⁾	Dont offres des TPE (0-19 salariés)	Indicateur de tension (Pôle Emploi) ⁽³⁾	Ratio demandeurs d'emploi/total emplois salariés des activités
Vente en alimentation (D1106)	3 219	2 216	81 %	0,6	non significatif (ns)
Boulangerie viennoiserie (D1102)	1 093	902	79 %	0,6	0,2 demandeur d'emploi pour 1 salarié en poste
Fabrication de crêpes ou pizzas (G1604)	958	899	90 %	0,8	non disponible (nd)
Abattage et découpe des viandes (H2101)	754	318	58 %	0,6	ns
Pâtisserie, confiserie, chocolaterie et glacerie (D1104)	706	599	82 %	0,6	0,1 demandeur d'emploi pour 1 salarié en poste
Boucherie (D1101)	593	671	66 %	0,9	0,4 demandeur d'emploi pour 1 salarié en poste*
Poissonnerie (D1105)	245	350	60 %	1,2	0,5 demandeur d'emploi pour 1 salarié en poste*
Charcuterie-traiteur (D1103)	165	151	76 %	0,7	0,2 demandeur d'emploi pour 1 salarié en poste
Ensemble des activités artisanales en Bretagne	129 214	82 197	73 %	nd	0,4 demandeur d'emploi pour 1 salarié en poste

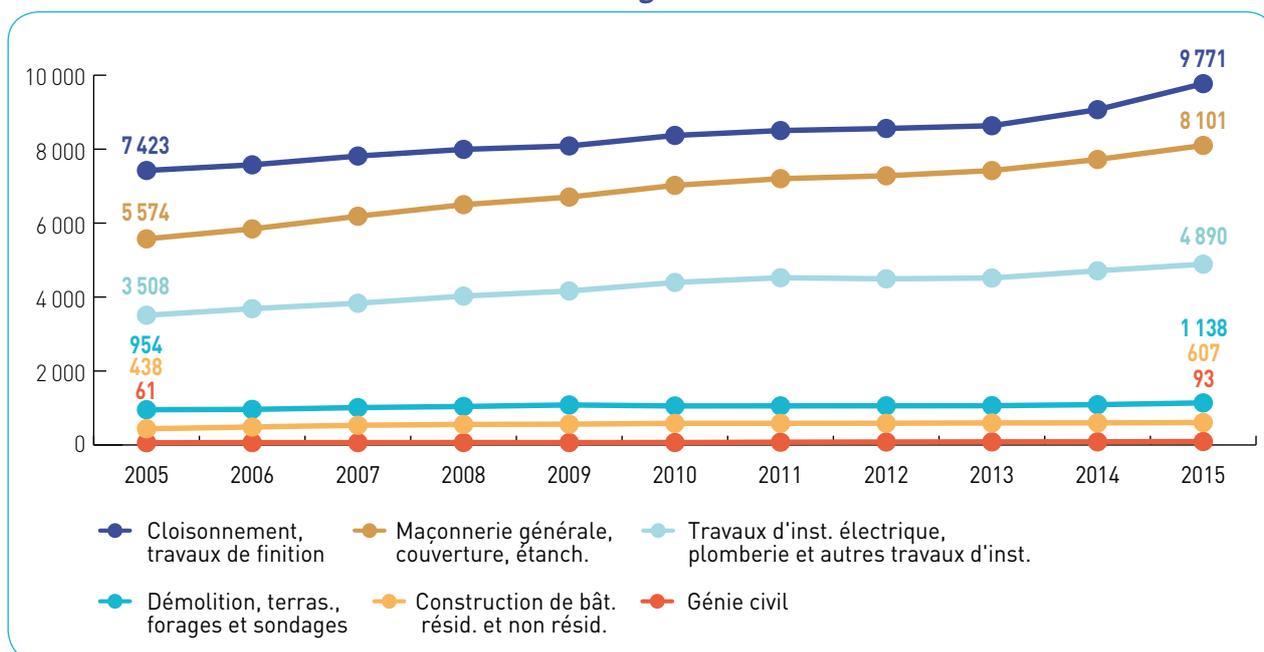
Source : Pôle Emploi – Dares. (1) demandeurs d'emploi inscrits au 31 décembre 2016. (2) Offres d'emploi enregistrées dans le poste ROME au cours de l'année 2016 – (3) Le calcul de l'indicateur par Pôle Emploi a pour objectif de déterminer, pour chaque métier, combien d'offres d'emploi ont été enregistrées, par rapport aux nombres de demandeurs d'emploi inscrits dans les listes de Pôle Emploi pour le même métier (code ROME). (4) Ce ratio ISM rapporte le nombre de demandeurs d'emploi aux nombres d'emplois salariés dans la principale activité d'emploi (toutes tailles d'entreprises). Ce ratio est moins significatif quand les débouchés d'emploi sont importants dans d'autres activités (*par exemple les supermarchés pour les métiers de boucher et de poissonnier).

17 Artisanat du Bâtiment et des Travaux Publics

Les différentes activités du BTP ont connu une forte augmentation de leur nombre d'entreprises entre 2005 et 2015 (+37 %). Tous les secteurs sont concernés, que ce soit les travaux publics (génie

civil, démolition-terrassement), le gros œuvre ou le second œuvre. C'est dans le département de l'Ille-et-Vilaine que l'évolution est la plus importante (+44 %).

Évolution du nombre de TPE du BTP en Bretagne



Source : INSEE, base « Dénombrement des entreprises ». Champ : secteur marchand non agricole - ensemble des TPE de moins de 20 salariés des secteurs de l'artisanat du BTP. Traitement ISM.

Cette progression reste néanmoins en dessous de la moyenne nationale (+62 %), de même que la part de micro-entrepreneurs parmi les indépendants de ces secteurs (29 % contre 37 %).

Globalement, la densité de TPE du BTP pour 100 000 habitants est inférieure en Bretagne à la moyenne nationale dans tous les corps de métiers du BTP.

V. Tendances d'évolution de l'emploi dans les secteurs

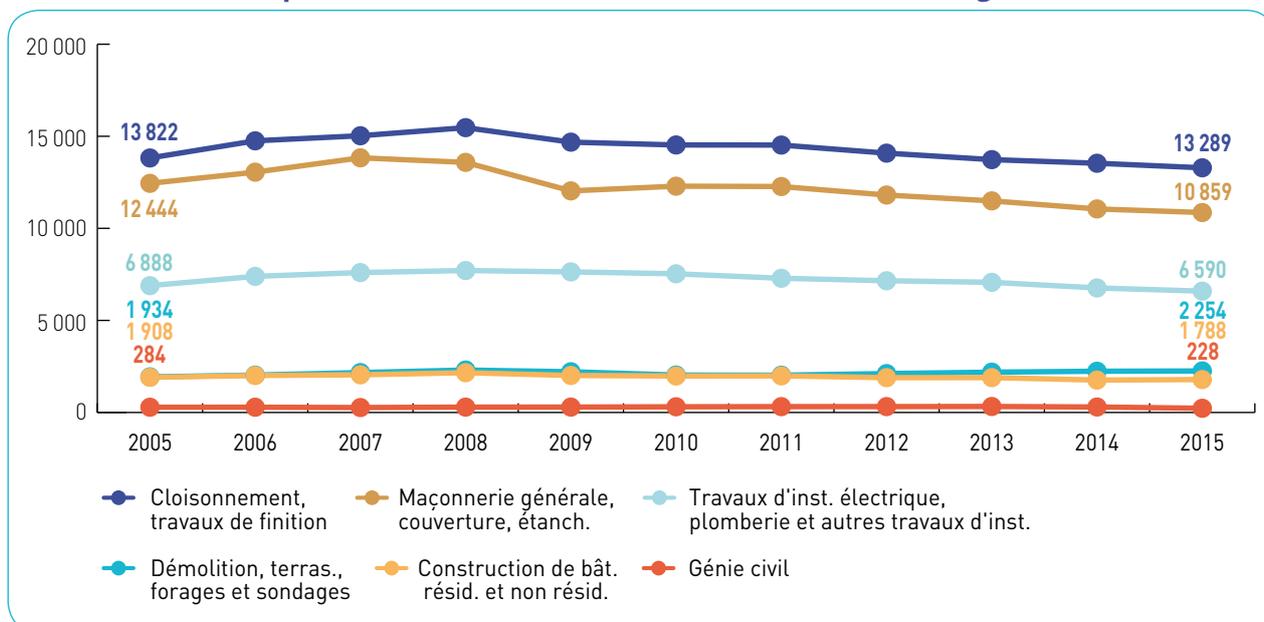
	Part des micro-entrepreneurs parmi les indépendants*		Densité pour 100 000 habitants**	
	BRETAGNE	FRANCE	BRETAGNE	FRANCE
BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	29 %	37 %	750,8	889,7
Génie civil	25 %	22 %	2,8	3,7
Démolition, terrassement, forages et sondages	18 %	29 %	34,7	33,7
Construction de bâtiments résidentiels	21 %	31 %	18,5	56,3
Maçonnerie générale, couverture, étanchéification	28 %	35 %	247,2	269,3
Travaux d'installation électrique, plomberie et autres travaux	22 %	33 %	149,2	204,2
Cloisonnement, Travaux de finition	34 %	43 %	298,2	322,4

Sources : *RSI – Indépendants des secteurs de proximité, hors 5610C, hors conjoints collaborateurs. **INSEE, base "Dénombrement des entreprises".
Champ : secteur marchand non agricole - ensemble des TPE de moins de 20 salariés des secteurs de proximité. Traitement ISM.

L'emploi salarié dans les secteurs du BTP est en baisse depuis 2008, et atteint en 2015 un niveau

inférieur à celui de 2005, sauf dans les travaux de démolition-terrassement-forages-sondages.

Évolution de l'emploi salarié dans les TPE des secteurs du BTP en Bretagne

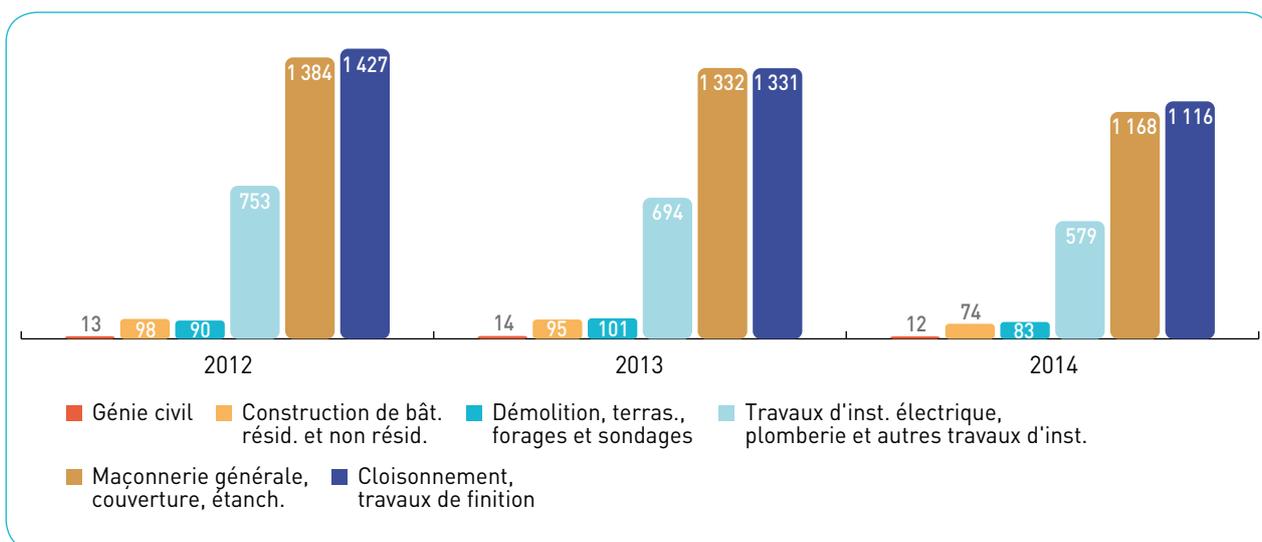


Source : ACOSS-URSSAF. Champ : emplois salariés des TPE de moins de 20 salariés (hors 5610C, hors apprentis). Traitement ISM.

Baisse de 19 % du nombre d'apprentis entre 2012 et 2014. La tendance est cependant moins forte qu'au niveau national (-25 %). Les apprentis restent les plus

nombreux dans les travaux de menuiserie, serrurerie et métallerie, malgré une diminution de 20 %.

Évolution du nombre d'apprentis formés dans les TPE du BTP en Bretagne



Source : DEPP, SIFA. Champ : apprentis des TPE de moins de 20 salariés, hors 5610C. Traitement ISM.

Le taux de renouvellement des professionnels (ratio élèves/apprentis en dernière année de diplôme rapporté au nombre de TPE et à leurs emplois salariés)

en Bretagne est proche de la moyenne nationale, sauf pour ce qui concerne les activités des travaux publics, la maçonnerie/couverture/étanchéification.

V. Tendances d'évolution de l'emploi dans les secteurs

Taux de renouvellement en 2015

Activités		Ratio élèves-apprentis sortants/Stock de TPE	Ratio élèves-apprentis sortants/ Emplois salariés des TPE
Plomberie	FRANCE	26 %	21 %
	BRETAGNE	32 %	21 %
Équipement électrique	FRANCE	18 %	17 %
	BRETAGNE	21 %	18 %
Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	FRANCE	16 %	8 %
	BRETAGNE	19 %	7 %
Travaux publics	FRANCE	17 %	9 %
	BRETAGNE	12 %	6 %
Revêtements des sols et des murs et Peinture, vitrerie	FRANCE	7 %	7 %
	BRETAGNE	11 %	9 %
Plâtrerie	FRANCE	8 %	7 %
	BRETAGNE	10 %	7 %
Const.de bâtiments, maçonnerie, couv. et étanchéification	FRANCE	6 %	15 %
	BRETAGNE	9 %	6 %

Source : ISM.

Les résultats de l'enquête BMO/Pôle Emploi semblent confirmer cette analyse. Les difficultés de recrutement anticipées pour les métiers du gros œuvre sont jugées plus difficiles en Bretagne qu'au niveau national (à l'exception des jardiniers). C'est le métier de couvreur

pour lequel les difficultés de recrutement sont jugées a priori les plus difficiles (73 % de projets de recrutements jugés a priori difficiles par les TPE du secteur). À noter : signe de cette tension, les salaires des maçons sont plus élevés en Bretagne qu'en moyenne nationale.

Évolution des projets de recrutement jugés difficiles

Part de projets de recrutement difficiles	2012		2014		2016	
	BRETAGNE	FRANCE	BRETAGNE	FRANCE	BRETAGNE	FRANCE
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment (BoZ21)	66 %	55 %	45 %	43 %	60 %	39 %
Maçons, plâtriers, carreleurs, etc. (ouvriers qual.) (B2Z40)	61 %	56 %	63 %	46 %	60 %	46 %
Couvreur, couvreur zingueur qualifiés (B2Z44)	74 %	74 %	77 %	65 %	73 %	67 %
Jardiniers salariés, paysagistes (A1Z41)	51 %	54 %	72 %	52 %	48 %	48 %
Menuisiers et ouvriers qual. de l'agencement et de l'isol. (B4Z42)	65 %	67 %	34 %	56 %	71 %	54 %

Source : Pôle Emploi/CREDOC, Enquête BMO 2016. Traitement ISM. Les projets d'embauche exprimés dans l'enquête annuelle « Besoins de Main d'Œuvre » de Pôle-Emploi sont inférieurs au nombre de recrutements effectivement réalisés, de nombreux mouvements étant non prévisibles dans les entreprises.

Les TPE du BTP sont à l'origine de plus de 90 % des offres d'emploi déposées à Pôle Emploi. Dans ces métiers, l'indicateur de tension de Pôle Emploi (rapport entre l'offre et la demande) est faible, à l'exception du métier de pose et restauration de couvertures et de certains métiers des travaux publics.

Le ratio demandeurs d'emploi-total des emplois salariés est pourtant relativement faible pour la maçonnerie et les travaux de plomberie (0,2 demandeur d'emploi pour un salarié en poste), expliquant sans doute les tensions observées dans l'enquête BMO.

Principales activités recherchées

Intitulé code Rome	Demandeurs d'emploi ⁽¹⁾	Offres d'emploi (total) ⁽²⁾	Dont offres des TPE (0-19 salariés)	Indicateur de tension (Pôle Emploi) ⁽³⁾	Ratio demandeurs d'emploi/total emplois salariés des activités ⁽⁴⁾
Entretien des espaces verts (A1203)	4 137	1 129	70 %	0,2	ns
Peinture en bâtiment (F1606)	2 933	865	92 %	0,2	0,6 demandeurs d'emploi pour 1 salarié en poste
Maçonnerie (F1703)	2 841	1 238	94 %	0,3	0,2 demandeur d'emploi pour 1 salarié en poste
Électricité bâtiment (F1602)	2 080	1 328	91 %	0,5	0,3 demandeur d'emploi pour 1 salarié en poste
Réalisation de menuiserie bois (H2206)	1 940	1 321	96 %	0,5	0,3 demandeur d'emploi pour 1 salarié en poste
Installation d'équipements sanitaires et thermiques (F1603)	1 559	1 155	90 %	0,5	0,2 demandeur d'emploi pour 1 salarié en poste
Montage d'agencement (F1604)	1 271	847	94 %	0,5	ns
Pose et restauration de couvertures (F1610)	623	720	97 %	0,8	0,2 demandeur d'emploi pour 1 salarié en poste
Ensemble des activités artisanales en Bretagne	129 214	82 197	73 %	nd	0,4 demandeur d'emploi pour 1 salarié en poste

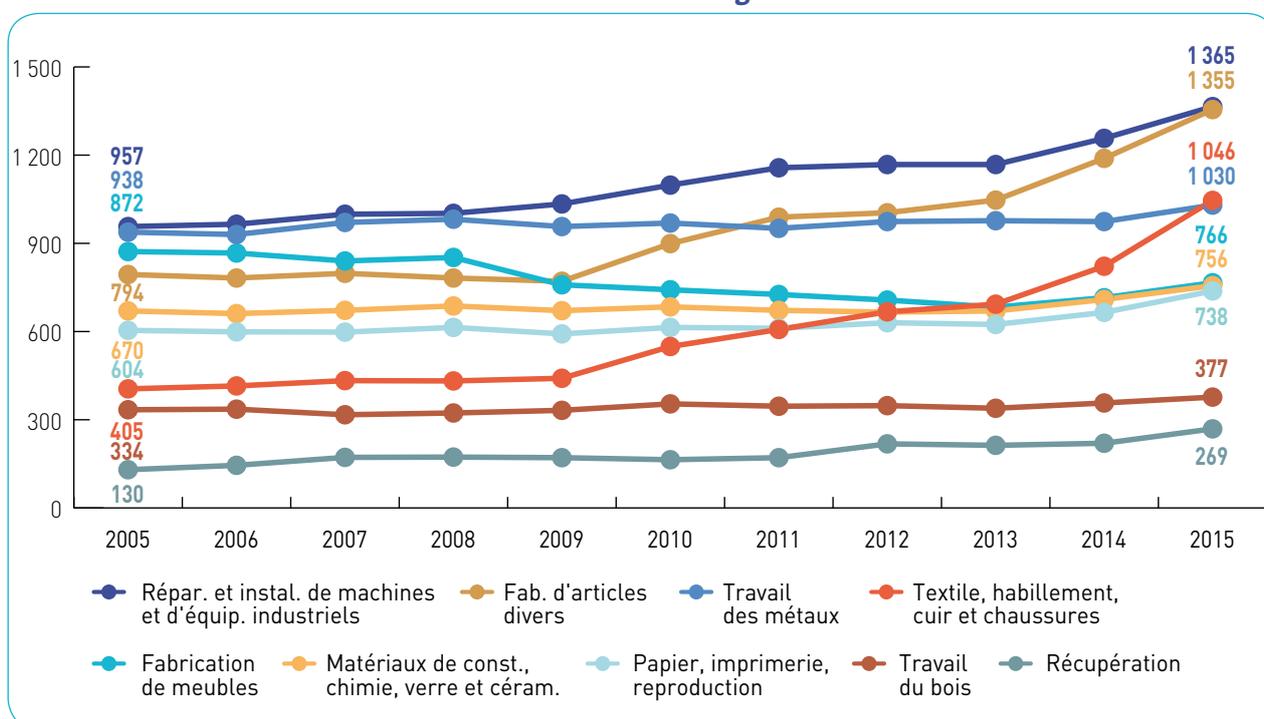
Source : Pôle Emploi – Dares. (1) demandeurs d'emploi inscrits au 31 décembre 2016. (2) Offres d'emploi enregistrées dans le poste ROME au cours de l'année 2016 – (3) Le calcul de l'indicateur par Pôle Emploi a pour objectif de déterminer, pour chaque métier, combien d'offres d'emploi ont été enregistrées, par rapport aux nombres de demandeurs d'emploi inscrits dans les listes de Pôle Emploi pour le même métier (code ROME). (4) Ce ratio ISM rapporte le nombre de demandeurs d'emploi aux nombres d'emplois salariés dans la principale activité d'emploi (toutes tailles d'entreprises). Ce ratio est moins significatif quand les débouchés d'emploi sont transverses à plusieurs activités.

18 Artisanat de Fabrication

Les activités de fabrication ont connu une forte progression du nombre des entreprises dans la réparation de machines et équipements, la fabrication d'articles divers, le textile-habillement, la récupération de déchets. Dans ces trois derniers secteurs, cette bonne dynamique est néanmoins à relativiser, dans la

mesure où ces installations ont concerné principalement des micro-entrepreneurs (les micro-entrepreneurs représentent 75 % des indépendants dans le textile-habillement, 55 % dans la fabrication d'articles divers, 67 % dans la récupération). Un seul secteur perd des entreprises, celui de la fabrication de meubles.

Évolution du nombre de TPE de fabrication en Bretagne



Source : INSEE, base « Dénombrement des entreprises ». Champ : secteur marchand non agricole - ensemble des TPE de moins de 20 salariés des secteurs de proximité. Traitement ISM.

La densité des TPE de fabrication est un peu moins élevée en Bretagne qu'en France. Le tissu régional détient néanmoins quelques pôles de spécialité :

- l'extraction de pierres ornementales (34 TPE), la fabrication de véhicules pour invalides (10) ;
- dans les métiers d'art, la fabrication de meubles (766), la fabrication de produits céramiques (169), la facture instrumentale (90) ;

- en lien avec l'économie agricole, la fabrication d'engrais azotés (15), la fabrication de machines agricoles (53) ;
- en lien avec l'économie maritime, la construction de bateaux (136), la fabrication d'outils de navigation (10), la réparation et maintenance navale (433).

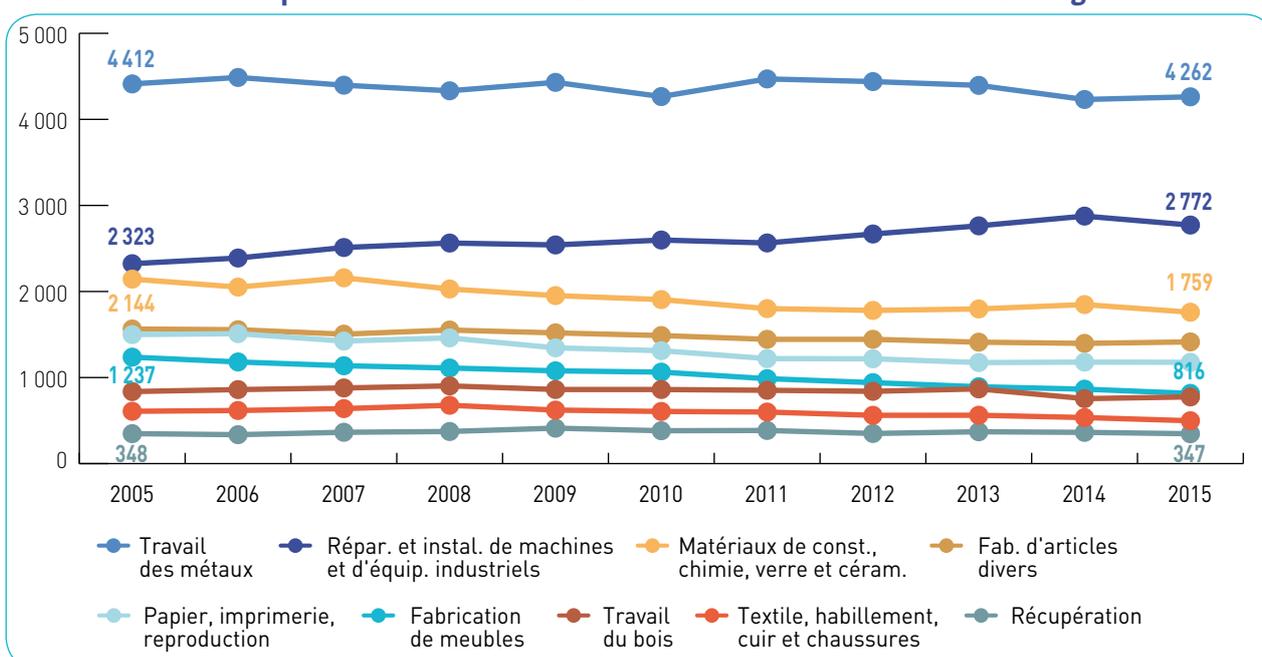
	Part des micro-entrepreneurs parmi les indépendants*		Densité pour 100 000 habitants**	
	BRETAGNE	FRANCE	BRETAGNE	FRANCE
FABRICATION	46 %	45 %	235,0	265,0
Textile, habillement cuir	75 %	69 %	31,9	36,5
Travail du bois	33 %	37 %	11,5	16,2
Papier, imprimerie	47 %	54 %	22,5	31
Matériaux de construction, verre et céramique	48 %	42 %	23,1	25,9
Travaux des métaux	24 %	21 %	31,4	41,5
Fabrication de meubles	41 %	38 %	23,4	19,8
Fabrication d'articles divers	55 %	52 %	41,3	45,6
Réparation et installation de machines	23 %	30 %	41,7	36,8
Récupération	67 %	69 %	8,0	11,0

Sources : *RSI – Indépendants des secteurs de proximité, hors 5610C, hors conjoints collaborateurs. **INSEE, base "Dénombrement des entreprises". Champ : secteur marchand non agricole - ensemble des TPE de moins de 20 salariés des secteurs de proximité. Traitement ISM.

L'emploi salarié diminue globalement (-8 %), mais résiste mieux qu'au plan national (-18 %). Un seul secteur échappe à cette tendance, celui de la réparation et d'installation d'équipements industriels, porté par la réparation navale, où l'emploi salarié est très

dynamique sur la période (+19 % entre 2005 et 2015). Globalement, les salariés de ce secteur et ceux du travail des métaux représentent la moitié des emplois salariés des TPE de fabrication.

Évolution de l'emploi salarié dans les TPE des secteurs de fabrication en Bretagne



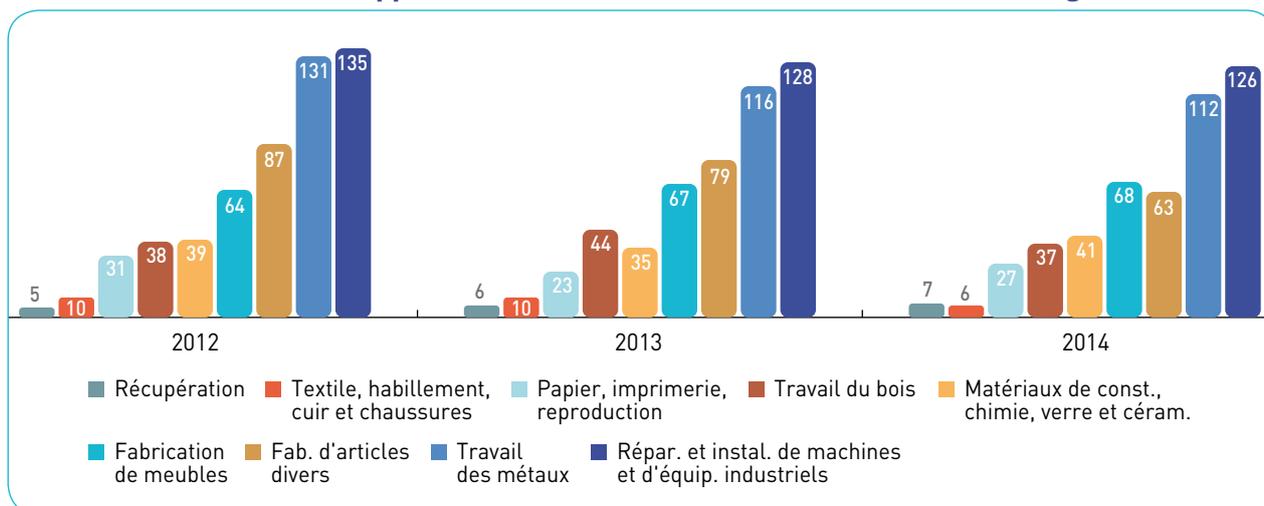
Source : ACOSS-URSSAF. Champ : emplois salariés des TPE de moins de 20 salariés (hors apprentis) des secteurs de proximité. Traitement ISM.

V. Tendances d'évolution de l'emploi dans les secteurs

L'apprentissage, très peu répandu dans les activités de fabrication, est tendanciuellement en baisse entre 2012

et 2014. Les secteurs des métaux et de la réparation de machines n'échappent pas à cette tendance.

Évolution du nombre d'apprentis formés dans les TPE de fabrication en Bretagne



Source : DEPP, SIFA. Champ : apprentis des TPE de moins de 20 salariés. Traitement ISM.

Le taux de renouvellement des professionnels (ratio élèves/apprentis en dernière année de diplôme rapporté au nombre de TPE et à leurs emplois salariés) en Bretagne est supérieur à la moyenne nationale pour

les activités de l'industrie extractive. En revanche, il est inférieur pour les métiers du travail des métaux/réparation de machines, fabrication de prothèses dentaires.

Taux de renouvellement en 2015

Activités		Ratio élèves-apprentis sortants/Stock de TPE	Ratio élèves-apprentis sortants/ Emplois salariés des TPE
Travail des métaux et réparation d'équipements industriels	FRANCE	27 %	9 %
	BRETAGNE	28 %	9 %
Industries extractives	FRANCE	6 %	3 %
	BRETAGNE	19 %	6 %
Papier, imprimerie et reproduction	FRANCE	16 %	12 %
	BRETAGNE	17 %	11 %
Travail du bois et fabrication de meubles	FRANCE	8 %	7 %
	BRETAGNE	10 %	8 %
Construction et réparation navale	FRANCE	16 %	13 %
	BRETAGNE	10 %	7 %
Fabrication de prothèses dentaires	FRANCE	10 %	5 %
	BRETAGNE	5 %	2 %
Textile, habillement, cuir et chaussure	FRANCE	7 %	9 %
	BRETAGNE	4 %	9 %

Source : ISM.

Dans le travail des métaux, le textile/habillement et la mécanique, le recrutement est d'ailleurs globalement

jugé plus difficile en Bretagne qu'au niveau national pour ces activités.

Évolution des projets de recrutement jugés difficiles

Part de projets de recrutement difficiles	2012		2014		2016	
	BRETAGNE	FRANCE	BRETAGNE	FRANCE	BRETAGNE	FRANCE
Chaudronniers, tôliers, traceurs, serruriers, métalliers, forgerons qualifiés (DzZ4o)	93 %	80 %	86 %	76 %	89 %	75 %
Ouvriers qual. de la maintenance en mécanique (GoA4o)	88 %	73 %	80 %	56 %	83 %	63 %
Ouvriers non qual. du textile et du cuir (y compris blanchisserie indust.) (FoZzo)	24 %	55 %	66 %	50 %	68 %	55 %
Soudeurs qualifiés (DzZ4z)	82 %	70 %	57 %	56 %	66 %	65 %

Source : Pôle Emploi/CREDOC, Enquête BMO 2016. Traitement ISM. Les projets d'embauche exprimés dans l'enquête annuelle « Besoins de Main d'Œuvre » de Pôle Emploi sont inférieurs au nombre de recrutements effectivement réalisés, de nombreux mouvements étant non prévisibles dans les entreprises.

Les métiers de fabrication sont exercés aussi bien en TPE que dans des PME ou grandes entreprises. Le marché de l'emploi est cependant porté dans certains métiers principalement par les entreprises de moins de 20 salariés, ce qui peut témoigner d'une plus grande difficulté de ces entreprises à recruter le personnel recherché. C'est le cas notamment de la mécanique de marine, du soudage manuel ou de l'activité de pré-presses où plus de 80 % des offres d'emploi sont issues des TPE de moins de 20 salariés.

L'indicateur de tension de Pôle Emploi (rapport offre/demande) confirme la situation tendue du marché de l'emploi dans les métiers du travail des métaux et de la mécanique (notamment en conduite de machines automatisées), ou en montage de vêtements.

Globalement, le ratio entre le nombre de demandeurs d'emploi et le nombre de salariés en activité est faible par rapport à la moyenne, ce qui tend à confirmer les tensions observées.

V. Tendances d'évolution de l'emploi dans les secteurs

Principales activités recherchées

Intitulé code Rome	Demandeurs d'emploi ⁽¹⁾	Offres d'emploi [total] ⁽²⁾	Dont offres des TPE (0-19 salariés)	Indicateur de tension (Pôle Emploi) ⁽³⁾	Ratio demandeurs d'emploi/total emplois salariés des activités ⁽⁴⁾
Soudage manuel (H2913)	1 140	589	93 %	0,4	0,04 demandeur d'emploi pour 1 salarié en poste
Maintenance informatique et bureautique (I1401)	999	319	36 %	0,3	1,1 demandeurs d'emploi pour 1 salarié en poste
Montage-assemblage mécanique (H2909)	815	601	84 %	0,8	0,03 demandeur d'emploi pour 1 salarié en poste
Instal., maintenance d'équip. ind. et d'exploitation (I1304)	775	1541	73 %	1,5	0,1 demandeur d'emploi pour 1 salarié en poste
Réalisation, assemb. et montage de vêtem. sur mesure et prod. textile (B1803 / H2402)	482	145	52 %	0,1 / 0,8	0,2 demandeur d'emploi pour 1 salarié en poste
Mécanique de marine (I1605)	389	73	95 %	0,2	0,1 demandeur d'emploi pour 1 salarié en poste
Prépresse (E1306)	278	246	88 %	0,2	0,2 demandeur d'emploi pour 1 salarié en poste
Réalisation de meubles en bois (H2207)	265	21	90 %	0,1	0,3 demandeur d'emploi pour 1 salarié en poste
Ensemble des activités artisanales en Bretagne	129 214	82 197	73 %	nd	0,3 demandeur d'emploi pour 1 salarié en poste

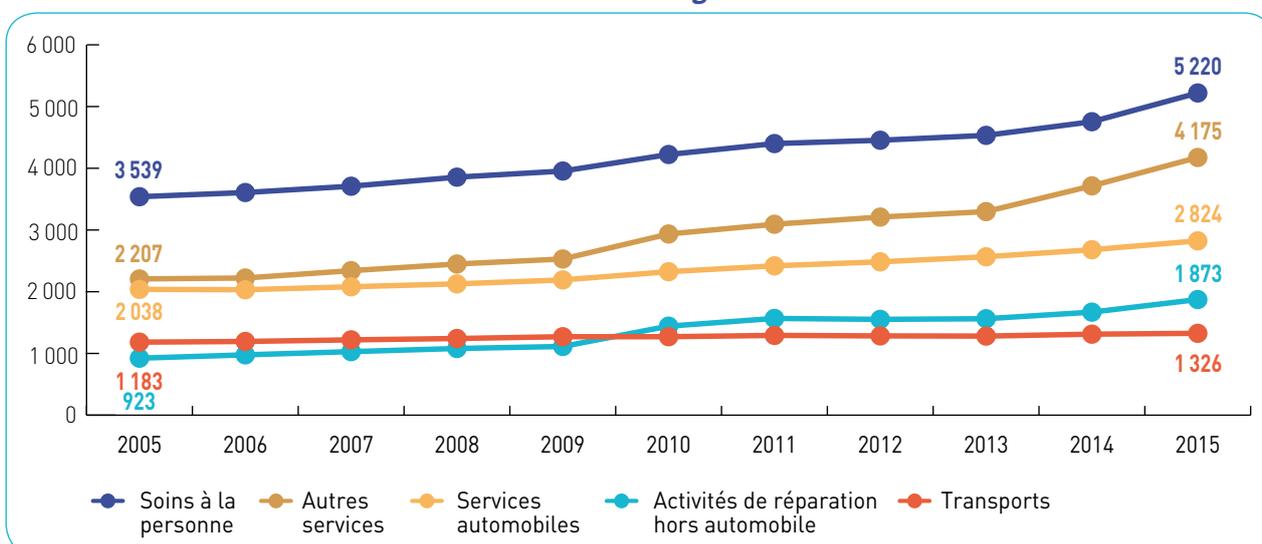
Source : Pôle Emploi – Dares. (1) demandeurs d'emploi inscrits au 31 décembre 2016. (2) Offres d'emploi enregistrées dans le poste ROME au cours de l'année 2016 – (3) Le calcul de l'indicateur par Pôle Emploi a pour objectif de déterminer, pour chaque métier, combien d'offres d'emploi ont été enregistrées, par rapport aux nombres de demandeurs d'emploi inscrits dans les listes de Pôle Emploi pour le même métier (code ROME). (4) Ce ratio ISM rapporte le nombre de demandeurs d'emploi aux nombres d'emplois salariés dans la principale activité d'emploi (toutes tailles d'entreprises). Ce ratio est moins significatif quand les débouchés d'emploi sont transverses à plusieurs secteurs.

19 Artisanat des Services

Dans un contexte global de tertiarisation de l'économie, les activités de services sont celles dont le tissu s'est le plus densifié ces dernières années (+56 %, contre +70 % au plan national). Cette hausse est principalement menée par les activités de réparation (+103 %) mais également par des autres services comme les services de nettoyage du bâtiment (+278 %) ou la photographie (+136 %), secteurs où

les micro-entrepreneurs sont très nombreux. Les rares activités de services échappant à cette dynamique sont la blanchisserie de détail (-14 %), la réparation de chaussures (-6 %), la réparation de produits électroniques grand public (-55 %). Dans les transports, le nombre de taxis progresse sensiblement, celui des ambulances baisse.

Évolution du nombre de TPE de services en Bretagne



Source : INSEE, base « Dénombrement des entreprises ». Champ : secteur marchand non agricole - ensemble des TPE de moins de 20 salariés des secteurs de proximité. Traitement ISM.

	Part des micro-entrepreneurs parmi les indépendants*		Densité pour 100 000 habitants**	
	BRETAGNE	FRANCE	BRETAGNE	FRANCE
SERVICES	34 %	42 %	470,6	585,2
Services automobiles	17 %	28 %	86,2	99,5
Transports	3 %	19 %	40,5	70,4
Coiffure	22 %	28 %	118,5	123,6
Soins de beauté	47 %	57 %	40,8	63
Commerce de fleurs	9 %	14 %	24,5	24,4
Nettoyage des bâtiments	69 %	67 %	34,8	46,8
Activités de réparation	60 %	66 %	57,2	65,6

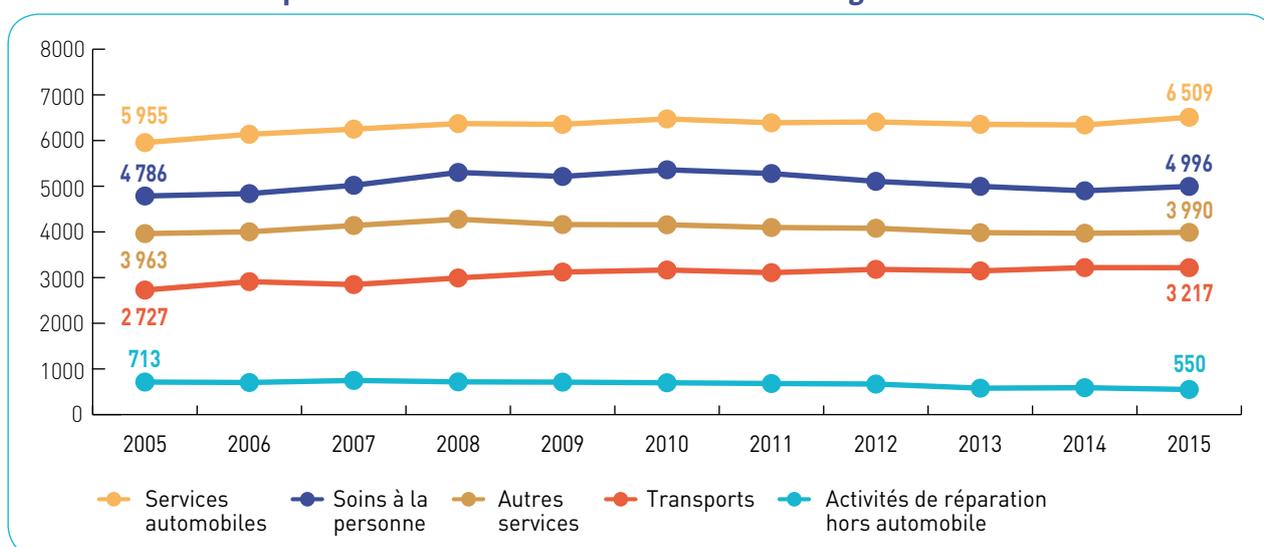
Sources : *RSI – Indépendants des secteurs de proximité, hors 5610C, hors conjoints collaborateurs. **INSEE, base "Dénombrement des entreprises". Champ : secteur marchand non agricole - ensemble des TPE de moins de 20 salariés des secteurs de proximité. Traitement ISM.

V. Tendances d'évolution de l'emploi dans les secteurs

L'évolution des emplois salariés est globalement en hausse (+6 % contre +8 % en tendance nationale), mais cette moyenne cache des disparités selon les activités :

- l'emploi salarié progresse dans les services automobiles et les transports ;
- il s'est infléchi depuis 2010 dans les soins de beauté et les autres services (dont la fleuristerie) ;
- il baisse dans les activités de réparation (hors automobile).

Évolution de l'emploi salarié dans les TPE de service en Bretagne

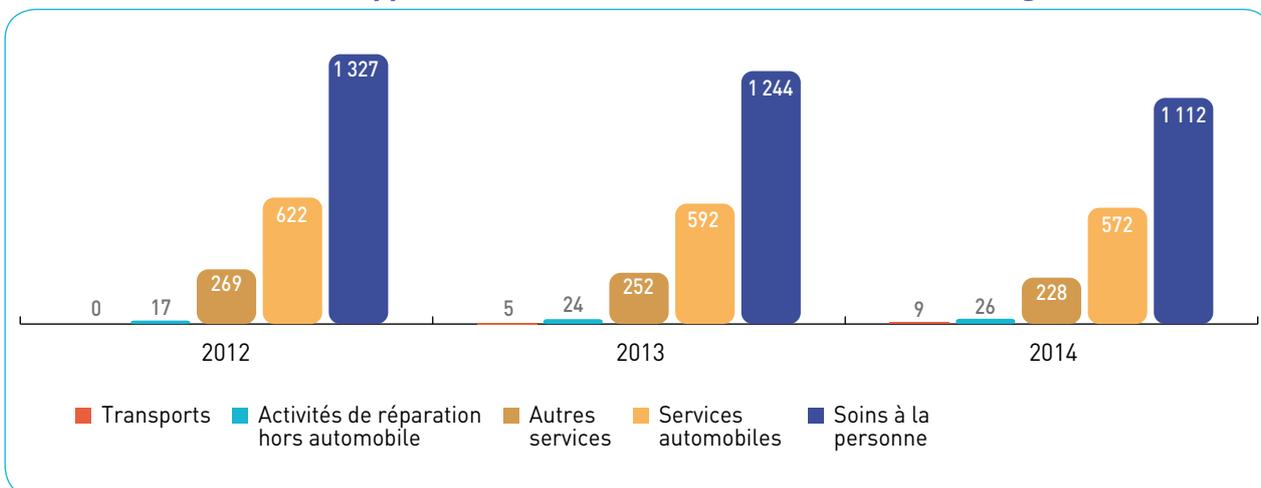


Source : ACOSS-URSSAF. Champ : emplois salariés des TPE de moins de 20 salariés des secteurs de proximité (hors apprentis). Traitement ISM.

L'apprentissage est rare dans les activités de réparation d'équipements de communication et de biens personnels hors automobile (mais les entreprises y sont le plus souvent unipersonnelles), de même que dans les transports (taxi, déménagement, ambulances).

Dans les autres secteurs, le nombre d'apprentis est en baisse entre 2012 et 2014, y compris dans les secteurs ayant créé des emplois salariés comme les services automobiles.

Évolution du nombre d'apprentis formés dans les TPE de services en Bretagne



Source : DEPP, SIFA. Champ : apprentis des TPE de moins de 20 salariés. Traitement ISM.

Le taux de renouvellement des professionnels (ratio élèves/apprentis en dernière année de diplôme rapporté au nombre de TPE et à leurs emplois salariés) en Bretagne est nettement supérieur à la moyenne

nationale pour les activités de soins de beauté et de fleuristerie. En revanche, il est très faible pour les métiers de blanchisserie-teinturerie et des activités de nettoyage, tant en Bretagne qu'au niveau national.

Taux de renouvellement en 2015

Activités		Ratio élèves-apprentis sortants/Stock de TPE	Ratio élèves-apprentis sortants/ Emplois salariés des TPE
Soins de beauté	FRANCE	22 %	47 %
	BRETAGNE	40 %	82 %
Fleuristerie	FRANCE	20 %	17 %
	BRETAGNE	32 %	26 %
Services automobiles	FRANCE	24 %	14 %
	BRETAGNE	29 %	12 %
Coiffure	FRANCE	18 %	16 %
	BRETAGNE	19 %	17 %
Blanchisserie-teinturerie	FRANCE	3 %	3 %
	BRETAGNE	6 %	6 %
Services de nettoyage	FRANCE	4 %	3 %
	BRETAGNE	5 %	5 %

Source : ISM.

V. Tendances d'évolution de l'emploi dans les secteurs

Le recrutement n'en demeure pas moins jugé plus difficile en Bretagne qu'au niveau national pour ces

activités, à l'exception des agents d'entretiens de locaux.

Évolution des projets de recrutement jugés difficiles

Part de projets de recrutement difficiles	2012		2014		2016	
	BRETAGNE	FRANCE	BRETAGNE	FRANCE	BRETAGNE	FRANCE
Coiffeurs, esthéticiens, hydrothérapeutes (ToZ6o)	48 %	67 %	52 %	58 %	66 %	60 %
Mécaniciens et électroniciens de véhicules (GoB41)	70 %	66 %	72 %	63 %	69 %	59 %
Agents d'entretien de locaux (y compris ATSEM) (T4Z6o)	86 %	50 %	67 %	41 %	35 %	45 %

Source : Pôle Emploi/CREDOC, Enquête BMO 2016. Traitement ISM. Les projets d'embauche exprimés dans l'enquête annuelle « Besoins de Main d'Œuvre » de Pôle Emploi sont inférieurs au nombre de recrutements effectivement réalisés, de nombreux mouvements étant non prévisibles dans les entreprises.

Dans ces activités (sauf le nettoyage de locaux et la blanchisserie industrielle), l'offre d'emplois émane principalement des TPE. L'indicateur de tension de Pôle Emploi (rapport offre/demande) est plutôt bas, sauf pour ce qui concerne les métiers des services automobiles (indicateur de tension de 0,8 en mécanique automobile,

0,7 en carrosserie) et la blanchisserie industrielle (1,8). Cette tension dans le marché de l'emploi des services automobiles est confirmée par le ratio demandeurs d'emplois/emplois salariés, à son niveau le plus faible dans ces métiers (0,2 pour la mécanique automobile, 0,1 pour la réparation de carrosserie).

Principales activités recherchées

Intitulé code Rome	Demandeurs d'emploi ⁽¹⁾	Offres d'emploi (total) ⁽²⁾	Dont offres des TPE (0-19 salariés)	Indicateur de tension (Pôle Emploi) ⁽³⁾	Ratio demandeurs d'emploi/total emplois salariés des activités ⁽⁴⁾
Nettoyage de locaux (K22o4)	7 459	4 782	34 %	0,4	0,5 demandeur d'emploi pour 1 salarié en poste
Mécanique automobile (I16o4)	1 536	1 879	80 %	0,8	0,2 demandeur d'emploi pour 1 salarié en poste
Coiffure (D12o2)	1 286	953	99 %	0,5	0,3 demandeur d'emploi pour 1 salarié en poste
Soins de beauté (D12o8)	1 213	620	71 %	0,3	1,9 demandeurs d'emploi pour 1 salarié en poste
Vente de végétaux (D12o9)	779	382	84 %	0,3	0,5 demandeur d'emploi pour 1 salarié en poste
Réparation de carrosserie (I16o6)	438	452	86 %	0,7	0,1 demandeur d'emploi pour 1 salarié en poste
Répar. de cycles, motocycles (I16o7)	312	151	87 %	0,4	0,7 demandeur d'emploi pour 1 salarié en poste
Blanchisserie industrielle (K22o1)	169	271	21 %	1,8	0,2 demandeur d'emploi pour 1 salarié en poste
Ensemble des activités artisanales en Bretagne	129 214	82 197	73 %	nd	0,3 demandeur d'emploi pour 1 salarié en poste

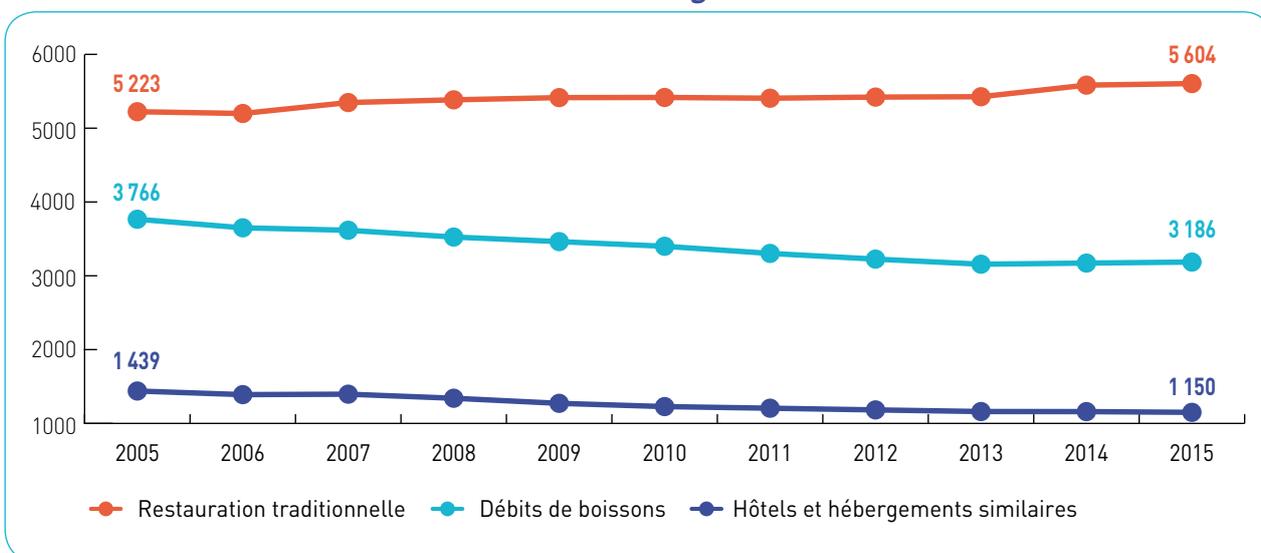
Source : Pôle Emploi – Dares. (1) demandeurs d'emploi inscrits au 31 décembre 2016. (2) Offres d'emploi enregistrées dans le poste ROME au cours de l'année 2016 – (3) Le calcul de l'indicateur par Pôle Emploi a pour objectif de déterminer, pour chaque métier, combien d'offres d'emploi ont été enregistrées, par rapport aux nombres de demandeurs d'emploi inscrits dans les listes de Pôle Emploi pour le même métier (code ROME). (4) Ce ratio ISM rapporte le nombre de demandeurs d'emploi aux nombres d'emplois salariés dans la principale activité d'emploi (toutes tailles d'entreprises). Ce ratio est moins significatif quand les débouchés d'emploi sont transverses à plusieurs secteurs.

20 Hôtellerie-Restauration

Le tissu des TPE de l'hôtellerie-restauration progresse entre 2005 et 2015 dans la restauration traditionnelle (+380 entreprises). Il perd en revanche des entreprises dans l'activité d'hôtellerie (-290) et dans celle des

débites de boissons (-580). Dans ces secteurs, la part de micro-entrepreneurs parmi les indépendants est faible (inférieure à 5 %).

Évolution du nombre de TPE de services en Bretagne



Source : INSEE, base « Dénombrement des entreprises ». Champ : secteur marchand non agricole - ensemble des TPE de moins de 20 salariés des secteurs de proximité. Traitement ISM.

Le tissu breton est relativement dense pour ce qui concerne la restauration traditionnelle (171 entreprises pour 100 000 habitants). La densité des débits de boissons reste également élevée, malgré la fermeture de nombreux établissements (la densité atteint 110

entreprises pour 100 000 habitants dans les départements de Côtes-d'Armor, du Finistère et du Morbihan, contre un taux moyen de 53,9 au plan national). Dans l'hôtellerie, la densité est en revanche inférieure à la moyenne nationale (35,1 contre 38,8).

	Part des micro-entrepreneurs parmi les indépendants*		Densité pour 100 000 habitants**	
	BRETAGNE	FRANCE	BRETAGNE	FRANCE
ENSEMBLE DES ACTIVITÉS			303,4	258,7
Hôtels et hébergements similaires	3 %	3 %	35,1	38,8
Restauration traditionnelle	2 %	3 %	171,0	166
Débites de boissons	4 %	5 %	97,2	53,9

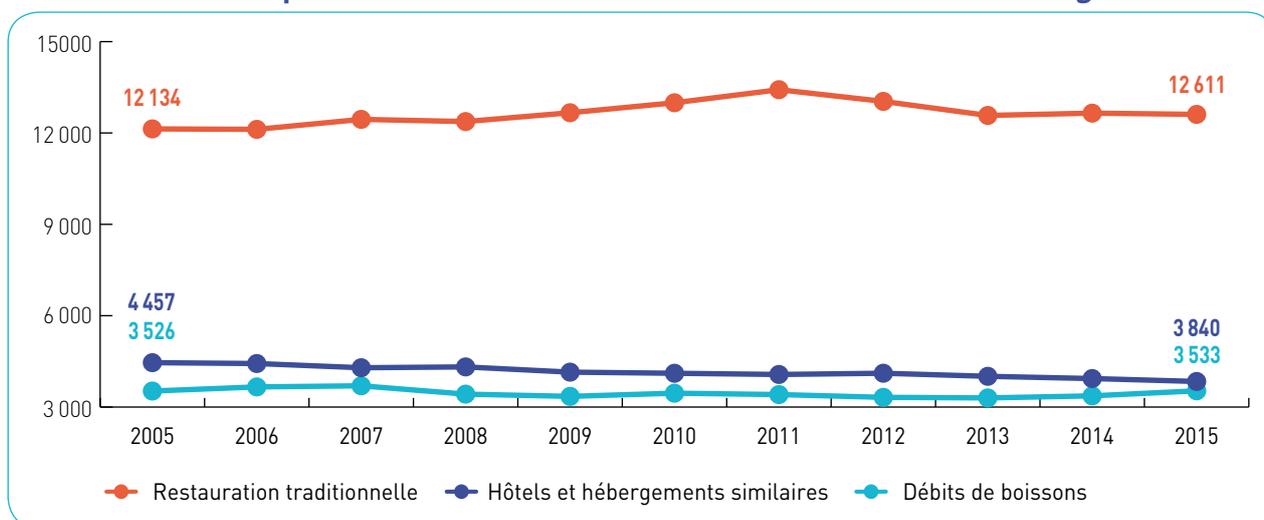
Sources : *RSI – Indépendants des secteurs de proximité, hors 5610C, hors conjoints collaborateurs. **INSEE, base "Dénombrement des entreprises". Champ : secteur marchand non agricole - ensemble des TPE de moins de 20 salariés des secteurs de proximité. Traitement ISM.

V. Tendances d'évolution de l'emploi dans les secteurs

L'emploi salarié diminue légèrement en Bretagne sur la période 2005-2015 (-1 %), tandis qu'il augmente de 14 % en France. Dans la restauration traditionnelle, l'emploi salarié s'est stabilisé depuis 2013. La baisse se poursuit en revanche dans l'hôtellerie. Seule

l'activité des débits de boissons connaît une stabilité de ses emplois (le nombre d'entreprises étant en baisse, cela signifie que la taille moyenne des entreprises est croissante dans ce secteur).

Évolution de l'emploi salarié dans les TPE de l'hôtellerie-restauration en Bretagne

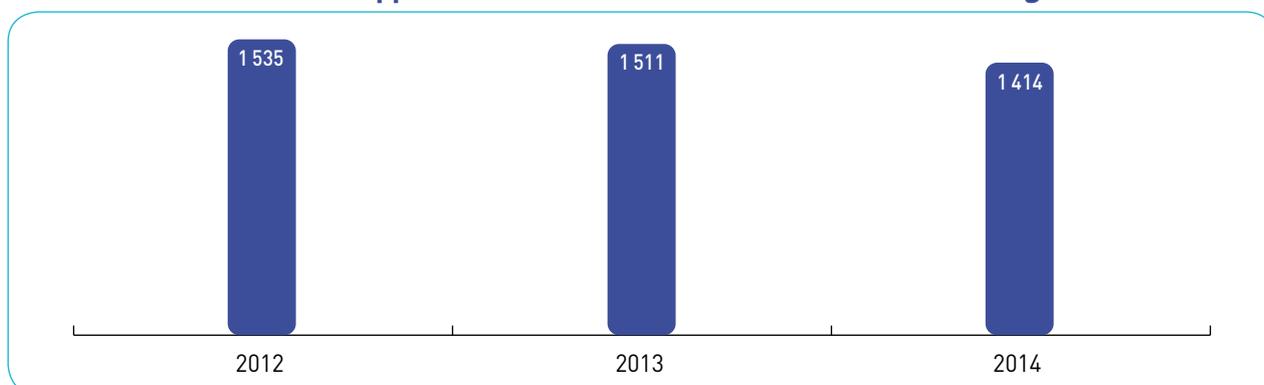


Source : ACOSS-URSSAF. Champ : emplois salariés des TPE de moins de 20 salariés (hors 5610C, hors apprentis). Traitement ISM.

Le nombre d'apprentis formés est en baisse (-8 %) dans le secteur de l'hôtellerie-restauration en Bretagne entre 2012 et 2014. Au niveau national, cette diminution est de 5 %. Le département du

Morbihan est celui qui connaît la plus faible baisse dans ce secteur (-3 %). L'activité de restauration traditionnelle est celle qui perd le moins d'apprentis (-6 %).

Évolution du nombre d'apprentis formés dans les TPE de services en Bretagne



Source : DEPP, SIFA. Champ : apprentis des TPE de moins de 20 salariés. Traitement ISM.

Le taux de renouvellement des professionnels (ratio élèves/apprentis en dernière année de diplôme rapporté au nombre de TPE et à leurs emplois salariés)

en Bretagne est équivalent à la moyenne nationale pour l'hôtellerie-restauration.

Taux de renouvellement en 2015

Activités		Ratio élèves-apprentis sortants/Stock de TPE	Ratio élèves-apprentis sortants/ Emplois salariés des TPE
Hôtellerie-restauration	FRANCE	13 %	6 %
	BRETAGNE	13 %	6 %

Source : ISM.

Selon l'enquête BMO de Pôle Emploi, les difficultés anticipées par les TPE pour le recrutement du personnel de service sont inférieures ou égales à la moyenne nationale. En revanche, les difficultés anticipées sont plus élevées en Bretagne pour ce qui concerne le

personnel de cuisine (56 % des projets de recrutement jugés a priori difficiles en Bretagne, contre 44 % en moyenne nationale). Le salaire moyen des cuisiniers, plus élevé en Bretagne qu'en moyenne nationale, tend à confirmer cette analyse.

Évolution des projets de recrutement jugés difficiles

Part de projets de recrutement difficiles	2012		2014		2016	
	BRETAGNE	FRANCE	BRETAGNE	FRANCE	BRETAGNE	FRANCE
Aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine (S1Z20)	64 %	61 %	55 %	46 %	56 %	44 %
Serveurs de cafés, de restaurants (y compris les commis) (S2Z61)	51 %	54 %	43 %	42 %	38 %	41 %
Employés de l'hôtellerie (S2Z60)	61 %	57 %	46 %	44 %	41 %	41 %

Source : Pôle Emploi/CREDOC, Enquête BMO 2016. Traitement ISM. Les projets d'embauche exprimés dans l'enquête annuelle « Besoins de Main d'Œuvre » de Pôle Emploi sont inférieurs au nombre de recrutements effectivement réalisés, de nombreux mouvements étant non prévisibles dans les entreprises.

Les TPE sont à l'origine de la majorité des offres d'emploi déposées dans ces métiers auprès de Pôle Emploi (77 % pour le personnel de cuisine, 89 % pour les métiers de services). La situation peu tendue pour l'emploi dans les cafés-bars-brasseries est confirmée par l'indicateur de

tension de Pôle Emploi, peu élevé pour le personnel de bar-café (0,3) et par le ratio demandeurs d'emploi/salariés dans l'activité (0,6 demandeur d'emploi pour 1 salarié en poste).

V. Tendances d'évolution de l'emploi dans les secteurs

Principales activités recherchées

Intitulé code Rome	Demandeurs d'emploi ⁽¹⁾	Offres d'emploi (total) ⁽²⁾	Dont offres des TPE (0-19 salariés)	Indicateur de tension (Pôle Emploi) ⁽³⁾	Ratio demandeurs d'emploi/total emplois salariés des activités ⁽⁴⁾
Personnel de cuisine (G1602)	4 596	4 386	77 %	0,7	0,3 demandeur d'emploi pour 1 salarié en poste
Service en restauration (G1803)	3 974	4 185	89 %	0,7	0,3 demandeur d'emploi pour 1 salarié en poste
Café, bar, brasserie (G1801)	2 089	877	89 %	0,3	0,6 demandeur d'emploi pour 1 salarié en poste
Ensemble des activités artisanales en Bretagne	129 214	82 197	73 %	nd	0,3 demandeur d'emploi pour 1 salarié en poste

Source : Pôle Emploi – Dares. (1) demandeurs d'emploi inscrits au 31 décembre 2016. (2) Offres d'emploi enregistrées dans le poste ROME au cours de l'année 2016 – (3) Le calcul de l'indicateur par Pôle Emploi a pour objectif de déterminer, pour chaque métier, combien d'offres d'emploi ont été enregistrées, par rapport aux nombres de demandeurs d'emploi inscrits dans les listes de Pôle Emploi pour le même métier (code ROME). (4) Ce ratio ISM rapporte le nombre de demandeurs d'emploi aux nombres d'emplois salariés dans la principale activité d'emploi (toutes tailles d'entreprises). Ce ratio est moins significatif quand les débouchés d'emploi sont transverses à plusieurs secteurs.



Annexe méthodologique



Méthodologie

Périmètre

Le périmètre analysé porte sur 339 codes d'activité transversaux à la Nomenclature d'Activités Française et regroupés en 5 grandes familles et 25 sous-secteurs (voir liste-ci-après). Les unités prises en compte sont les entreprises de moins de 20 salariés dans ces activités (dénommées « TPE des secteurs de proximité »). La plupart d'entre elles sont des TPE artisanales (en effet, seuls 11 codes sont extérieurs à l'artisanat : ceux de l'hôtellerie-restauration et du commerce alimentaire).

Familles d'activité et sous-secteurs	Nombre de codes NAF
Hôtellerie-restauration	3
Alimentation	53
Boulangerie, pâtisserie, chocolaterie, glacerie	6
Viandes et poissons	7
Autres activités de fabrication de produits alimentaires	32
Commerce alimentaire	8
Bâtiment et travaux publics	34
Démolition, terrassement, forages et sondages	4
Génie civil	7
Construction de bâtiments résidentiels	2
Maçonnerie générale, couverture, étanchéification	8
Travaux d'installation électrique, plomberie et autres travaux d'installation	5
Cloisonnement, Travaux de finition	8
Fabrication	220
Fabrication d'articles divers	31
Fabrication de meubles	5
Matériaux de construction, chimie, verre et céramique	56
Papier, imprimerie, reproduction	13
Récupération	3
Réparation et installation de machines et d'équipements industriels	12
Textile, habillement, cuir et chaussure	21
Travail des métaux	72
Travail du bois	7
Services	29
Activités de réparation, hors automobile	8
Autres services	12
Services automobiles	4
Soins à la personne	2
Transports	3
TOTAL GÉNÉRAL	339

CODES APE

CODES PRIS EN COMPTE par grands secteurs et sous-secteurs

Hôtellerie-restauration

5510Z 5610A 5630Z

Alimentation

- **Boulangerie, pâtisserie, chocolaterie et glacerie:** 1052Z 1071A 1071C 1071D 1072Z 1082Z
- **Viandes et poissons:** 1011Z 1012Z 1013A 1013B 1020Z 4722Z 4723Z
- **Autres activités de fabrication de produits alimentaires:** 1031Z 1032Z 1039A 1039B 1041A 1041B 1042Z 1051A 1051B 1051C 1051D 1061A 1061B 1062Z 1073Z 1081Z 1083Z 1084Z 1085Z 1086Z 1089Z 1091Z 1092Z 1101Z 1102A 1103Z 1104Z 1105Z 1106Z 1107A 1107B 5610C*
- **Commerce alimentaire:** 4711B 4711C 4721Z 4724Z 4725Z 4729Z 4781Z 5621Z

Bâtiment et travaux publics

- **Génie civil:** 4211Z 4212Z 4213A 4213B 4221Z 4222Z 4291Z
- **Démolition, terrassement, forages, sondages:** 4311Z 4312A 4312B 4313Z
- **Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels:** 4120A 4120B
- **Maçonnerie générale, couverture, étanchéification:** 4391A 4391B 4399A 4399B 4399C 4399D 4399E 8130Z
- **Travaux d'installation électrique, plomberie et autres travaux d'installation:** 4321A 4321B 4322A 4322B 4329B
- **Cloisonnement, travaux de finition:** 4329A 4331Z 4332A 4332B 4332C 4333Z 4334Z 4339Z

Fabrication

- **Textiles, habillement, cuir et chaussure:** 1310Z 1320Z 1330Z 1391Z 1392Z 1393Z 1394Z 1395Z 1396Z 1399Z 1411Z 1412Z 1413Z 1414Z 1419Z 1420Z 1431Z 1439Z 1511Z 1512Z 1520Z
- **Travail du bois:** 1610A 1610B 1621Z 1622Z 1623Z 1624Z 1629Z
- **Papier, imprimerie, reproduction:** 1711Z 1712Z 1721A 1721B 1721C 1722Z 1723Z 1724Z 1729Z 1812Z 1813Z 1814Z 1820Z
- **Matériaux de construction, chimie, verre et céramique:** 0729Z 0811Z 0812Z 0891Z 0892Z 0893Z 0899Z 0990Z 2011Z 2012Z 2013A 2013B 2014Z 2015Z 2016Z 2017Z 2020Z 2030Z 2041Z 2042Z 2051Z 2052Z 2053Z 2059Z 2060Z 2211Z 2219Z 2221Z 2222Z 2223Z 2229A 2229B 2311Z 2312Z 2313Z 2314Z 2319Z 2320Z 2331Z 2332Z 2341Z 2342Z 2343Z 2344Z 2349Z 2351Z 2352Z 2361Z 2362Z 2363Z 2364Z 2365Z 2369Z 2370Z 2391Z 2399Z
- **Travail des métaux:** 2410Z 2420Z 2431Z 2432Z 2433Z 2434Z 2441Z 2442Z 2443Z 2444Z 2445Z 2446Z 2451Z 2452Z 2453Z 2454Z 2511Z 2512Z 2521Z 2529Z 2530Z 2540Z 2550A 2550B 2561Z 2562A 2562B 2571Z 2572Z 2573A 2573B 2591Z 2592Z 2593Z 2594Z 2599A 2599B 2811Z 2812Z 2813Z 2814Z 2815Z 2821Z 2822Z 2823Z 2824Z 2825Z 2829A 2829B 2830Z 2841Z 2849Z 2891Z 2892Z 2893Z 2894Z 2895Z 2896Z 2899A 2899B 2910Z 2920Z 2931Z 2932Z 3011Z 3012Z 3020Z 3030Z 3040Z 3091Z 3092Z 3099Z
- **Fabrication de meubles:** 3101Z 3102Z 3103Z 3109A 3109B
- **Fabrication d'articles divers:** 2611Z 2612Z 2620Z 2630Z 2640Z 2651A 2651B 2652Z 2660Z 2670Z 2680Z 2711Z 2712Z 2720Z 2731Z 2732Z 2733Z 2740Z 2751Z 2752Z 2790Z 3211Z 3212Z 3213Z 3220Z 3230Z 3240Z 3250A 3250B 3291Z 3299Z
- **Réparation et installation de machines et d'équipements industriels:** 3311Z 3312Z 3313Z 3314Z 3315Z 3316Z 3317Z 3319Z 3320A 3320B 3320C 3320D
- **Récupération:** 3831Z 3832Z 3900Z

Services

- **Services automobiles:** 4520A 4520B 4540Z 7120A
- **Transports:** 4932Z 4942Z 8690A
- **Activités de réparations (hors automobile):** 9511Z 9512Z 9521Z 9522Z 9523Z 9524Z 9525Z 9529Z
- **Soins à la personne:** 9602A 9602B
- **Autres services:** 4776Z 7420Z 8020Z 8121Z 8122Z 8129A 8129B 8292Z 9003A - 9601A 9601B 9603Z

(*) Le code 5610C est partiellement artisanal. Pour ce code, ne sont prises en compte que les entreprises de moins de 20 salariés immatriculées au Répertoire des Métiers, ce qui permet d'exclure les chaînes de restauration rapide. En revanche, les emplois et apprentis des seules activités artisanales ne sont pas dénombrables.

Sources des données

Démographie – Bases INSEE

Bases INSEE « Dénombrement des Entreprises » pour le nombre d'entreprises et **« Démographie des entreprises »** pour les créations d'entreprises. À noter : pour les secteurs de l'artisanat, les chiffres peuvent être sensiblement décalés par rapport à ceux du Répertoire des Métiers, qui englobent toutes les entreprises artisanales, à titre principal ou secondaire, et quelle que soit leur taille.

Données financières : INSEE ESANE

- Chiffres d'affaires régional et valeur ajoutée des secteurs de l'artisanat : le traitement a été opéré par la Direction Générale des entreprises.
- Chiffre d'affaires et valeur ajoutée du commerce alimentaire et de l'hôtellerie-restauration : les chiffres régionaux ne sont pas diffusés par l'INSEE. Une estimation a été calculée par l'ISM à partir du ratio national « CA moyen par entreprise » multiplié par le nombre d'entreprises en région Bretagne.

Emplois non salariés : RSI

La base RSI, indépendants affiliés dans les secteurs de proximité (hors 5610C) ne comprenant pas d'indication sur la taille des entreprises, cette méthode conduit probablement à surestimer sensiblement le nombre d'indépendants dans le BTP et les activités de fabrication.

Emplois salariés

- ACOSS-URSSAF, emplois salariés (hors apprentis) dans les TPE de moins de 20 salariés des secteurs de proximité (hors 5610C) – Ces chiffres de l'ACOSS-URSSAF permettent de dénombrer les emplois salariés (hors apprentis).
- INSEE, DADS : postes non annexes des TPE de moins de 20 salariés des secteurs de proximité (hors 5610C). L'analyse des DADS permet de caractériser le profil des salariés et leurs conditions de travail. Les fichiers exploitables sont postérieurs à 2009, le dernier publié étant celui de 2014.

Attention :

- Le nombre d'apprentis estimé dans les DADS est inférieur à la réalité.
- La nomenclature des PCS, à son niveau le plus fin, ne permet pas d'identifier tous les métiers de l'artisanat (ex: une seule catégorie pour les boulangers, les pâtisseries et les chocolatiers et les glaciers; les poissonniers sont répertoriés en tant que vendeurs en alimentation...).
- Le classement des salariés de TPE par PCS comprend manifestement des erreurs (par exemple, des coiffeurs sont dénombrés dans les activités de l'alimentation ou du BTP).
- L'analyse perd en pertinence à l'échelle des départements, en raison des règles du « secret statistique » de l'INSEE.
- L'analyse de ces évolutions est perturbée par les variations enregistrées dans la tranche des « 10-19 salariés » (en raison d'entrées ou sorties de cette tranche).

Règles générales du secret statistique

On ne peut diffuser dans les DADS aucune case :

- Ne comportant moins de 5 salariés ou postes.
- Aucun salarié (ou poste) ne doit représenter plus de 80 % de la masse salariale d'une case.
- Aucune case ne doit se rapporter à moins de 3 entreprises ou 3 établissements.
- Aucune entreprise ou établissement ne doit représenter plus de 85 % de la grandeur étudiée dans la case.

Apprentis: DEPP, enquête SIFA

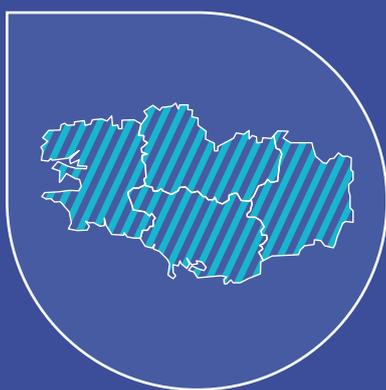
DEPP, enquête SIFA – cette enquête permet de dénombrer et de caractériser les apprentis en cours de formation au 31 décembre de chaque année scolaire et employés dans les TPE de moins de 20 salariés des secteurs de proximité.

Enquête Besoins de Main d'Œuvre: Pôle Emploi/CREDOC

Cette enquête est réalisée chaque année entre octobre et décembre de chaque année auprès des établissements ayant au moins un salarié relevant du secteur privé et des établissements de 0 salarié ayant émis une déclaration d'embauche au cours des 12 derniers mois. L'échantillon total enquêté pour l'enquête 2016 comprend donc 436 000 entreprises dont les résultats sont redressés pour être représentatifs des établissements français. Cette enquête fait l'objet d'une exploitation sur les TPE de moins de 20 salariés des secteurs de proximité.

Marché de l'emploi

Pôle Emploi fournit des éléments sur les demandeurs d'emploi (sexe, âge, formation), ainsi que sur les offres d'emploi recensées par l'organisme au cours de l'année (durée de l'offre, l'expérience souhaitée, la taille de l'entreprise).



Institut Supérieur des Métiers 28-30, rue des Peupliers
75013 Paris infometiers.org

